



Public Inquiry Into Foreign Interference in Federal
Electoral Processes and Democratic Institutions

Enquête publique sur l'ingérence étrangère dans les
processus électoraux et les institutions démocratiques
fédéraux

Public Hearing

Audience publique

**Commissioner / Commissaire
The Honourable / L'honorable
Marie-Josée Hogue**

VOLUME 26

INTERPRÉTATION FRANÇAISE

Held at :

Library and Archives Canada
Bambrick Room
395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Wednesday, October 2, 2024

Tenue à:

Bibliothèque et Archives Canada
Salle Bambrick
395, rue Wellington
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Le mercredi 2 octobre 2024

INTERNATIONAL REPORTING INC.

<https://www.transcription.tc/>

(800)899-0006

II Appearances / Comparutions

Commission Lead Counsel / Procureure en chef de la commission	Shantona Chaudhury
Commission Counsel / Avocat(e)s de la commission	Gordon Cameron Erin Dann Matthew Ferguson Hubert Forget Leila Ghahhary Benjamin Herrera Howard Krongold Hannah Lazare Jean-Philippe Mackay Kate McGrann Emily McBain-Ashfield Hamza Mohamadhossen Lynda Morgan Siobhan Morris Annie-Claude Poirier Gabriel Poliquin Natalia Rodriguez Guillaume Rondeau Nicolas Saint-Amour Daniel Sheppard Maia Tsurumi
Commission Research Council / Conseil de la recherche de la commission	Geneviève Cartier Nomi Claire Lazar Lori Turnbull Leah West
Commission Senior Policy Advisors / Conseillers principaux en politiques de la commission	Paul Cavalluzzo Danielle Côté

III

Appearances / Comparutions

Commission Staff / Personnel de la commission	Annie Desgagné Casper Donovan Hélène Laurendeau Michael Tansey
Ukrainian Canadian Congress	Donald Bayne Jon Doody
Government of Canada	Gregory Tzemenakis Barney Brucker
Office of the Commissioner of Canada Elections	Christina Maheux Luc Boucher Sébastien Lafrance Nancy Miles Sujit Nirman
Human Rights Coalition	David Matas Sarah Teich
Russian Canadian Democratic Alliance	Mark Power Guillaume Sirois
Michael Chan	John Chapman Andy Chan
Han Dong	Mark Polley Emily Young Jeffrey Wang
Michael Chong	Gib van Ert Fraser Harland

IV Appearances / Comparutions

Jenny Kwan

Sujit Choudhry

Mani Kakkar

Churchill Society

Malliha Wilson

The Pillar Society

Daniel Stanton

Democracy Watch

Wade Poziomka

Nick Papageorge

Canada's NDP

Lucy Watson

Conservative Party of Canada

Nando De Luca

Chinese Canadian Concern Group on
The Chinese Communist Party's
Human Rights Violations

Neil Chantler

David Wheaton

Erin O'Toole

Thomas W. Jarmyn

Preston Lim

Senator Yuen Pau Woo

Yuen Pau Woo

Sikh Coalition

Balpreet Singh

Prabjot Singh

Bloc Québécois

Mathieu Desquilbet

Iranian Canadian Congress

Dimitri Lascaris

V
Table of Content / Table des matières

	PAGE
INTRODUCTION OF THE PANEL ON CIVIL LIBERTIES, RACISM, AND FOREIGN INTERFERENCE NARRATIVES/INTRODUCTION DU PANEL SUR LES LIBERTÉES CIVILES, RACISME ET NARRATIFS SUR L'INTERFÉRENCE ÉTRANGÈRE:	1
Facilitation of the panel by/Animation du panel par Mr. Howard Krongold et Mr. Gabriel Poliquin	1
Presentation by/Présentation par Ms. Kate McGrann and Ms. Dawn Palin Rokosh	47
INTRODUCTION OF THE PANEL ON PUBLIC AWARENESS AND EDUCATION/INTRODUCTION DU PANEL SUR LA SENSIBILISATION DU PUBLIC ET L'ÉDUCATION:	60
Facilitation of the panel by/Animation panel par Ms. Kate McGrann et Mr. Benjamin Herrera	60
INTRODUCTION OF THE PANEL ON MIS- AND DISINFORMATION AND WAYS TO RESPOND/INTRODUCTION DU PANEL SUR LA MÉSINFORMATION ET DÉSINFORMATION ET LES FAÇONS D'Y RÉPONDRE:	86
Facilitation of the panel by/Animation du panel par Ms. Kate McGrann et Mr. Benjamin Herrera	86
INTRODUCTION OF THE PANEL ON RESOURCES AND SUPPORTS FOR DIASPORA COMMUNITIES/INTRODUCTION DU PANEL SUR LES RÉSSOURCES ET SUPPORTS POUR LES COMMUNAUTÉS DIASPORA:	109
Facilitation of the panel by/Animation du panel par Ms. Kate McGrann et Ms. Dawn Palin Rokosh	109

1 Ottawa, Ontario

2 --- L'audience débute le mercredi 2 octobre 2024 à 9 h 32

3 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plait.

4 Cette séance de la Commission sur l'ingérence
5 étrangère est en cours. La Commissaire Hogue préside.

6 Il est 9 h 32.

7 **COMMISSAIRE HOGUE:** Bonjour tout le monde.

8 Alors, vous êtes prêts?

9 **--- INTRODUCTION DU PANEL SUR LES LIBERTÉES CIVILES, RACISME**
10 **ET NARRATIFS SUR L'INTERFÉRENCE ÉTRANGÈRE:**

11 **--- ANIMATION DU PANEL PAR Me HOWARD KRONGOLD ET Me GABRIEL**
12 **POLIQUIN:**

13 **Me HOWARD KRONGOLD:** Alors, Howard Krongold,
14 et je vais animer avec mon collègue Gabriel Poliquin ce
15 premier panel.

16 Nous entendrons quatre invités, quatre
17 conférenciers qui sont ici pour partager l'information en
18 fonction de leur expérience. Alors, contrairement aux
19 témoins de fait, ces gens-là ne vont pas être assermentés et
20 on leur a dit évidemment qu'il ne fallait pas porter
21 d'allégations ou d'accusations contre qui que ce soit.

22 Le premier panel porte sur les libertés
23 civiles, le racisme et les narratifs en matière d'ingérence
24 étrangère. On va parler de l'impact négatif sur eux et sur
25 la communauté par suite de la réaction à l'ingérence
26 étrangère.

27 Et maintenant, je vais présenter nos invités.
28 Paul Robinson est professeur d'affaires publiques et

1 internationales à l'Université d'Ottawa. Il est titulaire
2 d'une maîtrise en études russes et est-européennes de
3 l'Université de Toronto ainsi que d'un doctorat en histoire
4 moderne de l'Université d'Oxford. Avant ses études
5 supérieures, il a servi comme officier régulier dans le
6 Intelligence Corps de l'armée britannique de 89 à 94 et
7 ensuite comme officier de réserve dans les Forces armées
8 canadiennes entre 94 et 96.

9 Puis, nous accueillons Teresa Woo-Paw, qui a
10 été présidente de la Fondation canadienne des relations
11 raciales depuis 2018 et est présidente de l'Action Chinese
12 Canadian Together Foundation. Elle est titulaire d'un
13 diplôme en travail social de l'Université de Calgary. Elle a
14 été membre de l'Assemblée législative de l'Alberta de 2008 à
15 2015 et membre du Conseil exécutif, donc Cabinet, à partir de
16 2013.

17 Mme Wawa Li est une sino-canadienne de
18 deuxième génération, née à Québec. Elle étudie maintenant à
19 Montréal où elle vit et elle partage sa vie dans la
20 communauté chinoise de Montréal. Elle travaille auprès de la
21 communauté ainsi que des centres qu'on a accusés récemment
22 d'être des postes de police chinoise.

23 Et finalement, nous avons une participante
24 anonyme qui va comparaitre sur Zoom. Et on a autorisé cette
25 personne à témoigner sans révéler son identité et nous
26 expliquerons les raisons de cette décision un peu plus tard.

27 Il s'agit d'une enseignante dans une
28 université canadienne qui est née dans la République

1 populaire de Chine et qui est venue ici pour poursuivre ses
2 études. Elle est actuellement citoyenne canadienne et membre
3 de la communauté sino-canadienne locale, membre aussi de la
4 communauté des enseignants sino-canadiens. Elle a contribué
5 avec des universitaires un peu partout sur la planète, y
6 compris en République populaire de Chine.

7 Maintenant, je vais demander au professeur
8 Robinson de prendre la parole. Premièrement, pourriez-vous
9 nous parler de vos antécédents?

10 **PROF. PAUL ROBINSON:** Oui, est-ce que j'ai
11 besoin de peser sur le bouton?

12 **Me HOWARD KRONGOLD:** Non, je crois que ça va.

13 **PROF. PAUL ROBINSON:** Eh bien, merci de
14 m'avoir invité. Comme je vous l'avais dit, avant d'être dans
15 le milieu universitaire, j'étais dans les Forces armées et
16 j'ai fait des présentations à Westpoint, au Canadian... au
17 Collège d'état-major de l'Armée canadienne, mais je me suis
18 intéressé dans ma carrière universitaire à la Russie.

19 Et je me suis rendu en Union soviétique pour
20 y apprendre le russe dans les années 90. J'ai travaillé à
21 Moscou pendant quelque temps pour une société de recherche et
22 j'ai fait des allers-retours en Russie. La dernière fois,
23 c'était en 2019.

24 Puis, il y a eu la pandémie qui a frappé.

25 En plus de mes efforts universitaires, j'ai
26 fait toutes sortes d'activités, j'ai eu des entrevues pour le
27 *Spectator*, entre autres, le *American Conservative Magazine*,
28 *Globe and Mail*, *Citizen d'Ottawa*, *Canadian Dimension* et bien

1 d'autres publications. Entre 2014 et 2022, j'ai eu aussi un
2 blogue pour les questions russes. Et entre 2020 et 2022,
3 j'ai écrit des articles pour *RT*. J'ai cessé en février 2022
4 par suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

5 **Me HOWARD KRONGOLD:** Professeur Robinson,
6 pourriez-vous nous parler des réactions à l'ingérence
7 étrangère? Qu'est-ce que vous avez observé et quel est
8 l'impact négatif que cela a eu, selon vous?

9 **PROF. PAUL ROBINSON:** Oui. Tout d'abord,
10 quand j'ai commencé à m'inquiéter de l'ingérence étrangère
11 par suite de l'annexion en 2014 par la Russie de la Crimée.
12 On a parlé de guerre hybride à l'époque. Alors, on peut se
13 faire la guerre grâce à l'information et à d'autres moyens.
14 En fait, en matière de guerre hybride, à peu près n'importe
15 quoi sert d'arme. Ça a été accéléré en 2016 avec le scandale
16 entourant l'élection de Donald Trump aux États-Unis.

17 Donc, il y a eu toutes sortes d'accusations.
18 Entre autres, on a dit que la Fédération russe se servait
19 d'informations et d'autres moyens pour miner de l'intérieur
20 la société occidentale. Au cours de la dernière décennie, je
21 me suis rendu compte que toute personne associée avec la
22 Russie était l'objet de soupçons, tout le monde qui
23 s'écartait du narratif conventionnel concernant la Russie.

24 Et en même temps, je me suis rendu compte
25 qu'on avait tendance à accuser des gens sans aucune preuve.
26 On leur a dit que c'était des influenceurs, des
27 intermédiaires pour la Russie, des agents de l'étranger,
28 etcetera.

1 Il y a donc eu un environnement toxique et il
2 est difficile d'avoir des conversations raisonnées sur des
3 sujets aussi explosifs. On fait taire les gens ou on force
4 les gens à s'autocensurer, et je peux vous donner des
5 exemples personnels.

6 Donc, il y a quelques années, mon blogue a
7 été mentionné dans un rapport d'une boîte à idées canadienne
8 en ce qui concerne l'influence russe sur la société
9 canadienne. Et on a dit, entre autres, que c'était un point
10 de vue extrémiste sur les complots. Or, écoutez, c'est un
11 site qui déjà est très connu.

12 Je me suis plaint auprès de la boîte à idées
13 pour dire qu'il fallait consulter un expert étranger.
14 L'expert étranger a dit que c'était sans fondement. Et
15 ensuite, on a publié une sorte d'excuse. Mais l'erreur
16 n'aurait pas dû être commise par cette boîte à idées.

17 D'autres personnes, y compris des Canadiens
18 fort distingués, ont été mentionnées dans ces articles. Et
19 on a parlé d'intermédiaires, de porte-parole de la Russie et
20 des influenceurs au nom des intérêts russes.

21 **Me HOWARD KRONGOLD:** Un instant, s'il vous
22 plait. Alors, pourriez-vous parler un tout petit peu plus
23 lentement, parce qu'on a un peu de problèmes du côté de la
24 traduction simultanée.

25 **PROF. PAUL ROBINSON:** Très bien, merci.
26 Alors, peu de temps après, j'ai écrit un article qui a été
27 mentionné dans un rapport publié par le gouvernement
28 américain. Dans ce rapport, on parlait d'une enquête sur les

1 activités malicieuses par *RT* et on a mentionné mon article en
2 disant que c'était un faux narratif russe. Et dans le
3 rapport, on prétendait que l'article faisait la promotion du
4 faux narratif indiquant que l'Ukraine était un pays fasciste
5 et il y avait un lien avec mon article. Or, regardez ce que
6 dit mon article, et je vais me citer exactement. Je dis :

7 « L'Ukraine ne fait pas la promotion
8 du fascisme. » (Tel qu'interprété)

9 Pourtant, pourtant, on l'a cité comme étant
10 un élément de preuve du fait que le *RT* indiquait que
11 l'Ukraine était un pays fasciste. Alors, j'ai vérifié
12 d'autres parties de ce rapport américain. Et là aussi, on
13 faisait de fausses déclarations. Et c'était très facile à
14 vérifier parce qu'on pouvait cliquer sur le lien fourni dans
15 l'article en question, dans le rapport en question sur mon
16 article.

17 Cela met en lumière la très mauvaise qualité
18 du travail effectué par des individus et des organisations
19 qui prétendent lutter contre la désinformation et l'influence
20 étrangère. Souvent, les faits sont erronés. Et souvent, ce
21 sont des accusations qui ne devraient pas être faites, compte
22 tenu de l'importance sur la réputation des gens. Et dans un
23 rapport sur les affaires étrangères publiées aux États-Unis,
24 quand il y a des allégations qui sont fausses, on parle d'une
25 question très sérieuse.

26 Or, cela a eu un effet très intimidant de
27 refroidissement, si vous voulez. Parce que les gens évitent
28 de dire quoi que ce soit, de s'affirmer. Qui veut être

1 l'objet d'une enquête menée par les autorités par la suite?

2 Donc, ce qui se passe, c'est que la fenêtre
3 d'observation, si vous voulez, qu'est-ce qui est acceptable
4 comme discours, se rétrécit. Dans notre société, qu'est-ce
5 qu'on peut dire ou ne pas dire? Et l'effet a été d'empêcher
6 une analyse correcte. La vérité est camouflée. Le discours
7 public est rétréci. Et les options politiques diminuent.

8 Autre exemple personnel. Il y a deux ans, on
9 m'a demandé de fournir des témoignages devant un comité
10 parlementaire du SITE. Et dans cette réunion, j'ai signalé
11 aux membres du comité les rapports qui avaient été publiés
12 dans le *New York Times*, la *BBC*, le *Guardian*.

13 Donc, on ne peut pas parler d'organismes pro-
14 russes ou encore qui sortent des sentiers courants. Or, un
15 député a dit « vous parlez de propagande russe ». Et c'est
16 vraiment horrible, c'est la chose la plus horrible qui a été
17 prononcée devant le Parlement ou quelque chose du genre.

18 J'ai dit « est-ce que j'ai le droit de vous
19 répondre? ». Ce député a dit « le professeur Robinson ne
20 peut plus parler ». Le comité a voté et m'a interdit de
21 présenter ma réplique.

22 Alors, voilà ce qui se passe si, sur certains
23 sujets, vous ne respectez pas les règles prescrites qui ont
24 été fixées pour le discours acceptable ou pas. Pourtant,
25 tout ce que je faisais, c'est que je signalais au comité des
26 rapports publiés dans le *New York Times* et par la *BBC*. Et
27 par la suite, ça a été confirmé par les Nations Unies, soi-
28 dit-en-passant.

1 Donc, cela a un effet. C'est indéniable. Et
2 je pourrais citer un exemple encore plus récent, un scandale
3 il y a deux semaines mettant en cause le Festival
4 international des films de Toronto où il y a eu des pressions
5 énormes pour annuler la présentation d'un film d'une
6 directrice canadienne « Les Russes en guerre », « Russians at
7 War ». On a dit « c'est de la propagande pro-russe » dans
8 certains milieux. Or, le festival a commencé par céder à la
9 pression et a cité des dangers, des risques. Et par la
10 suite, on a battu en retraite, mais pendant un certain temps,
11 on a annulé les présentations de ce film. Encore là, c'est
12 une preuve de l'effet d'intimidation de discours de ce genre.

13 Pendant que cela se passait, un éditeur d'un
14 magazine canadien m'a dit « êtes-vous prêt à écrire un
15 article sur le sujet? ». J'y ai réfléchi et je me suis dit,
16 un instant, si le festival du film a peur pour la sécurité de
17 ses membres, moi, j'ai une famille, je ne veux pas mettre en
18 danger la sécurité de qui que ce soit et des membres de ma
19 famille. Alors, j'ai refusé. Je ne vais pas faire ça. Et
20 en fait, j'ai probablement rejeté 90 pour cent des demandes
21 des médias au cours des deux dernières années. Pourquoi?
22 Tout simplement parce que si vous dites ce qui ne plait pas,
23 on va vous accuser d'être un agent russe, etcetera. Et là,
24 vous êtes l'objet de critiques et de menaces.

25 Or, l'effet du discours sur la
26 désinformation, la guerre hybride, l'ingérence étrangère et
27 ainsi de suite, c'est que c'est un effet, comme je le disais,
28 qui limite la liberté d'expression, qui intimide et qui force

1 au silence ceux qui ont un point de vue un peu différent et
2 qui rendent impossibles les discussions raisonnables sur des
3 sujets clés.

4 Et le discours, en ce qui concerne les
5 institutions politiques et la démocratie, quand les gens se
6 rendent compte de ce qui se passe, ça devient de plus en plus
7 une force d'aliénation à l'égard de ces institutions. Quand
8 on veut se battre contre l'ingérence étrangère, ça peut avoir
9 des effets imprévus, encourager la méfiance à l'égard de nos
10 institutions.

11 **Me HOWARD KRONGOLD:** Merci. Est-ce que cela
12 a eu un impact sur votre travail universitaire, sur votre
13 capacité en matière de chercheur?

14 **PROF. PAUL ROBINSON:** Très certainement.
15 Comme je le disais, quand j'étais étudiant, j'ai visité
16 l'Union soviétique. C'était en pleine guerre froide, les
17 rapports avec l'Union soviétique étaient très mauvais.
18 Pourtant, on pouvait toujours se rendre là-bas, on pouvait
19 étudier le russe, à l'époque on pouvait faire de la recherche
20 académique. Maintenant, tout cela est impossible. Il n'y a
21 plus d'échange d'étudiants. Il n'y a plus de financement
22 offert pour des visites ou de la recherche à effectuer en
23 Russie. Les institutions de financement, comme le Conseil de
24 recherche en sciences sociales, ont annulé tout lien avec les
25 institutions recherches de russes.

26 Donc, ça empêche la recherche sociologique,
27 les sondages qui, justement, reposent sur des visites et des
28 sondages auprès de la population. On ne peut plus le faire.

1 Donc, beaucoup d'éléments des sciences politiques sont
2 devenus impossibles. La sociologie, etcetera, ça devient
3 impossible.

4 Et pourtant, on dit qu'il faut connaître son
5 ennemi pour se connaître. Ainsi, on évite d'être défait au
6 cours d'un combat. Or, à l'heure actuelle, il faut justement
7 se rendre compte que nous devons étudier ce qui se passe dans
8 les pays adversaires. Il faut voir ce dont il s'agit là-bas.
9 Qui fait de la recherche? Qui parle au nom de la population?
10 Mais maintenant, c'est impossible. S'il y a des
11 interlocuteurs avec lesquels on voudrait parler, des experts
12 en relations internationales, ils ont fait l'objet de
13 sanctions par le biais du gouvernement canadien.

14 J'ai fait une révision des journaux
15 universitaires russes. On m'a demandé quelque chose en
16 janvier. Alors, on peut imaginer que c'est quelque chose de
17 positif. On veut savoir ce qui se passe et qu'est-ce qui est
18 publié à des fins de vérification de l'exactitude dans les
19 publications russes. Mais j'ai dit à l'éditeur en chef que,
20 moi, j'avais été l'objet de sanctions par le gouvernement
21 canadien au préalable, comme les institutions académiques qui
22 ont été associées justement aux journaux scientifiques.
23 Donc, si même les journaux scientifiques comme tels n'ont pas
24 été l'objet de sanctions, peut-être que j'aurais pu accepter
25 cette invitation. Ce n'est pas que je veuille tester la loi,
26 la portée de la loi, mais j'ai dit non, je ne veux pas le
27 faire.

28 Et les travaux universitaires que je faisais,

1 sont maintenant impossibles. J'ai annulé un projet de
2 recherche que je devais faire parce que j'aurais dû me
3 pencher sur les archives russes. Ce n'est plus possible
4 d'obtenir de l'assurance-voyage. Ce n'est plus possible
5 d'être financé. Et les gens vous attaquent.

6 Il y a un professeur canadien qui, il y a
7 deux ans, est allé à un club de discussion internationale.
8 C'est une réunion qui se tient et Poutine y assistait. Et
9 quand ce professeur a accepté l'invitation, ça ne faisait pas
10 l'objet de sanctions sur cette liste. Or, ça avait changé au
11 moment où elle devait y aller.

12 Bon, on a dit « oui, légalement, vous pouvez
13 accepter puisque l'invitation est arrivée avant la
14 sanction ». Elle s'est donc servie de sa visite pour
15 demander à Poutine de libérer des prisonniers politiques. On
16 devrait encourager quelque chose du genre. Pourtant,
17 pourtant, elle a été très critiquée dans les médias et
18 ailleurs, pourquoi? Parce qu'elle s'était rendue en Russie
19 et qu'elle avait osé poser une question à Poutine.

20 Le reste d'entre nous, on s'est dit « eh
21 bien, on ne peut pas faire ça ». Donc, on a arrêté ce genre
22 d'activité. Et ça fait que, maintenant, on retourne aux
23 vieux jours de criminologie quand on a déterminé ce qui se
24 passe en Russie selon qui est à côté de qui dans les médias.
25 Donc, il y a moins de compréhension, mais le résultat, c'est
26 assez évident. Mais ça, c'est la situation qu'on a créée
27 pour nous-mêmes.

28 **Me HOWARD KRONGOLD:** Est-ce que vous pouvez

1 partager votre point de vue par rapport à comment on pourrait
2 mieux réagir à l'ingérence étrangère? Comment on pourrait
3 éviter certains effets néfastes que vous avez identifiés?

4 **PROF. PAUL ROBINSON:** Je pense qu'il faudrait
5 éviter l'inflation des menaces. J'ai lu un article dans un
6 grand journal canadien et ils disent les tentacules des
7 oligarques et les agents russes ont pénétré profondément dans
8 les entreprises, la politique et la société canadienne.
9 Alors, ce genre d'alarmisme, eh bien, ce n'est pas utile. Ça
10 fait ressortir des peurs qui ne sont pas nécessaires. Et ça
11 peut faire en sorte qu'on va cibler des personnes innocentes.
12 Il faudrait l'éviter.

13 Il faudrait avoir confiance dans la société
14 canadienne. La plupart des discours sur l'ingérence
15 étrangère semble supposer que notre société va s'écrouler si
16 nous n'agissons pas immédiatement. Je ne pense pas que ce
17 soit le cas. Et aussi, je pense qu'il faut se rappeler des
18 conséquences inattendues, néfastes, qui peuvent découler de
19 certaines actions.

20 Donc, ma recommandation, ce serait de faire
21 preuve de prudence dans ces actions. Et aussi, si vous allez
22 suggérer des actions gouvernementales précises, il faut avoir
23 des preuves à l'appui que ça va atteindre l'objectif. Il
24 faut que ce soit objectif. On a tendance à faire des
25 recommandations tout simplement parce qu'il faut faire
26 quelque chose. Mais souvent, ce qui est recommandé n'est pas
27 efficace.

28 Par exemple, il y a bien des propositions

1 pour contrecarrer la désinformation ou l'afficher pour que
2 les gens puissent être au courant. Mais selon les
3 universitaires, ce procédé est contreproductif et ça ne
4 fonctionne pas. On ne peut pas simplement corriger des
5 sources auxquelles on ne fait pas confiance. Plus on corrige
6 quelque chose, eh bien, plus les gens vont le croire. C'est
7 ça que suggèrent toutes les études.

8 Donc, il faut vraiment regarder les études et
9 non pas proposer des actions qui vont être contreproductives.
10 Surtout car il peut y avoir des conséquences inattendues,
11 néfastes. Et aussi, il faut éviter tout ce qui semblerait
12 être de la censure. Il ne faut pas interdire les médias
13 étrangers ou chercher à restreindre les médias étrangers.
14 Comme je l'ai déjà dit sur bien des questions, le cadre du
15 discours public, du débat public, c'est vraiment rendu très
16 étroit depuis quelques années. Il faudrait plutôt ouvrir
17 cette fenêtre pour le débat public et non pas le restreindre.

18 Nous avons déjà beaucoup de méfiance par
19 rapport aux institutions publiques. Si les gens perçoivent
20 que l'État s'ingère avec les médias pour restreindre ce à
21 quoi on a accès au Canada, eh bien, ça va créer davantage de
22 problèmes.

23 Et enfin, si vous voulez faire quelque chose,
24 il faut le faire bien. Comme je l'ai mentionné, bien du
25 travail qui se fait dans ce domaine n'est pas très exact. Il
26 y a beaucoup d'erreurs de faits. Et donc, c'est tout
27 simplement contreproductif. Il vaut mieux rien faire que de
28 faire quelque chose mal.

1 **Me HOWARD KRONGOLD:** Merci, Monsieur

2 Robinson.

3 Alors, on va passer à madame Woo-Paw. Alors,
4 je vais vous demander de commencer en vous expliquant vos
5 antécédents.

6 **Mme TERESA WOO-PAW:** Merci.

7 Je pense que ce qui est pertinent pour
8 aujourd'hui, c'est que je suis une première génération
9 canadienne chinoise. Je suis descendante de familles qui ont
10 été affectées par la loi sur l'exclusion et pour la taxe sur
11 les Chinois. Donc, ma famille a vécu des décennies de
12 difficultés et de séparations suite à ces politiques
13 publiques.

14 Depuis plus de 45 ans, j'ai fondé huit ONG,
15 des services communautaires, des programmes multiculturels
16 pour les jeunes et pour les enfants, pour les écoles de
17 langues, pour les conseils culturels, avec à peu près 40
18 communautés organisationnelles dans les années 90 à Calgary.

19 Et j'ai pu créer une fondation de...

20 **Me HOWARD KRONGOLD:** Miss Woo-Paw, je pense...
21 C'est très difficile de ralentir, mais si c'est possible, si
22 vous voulez bien ralentir pour les interprètes.

23 **Mme TERESA WOO-PAW:** Alors, j'ai fondé une
24 fondation sino-canadienne pour améliorer la participation
25 civile et pour contrer la discrimination des groupes chinois.

26 Et pendant la pandémie, j'ai fondé Asian
27 Canadians Together pour créer un réseau en rapport à la
28 résurgence du racisme anti-asiatique. Alors, j'ai fondé...

1 j'ai participé dans bien des changements organisationnels,
2 dans bien des initiatives depuis le début des années 90.
3 J'ai été formateur aussi.

4 Et j'ai été 12 ans en service public dans le
5 domaine de l'éducation avec une commission scolaire et
6 j'avais aussi... j'étais à l'Assemblée législative et je suis
7 présidente d'une fondation actuellement.

8 Donc, j'ai beaucoup d'expérience comme étant
9 la personne minoritaire dans la Chambre et je suis très au
10 courant de l'impact de sous-représentation et des problèmes
11 systémiques.

12 **Me HOWARD KRONGOLD:** Est-ce que vous pouvez
13 nous parler des réactions à l'ingérence étrangère et quels
14 étaient les impacts néfastes que ça a sur vous?

15 **Mme TERESA WOO-PAW:** Eh bien, tout d'abord,
16 je voudrais commencer en disant que tous Canadiens et
17 Canadiennes devraient être préoccupés par l'ingérence
18 étrangère et les menaces vis-à-vis des institutions
19 démocratiques. Moi, je suis préoccupée par l'ingérence
20 étrangère et l'intégrité de nos institutions et processus
21 démocratiques.

22 J'ai participé plusieurs fois dans les
23 consultations. Que ce soit par rapport à la modernisation de
24 la *Loi sur le SCRS* et l'ingérence étrangère. Et j'ai eu
25 l'occasion de donner mon soutien pour la modernisation de
26 notre politique publique.

27 Alors, je vais parler maintenant de
28 l'ingérence étrangère. Et le public a parfois des rapports

1 et des informations par rapport aux faits et au contenu de
2 l'ingérence étrangère. La Chine était constamment dans les
3 nouvelles. Alors, depuis le début de la pandémie, en 2019,
4 on a vu une résurgence du racisme antichinois et anti-
5 asiatique avec... on mettait l'accent surtout sur la Chine pour
6 l'ingérence étrangère de 2022 à 2024. La discrimination
7 raciale que les Chinois canadiens avaient vécue était accrue
8 de façon exponentielle.

9 Donc, on a trouvé que 40 pour cent des 550
10 répondants avaient été indiqués qu'ils avaient été traités
11 avec moins de respect que d'autres personnes. C'est un tiers
12 était menacé et intimidé personnellement. Une sur dix
13 personnes sino-canadiennes pensent que les autres Canadiens
14 pensent qu'ils sont vraiment des Canadiens. Et il y en a
15 beaucoup qui se sentent vraiment exclus dans leur société.

16 Et ça, c'est dans les statistiques de
17 Statistique Canada. Vingt (20) pour cent des canado-chinois
18 avaient eu une discrimination raciale. Et ça a augmenté
19 jusqu'à 40 pour cent une année plus tard en 2020. Et en
20 2024, 54 pour cent des Canadiens chinois en 2024 ont indiqué
21 qu'ils avaient un traitement discriminatoire, vécu un
22 traitement discriminatoire au Canada. Donc, la moitié des
23 personnes d'origine chinoise rapportent la discrimination.

24 Alors, nos institutions et les organisations,
25 ils ne veulent pas créer des préjudices pour les Canadiens
26 d'origine chinoise, mais les statistiques sont très
27 préoccupantes par rapport aux conséquences inattendues de ce
28 genre de discours et les rapports sur l'ingérence étrangère.

1 Ça, comment ça affecte les Canadiens d'origine chinoise? Ces
2 chiffres nous montrent qu'il y a des biais et des stéréotypes
3 par rapport aux Canadiens chinois, que ce soit... et le « péril
4 jaune ». Quelqu'un a pu me lire... m'envoyer une lettre quand
5 j'étais élue, en 1980 pour dire que j'étais un « péril
6 jaune ».

7 Et donc, ces préjudices sont véritablement
8 présents ici au Canada. De nos jours, nous nous sentons
9 ciblés, nous nous sentons aliénés, et désillusionnés, sous
10 nos... sur nos gardes, isolés et on perd confiance dans notre
11 système public.

12 Si je peux vous donner un exemple pour vous
13 illustrer certains des impacts. Beaucoup de rapports qui est
14 le discours sur l'ingérence étrangère s'est fait entre 2022
15 et 2023. Pendant cette période, c'était une période qui
16 était très importante pour les Canadiens chinois, car ils ont
17 compris qu'il y avait ce racisme antichinois et on commence à
18 reconnaitre aussi que c'est le 100^e anniversaire de
19 l'exclusion des Chinois qui a arrêté toute l'immigration des
20 personnes chinoises avec les législations.

21 Donc, comme présidente de cette fondation,
22 qui a fait en sorte que ces politiques soient reconnues par
23 le Gouvernement du Canada comme étant un évènement
24 d'importance historique et d'avoir un évènement qui a eu lieu
25 le 23 juin ici à Ottawa. Je pensais que les réactions et les
26 traitements... j'ai senti personnellement les traitements de
27 différentes sources. L'évènement a eu lieu à Ottawa au mois
28 de juin avec 500 personnes à Ottawa et des centaines de

1 parties qui ont participé avec... qui ont pris la parole.

2 Il y a eu aucun soutien des entités publiques
3 et seulement 5 pour cent des financements est venu des
4 commandites traditionnelles. Toutes les personnes avec qui
5 on avait parlé, d'autres commentaires, ont dit oui, c'est
6 très important, c'est une très bonne idée. Et finalement, au
7 bout du compte, personne ne nous a donné un financement, car
8 personne ne voulait être associé à quoi que ce soit qui
9 serait un évènement ou une organisation canado-chinoise.
10 Alors, tous nos amis nous ont... tous ceux qui nous soutenaient
11 ont disparu et se sont maintenus très éloignés. Donc, c'est
12 tout le monde qui a pris une distance. Et donc, il y a eu un
13 sentiment d'isolement et d'aliénation. C'était très
14 frappant.

15 Alors, avec notre fondation, on veut avoir la
16 possibilité d'avoir un lancement public pour cet évènement à
17 la Galerie des Beaux-Arts. Je pensais que ce serait une
18 bonne occasion pour que les gens puissent être au courant de
19 cet évènement. Je pense que c'est une bonne partie de
20 l'histoire.

21 Moi, j'ai trois enfants adultes et des
22 petits-enfants, et 95 pour cent des Canadiens, y incluent les
23 Canadiens chinois, ne sont pas au courant de cette histoire.
24 Alors, j'ai pris l'occasion en pensant que ce serait vraiment
25 une façon de sensibiliser le public. Et ce qui est arrivé,
26 on n'a pas anticipé. Le refroidissement dans la salle, eh
27 bien, je l'ai senti très profondément. Moi qui suis
28 canadienne depuis plus de 50 ans. C'était un glacial,

1 l'ambiance. Et je ne me suis jamais sentie aussi sans amour
2 dans ce pays. Ça depuis cinq ans... 50 ans que je suis
3 canadienne. On pouvait sentir la haine dans la salle.

4 Donc, c'était difficile et c'était une grosse
5 déception. Et en tant qu'une personne qui a participé dans
6 le changement systémique, quelqu'un qui voulait créer de la
7 capacité communautaire pour participer aux efforts de
8 changement, eh bien, on s'est dit que la sous-représentation
9 persistante et le fait qu'il n'y aurait pas de changement
10 systématique, moi, j'étais moi-même le produit. J'étais
11 quelqu'un qui voulait... croyait que la *Loi sur le*
12 *multiculturalisme* était vraiment quelque chose d'important.
13 C'était mon moteur. Et j'étais divers... c'est la troisième
14 ronde avec la diversité et l'inclusion et l'équité.

15 Alors, ce que je vois, c'est qu'il n'y a pas
16 de changement systémique. Il n'y a pas de compétences
17 culturelles. Puisque le débat public sur un sujet qui est
18 très divisif, très sensible, il n'y a pas de compassion, il
19 n'y a pas de considération, il n'y a pas de compétences pour
20 distinguer les citoyens canadiens chinois des étrangers.

21 Et j'ai, dans les consultations publiques :
22 « Comment est-ce que vous pouvez distinguer des chinois de la
23 Chine des chinois canadiens? » Et la réponse, c'était
24 intéressant, c'est qu'il n'y avait aucune distinction,
25 disait-il. Donc c'est structurel, et on est ciblé dans
26 toutes les manières de vivre. On peut parler avec les
27 Chinois dans les... on... ça peut... on peut être ciblé dans
28 l'éducation, dans les médias et dans différents éléments de

1 la société d'aujourd'hui.

2 Alors, je pense que vraiment le manque de
3 compétence, le manque de sensibilisation, c'est une grosse
4 déception. Et bien des Canadiens d'origine chinoise se
5 posent des questions. Tant de personnes autour de moi depuis
6 plus... ces 45 années, ce sont des Canadiens qui sont très
7 engagés, qui aiment ce pays, qui veulent participer dans le
8 processus de changement pour améliorer notre pays. Donc,
9 nous avons partagé ces croyances, l'un de l'importance de la
10 compréhension culturelle. Voilà pourquoi on a le mois du... de
11 la culture du patrimoine asiatique. Et ça permet la
12 cocréation, tout un tas de bonnes choses.

13 Mais ces personnes pensent également qu'ils
14 ne peuvent pas partager leur culture, puisqu'ils sont
15 d'origine chinoise. Ils sont maintenant, ils sont gênés, ils
16 pensent qu'ils ne devraient pas agir, bien qu'ils pensent que
17 c'est très important pour bâtir ce pays. Donc, y inclus
18 partager leur propre patrimoine avec leur propre famille.

19 Alors, les gens se posent la question :
20 pourquoi est-ce qu'on peut exclure les Canadiens chinois dans
21 les initiatives de diversité, équité et inclusion, dans tout
22 un tas de domaines, que ce soit l'éducation, que ce soit
23 ailleurs? Ça va, d'exclure les Canadiens quand il s'agit de
24 diversité, d'équité et d'inclusion. Alors, pourquoi est-ce
25 que les institutions préfèrent payer des dommages plutôt que
26 de travailler pour des changements?

27 Et c'est le cas également dans le secteur
28 militaire. Alors, les fonctionnaires d'origine chinoise, ça

1 prend beaucoup plus long d'avoir la cote de sécurité, ça
2 prend beaucoup plus longtemps que d'autres personnes. Alors,
3 quels sont les messages qu'on envoie aux Canadiens d'origine
4 chinoise dans les institutions canadiennes?

5 Alors, nous voulons qu'il y ait une pleine
6 participation dans la société canadienne, y inclus dans les
7 rôles de leadership. Nous avons compté 250 sociétés d'État
8 en Ontario, en Colombie-Britannique. On ne voit pas beaucoup
9 de noms chinois.

10 Alors, nous voulons encourager une pleine
11 participation dans la société canadienne, que ce soit le
12 bénévolat, que ce soit le vote, que ce soit la participation
13 dans les institutions publiques. Et les gens se posent des
14 questions et ils se disent, est-ce que c'est vraiment le
15 moment de le faire?

16 Si une organisation comme ça, les Chinois
17 canadiens ne veulent... on ne veut pas voir de Chinois
18 canadiens au conseil d'administration, on ne fait pas
19 confiance. Donc, ça, c'est une occasion pour tous les
20 Canadiens qui est perdue pour un service public qui
21 renforcerait des connexions et un accès. Les gens sont
22 préoccupés quant au fait qu'ils ne peuvent pas faire
23 confiance aux Chinois canadiens.

24 Les gens font attention à ne pas écrire le
25 mot « Chinois » dans les communications électroniques s'ils
26 s'inquiètent de la surveillance du gouvernement et
27 potentiellement amener des problèmes pour leur famille. Je
28 crois que les gens se demandent comment est-ce acceptable que

1 le bien-être social et émotionnel des gens soit un yoyo
2 quotidien.

3 Alors, est-ce que vous voulez que je parle
4 des questions politiques?

5 **Me HOWARD KRONGOLD:** J'allais vous poser la
6 question. J'allais vous demander si les réponses à
7 l'ingérence étrangère ont un impact sur les Chinois canadiens
8 ou leur volonté à s'impliquer en politique.

9 **Mme TERESA WOO-PAW:** Alors, généralement,
10 j'aime... en tant que travailleur social, j'aime parler à la
11 communauté. Donc, j'ai eu un certain nombre de gens qui
12 m'ont fait part du fait que ça a eu un impact. Ils ne
13 veulent plus faire des dons, parce qu'en faisant un don, eux-
14 mêmes ressentent que l'on va leur poser des questions. Est-
15 ce qu'ils essaieraient d'influencer ou de s'ingérer? Donc,
16 pourquoi faire un don lorsqu'en faisant un don, on s'attire
17 potentiellement des ennuis? Et de plus, des ennuis
18 potentiels pour le candidat à qui on a fait le don.

19 Donc, les gens qui éliminent ou rabaissent
20 leur soutien pour un candidat, on voit de la peur, de la
21 frustration, que ce soit directement ou implicitement. Et un
22 certain nombre de gens me disent qu'ils ont des aspirations
23 pour servir dans des postes publics. Mais presque tous
24 disent que ce n'est pas le moment. Donc, ça a un effet de
25 refroidissement sur les citoyens, parce qu'ils ne veulent pas
26 que leur loyauté, leur intégrité soit remise en question. Et
27 ils ne veulent pas potentiellement attirer des problèmes à
28 leur famille qui soit sous le regard public.

1 Je crois que c'est dommageable pour tous les
2 participants et toutes les parties prenantes dans le
3 processus. Il y a moins de gens qui se présentent. Il y a
4 moins de soutien. Il y a moins de Chinois canadiens élus.
5 On en a déjà peu. Donc, on voit une érosion du peu de
6 progrès qu'on a pu faire dans ce pays. On érode davantage
7 notre cohésion sociale. On a déjà peu de voix et on est
8 davantage réduit au silence. On n'a pas de champions dans
9 ces systèmes, ou c'est l'impression qu'on a en tout cas, et
10 nous pensons fermement que ça va avoir un impact sur
11 plusieurs générations.

12 **Me HOWARD KRONGOLD:** Puis-je vous demander si
13 vous avez des points de vue sur comment on pourrait mieux
14 réagir à des préoccupations d'ingérence étrangère afin
15 d'atténuer certains des effets négatifs dont vous nous
16 parlez?

17 **Mme TERESA WOO-PAW:** Tout d'abord, j'aimerais
18 appuyer beaucoup des choses que le docteur Robinson a
19 avancées tout à l'heure. De par mes origines personnelles,
20 je me concentre sur nos institutions. Et pour le premier
21 point, j'adopte une approche assez positive, parce que je
22 pense que nos institutions, nos médias, devraient disséminer
23 davantage de faits et d'information et communiquer, relayer
24 de l'information pertinente au grand public.

25 Parce que moi je suis formatrice en
26 diversité, travailleuse sociale, et je crois que le grand
27 public canadien, y compris les communautés affectées par
28 rapport à l'ingérence étrangère doivent savoir pourquoi on

1 vit une période difficile pour savoir ce qu'il est. Nos
2 institutions publiques n'ont pas fait preuve de sensibilité
3 et ils doivent être informés de comment les institutions
4 publiques ont réagi sur les questions de diversité et
5 d'équité.

6 Par exemple, notre gouvernement a une
7 stratégie canadienne antiraciste. Nous avons un secrétariat
8 contre le racisme, qui montre une prise de conscience et un
9 engagement lorsqu'il s'agit de confronter ces problèmes. La
10 semaine dernière, encore, le gouvernement a annoncé une
11 stratégie avec un programme de lutte contre la haine avec du
12 financement. Et le gouvernement met en œuvre la *Loi d'équité*
13 *en matière d'emploi*, est en train de la revisiter, ce qui est
14 une loi importante.

15 Donc, les institutions publiques
16 reconnaissent qu'il y a des problèmes, des défis dans ce pays
17 en la matière, et valident l'impact ressenti par les
18 communautés, le confirment. Je ne sais pas si tout le monde
19 sera d'accord avec moi, mais tant de jeunes personnes
20 racialisées n'ont pas le vocabulaire pour véritablement
21 exprimer ce qu'ils ressentent. Ils ne trouvent pas les mots.

22 Donc, nous reconnaissons, nous validons et
23 nous devons communiquer au grand public nos engagements
24 institutionnels à apporter des améliorations. Et on espère
25 que dans tout ce processus, nous arriverons à engager les
26 communautés et à leur donner une capacité pour qu'elles
27 puissent participer à ce processus d'évolution et de
28 changement.

1 Ce qui est également très important pour
2 quelqu'un qui fait ça depuis les années 80, c'est qu'il faut
3 également travailler de concert, ensemble. Les institutions
4 doivent travailler avec les communautés affectées au travers
5 de communication continue, et travailler ensemble pour
6 développer ces stratégies, ces plans d'action, pour suivre
7 les progrès, faire part des apprentissages, célébrer les
8 réussites, mais également forcer les grandes institutions
9 publiques à rendre des comptes plus efficacement, parce qu'on
10 ne veut pas que ces efforts soient simplement une mode qui
11 disparaisse.

12 Et il faut trouver des façons de donner une
13 voix à ceux qui n'en ont pas dans les institutions publiques.
14 Et tristement, les institutions publiques répercutent...
15 répètent l'histoire que les gens ont dû vivre dans ce pays.
16 L'histoire se répète. Je crois qu'on a donc l'occasion
17 d'apprendre. Moi, je crois toujours fermement... j'aime
18 toujours la *Loi sur le multiculturalisme*, même si ça reste
19 une politique inspirationnelle, je continue de croire que
20 nous sommes en meilleure posture pour reprendre là où on
21 s'est arrêté et faire mieux.

22 **Me HOWARD KRONGOLD:** Merci beaucoup.

23 Je vais passer la parole à mon collègue,
24 monsieur Poliquin.

25 **M. GABRIEL POLIQUIN:** Je vais commencer avec
26 madame Li. Merci d'être avec nous ce matin.

27 Comme nous l'avons fait avec les deux autres
28 panélistes, vous pouvez commencer par vous présenter et

1 parler un petit peu de votre participation dans la communauté
2 sino-canadienne.

3 **Mme WAWA LI:** Merci beaucoup. Je m'appelle
4 Wawa. Je suis immigrante de première génération de Chine.
5 Je suis... de deuxième génération, pardon. Je suis venue de la
6 ville de Québec à l'âge de deux ans, ce qui fait de moi une
7 Chinoise canadienne.

8 Ce qui est pertinent de dire à mon sujet,
9 c'est que j'ai remarqué à un jeune âge qu'il y avait un
10 manque de services dans la ville de Québec pour aider la
11 diaspora à dépasser les barrières linguistiques. Donc, j'ai
12 servi comme traductrice familiale toute ma vie. Et s'il y a
13 des Chinois canadiens qui font partie de la Commission, et je
14 l'espère, parce que l'on parle beaucoup d'ingérence chinoise,
15 vous comprendrez peut-être mon enfance.

16 Donc, à terme, j'ai déménagé à Montréal.
17 J'ai continué d'étudier à l'Université Concordia. Je
18 travaille également comme pigiste. Et mon lien à la
19 communauté chinoise à Montréal a commencé à Chinatown, parce
20 que j'ai des membres de la famille qui vivent là. Mais j'ai
21 aussi fini par faire des travaux communautaires, de
22 mobilisation.

23 Et ce que j'ai appris dans mon expérience -
24 parce que moi je me concentre sur les personnes à faible
25 revenu et les aînés dans la communauté - ce que j'ai appris,
26 c'est que l'écosystème de Chinatown tourne autour des grandes
27 institutions, telles que l'hôpital chinois, les unités de
28 logement abordable, l'église catholique et les centres

1 communautaires. Mais maintenant, ils sont menacés.

2 Les accusations d'enquête... les accusations
3 d'ingérence étrangère ciblent injustement ma communauté.
4 C'est amplifié par les médias, la police et des politiciens
5 opportunistes. Et ça alimente la suspicion, la peur. Donc,
6 ça met à mal le travail fondamental que l'on fait dans la
7 communauté essaie de discréditer nos efforts. Mais je suis
8 ici pour vous présenter la vérité aujourd'hui à la
9 Commission.

10 **Me GABRIEL POLIQUIN:** Est-ce que vous pouvez
11 nous parler des services que ces centres communautaires
12 apportent?

13 **Mme WAWA LI:** Oui, les services qu'ils
14 offrent, ça a commencé comme tous les services essentiels
15 pour les nouveaux arrivants, pour bien s'intégrer dans la vie
16 canadienne. Ensuite, ces services se sont étendus à beaucoup
17 de communautés immigrées. Donc, il y a des cours de français
18 et d'anglais qui sont très convoités par les communautés
19 immigrées. Il y a des soutiens à l'emploi, des soutiens
20 juridiques, des comités des femmes aussi, qui donnent un
21 réseau social pour les femmes chinoises, pour qu'elles
22 s'intègrent et des soutiens pour la violence conjugale,
23 soutien au logement, etcetera, etcetera. C'est vraiment
24 comme ça que ça a commencé.

25 **Me GABRIEL POLIQUIN:** Et ça, ce sont les
26 services qui sont donnés par le centre communautaire ou par
27 des organisations qui utilisent le centre communautaire comme
28 base, entre guillemets? Quel type d'organisation travaille à

1 partir de ce centre communautaire?

2 **Mme WAWA LI:** Que voulez-vous dire?

3 **Me GABRIEL POLIQUIN:** Est-ce que ces services
4 sont offerts par le centre communautaire lui-même ou ce sont
5 des organisations qui utilisent le centre communautaire?

6 **Mme WAWA LI:** Par le centre communautaire
7 lui-même.

8 **Me GABRIEL POLIQUIN:** Y a-t-il d'autres
9 organisations qui utilisent le centre communautaire juste
10 pour son espace?

11 **Mme WAWA LI:** Le centre communautaire a un
12 bâtiment et il loue ce bâtiment aux locataires, si c'est ce
13 que vous demandez. Le centre communautaire est une
14 organisation indépendante, mais il partage aussi avec
15 d'autres locataires.

16 **Me GABRIEL POLIQUIN:** Et ces organisations
17 sont des organisations de la communauté?

18 **Mme WAWA LI:** Je ne saurais pas, en fait.

19 **Me GABRIEL POLIQUIN:** Vous avez mentionné que
20 ces centres communautaires sont menacés. Est-ce que vous
21 pouvez me parler de cette menace et comment elle est venue?

22 **Mme WAWA LI:** Eh bien, si je peux simplement
23 faire une déclaration vis-à-vis de l'ingérence étrangère.
24 Aujourd'hui, je suis ici pour souligner les dommages de
25 l'ingérence nationale qui sont déguisés en ingérence
26 étrangère. Et ce que je vais vous présenter, c'est pas
27 abstrait, c'est directement lié à la survie de nos membres.

28 On voit une chasse aux sorcières de nos

1 politiciens et de nos chercheurs. Et ce sont tous des
2 citoyens canadiens de toutes les classes à qui on refuse les
3 droits de la *Charte canadienne des droits et libertés* et de
4 la Charte québécoise. Donc, je crois que c'est important de
5 présenter le prémisses de pourquoi je suis ici.

6 On fait une fixation, ce que j'ai remarqué,
7 sur l'ingérence étrangère qui est alimentée par les autorités
8 fédérales et les politiciens opportunistes. Et ça, ça
9 alimente une hystérie de masse qui ignore l'impact que ça a
10 sur les conditions matérielles de la communauté à faible
11 revenu. C'est principalement le point de vue que je vais
12 vous apporter aujourd'hui.

13 Je crois que c'est important de dire, je vous
14 avoue que je suis contre l'ingérence étrangère. J'espère que
15 le gouvernement agit si elle existe, mais pas aux dépens de
16 la communauté. Voilà.

17 Alors, pour vous donner un aperçu de mon
18 expérience avec l'ingérence étrangère, je n'ai
19 personnellement jamais entendu parler d'ingérence étrangère
20 auparavant. L'an dernier, c'était la première fois que j'ai
21 été informé de ces processus. C'était au travers d'un
22 article de TVA Nouvelles, où on parlait de nos deux centres
23 communautaires, qu'on appelait des postes de police illégaux.

24 Et si je puis dire personnellement, il y
25 avait une photo dans l'article qui était une photo de groupe
26 de la communauté à la commémoration du 100^e anniversaire de
27 la Loi d'exclusion des Chinois canadiens sur la Colline du
28 Parlement et j'y étais avec ma famille. Donc, ironiquement,

1 cette peur disséminée aujourd'hui montre des liens avec
2 l'histoire d'il y a 100 ans, cette dissémination de cette
3 peur.

4 Et cette... tout cela est alimenté par des
5 forces puissantes. Vous avez des groupes motivés
6 politiquement qui instrumentalisent le contexte pour répandre
7 la peur dans la communauté. Vous avez les autorités
8 fédérales, la GRC, qui fait des déclarations non... sans
9 fondement. Et je donnerai plus de détails à ce sujet-là. Et
10 vous avez les grands médias qui disséminent des
11 revendications non fondées et lancent toutes sortes de
12 messages perturbants. Et ce qui donne une culture
13 asymétrique de l'intimidation.

14 Et une telle enquête doit être menée de façon
15 responsable par les autorités, étant donné l'influence
16 qu'elles ont sur le discours principal. Et l'écosystème
17 principal ou l'opinion publique donne le bénéfice du doute à
18 ceux qui revendiquent de l'ingérence étrangère, mais sans
19 prêter attention aux victimes.

20 Donc, si je reviens au centre communautaire,
21 comme vous me l'avez demandé, je vais me concentrer
22 principalement sur le service aux familles, parce que je
23 travaille dans Chinatown et ils sont situés au cœur de ce
24 quartier.

25 Donc, à propos du centre, dans le rapport de
26 l'an dernier, on indique qu'ils ont desservi plus de 6 000
27 clients dans ce centre communautaire à travers leurs
28 différents services. Donc, c'est un air vital de la

1 communauté. Et ce n'est pas juste la communauté chinoise qui
2 bénéficie de ces services, comme je l'ai dit.

3 Pour vous donner un peu de contexte, en 2023,
4 il y a eu une annonce publique irresponsable qui annonçait
5 qu'elle était sous enquête par l'équipe intégrée de sécurité
6 nationale et opérée, soi-disant, comme postes de police
7 illégaux chinois. Tout cela sans preuve.

8 Lorsque la GRC a fait ces accusations
9 publiques, ils n'ont pas donné de définition par rapport à ce
10 qu'était un poste de police. Et ces revendications sont
11 dommageables. Ces accusations constituent une diffamation en
12 vertu de la loi québécoise.

13 Et les conséquences ont également été
14 immédiates. Il y eut des réductions de financement, ils
15 n'ont pas pu renouveler leur financement du gouvernement, qui
16 ont affecté 75 pour cent de leurs opérations. Les programmes
17 essentiels que j'ai décrits plus tôt ont été éliminés. Les
18 cours de français en premier. Et la moitié du personnel et
19 des travailleurs sociaux ont dû être licenciés de par cela.
20 Et les besoins de la communauté sont toujours là. C'est
21 dommageable à l'écosystème de la communauté, mais également,
22 ça répond de la peur dans notre communauté, parce que les
23 membres qui vont aux services familiaux, pour moi, sont des
24 membres vulnérables de la communauté. On s'attaque ici à des
25 gens qui sont déjà vulnérables.

26 Donc, en tant que membre concerné, dont la
27 famille a besoin de ces services, c'est assez perplexant de
28 voir qu'après un an et demi d'enquête, on ne sait toujours

1 pas ce que notre communauté a fait pour mériter ces
2 réductions de services. Et six mois plus tard, la GRC
3 annonce soudainement qu'ils ont réussi à démanteler
4 l'activité des postes de police. Néanmoins, ils n'ont jamais
5 décrit ce qu'ils étaient.

6 Les services familiaux, services à la famille
7 chinoise dans la communauté, sont toujours dans l'inconnu.
8 Et je suis allée aider dans le processus de vider les
9 bâtiments, les espaces des services familiaux chinois, dans
10 l'espoir de trouver des locataires pour compenser les pertes
11 de financement. Et tous les employés, les membres, avaient
12 peur. Tout le monde était affolé, débordé à réorganiser
13 l'espace. On ne comprenait pas la situation.

14 Et ils étaient également sur le point de
15 louer le deuxième étage à une organisation, mais ils ont
16 retiré l'offre parce que le locataire ne voulait pas être
17 associé à cet espace. Et ça, ça s'est fait plusieurs fois à
18 des locataires intéressés qui ont ensuite rappelé pour se
19 retirer.

20 Donc à cause de ça, le centre a eu du mal à
21 payer son hypothèque. Et lorsque l'hypothèque était due, la
22 communauté s'est mobilisée pour sauver le bâtiment *in*
23 *extremis* à travers de différentes contributions solidaires.
24 Et il y a également des membres du conseil actuel qui ont
25 réhypothéqué leur maison pour la cause.

26 Donc, on était seuls pour se défendre. Et
27 ça, c'est en raison de l'hystérie et de la frénésie qui a
28 frappé la société. La GRC n'a toujours pas offert de défense

1 au sujet de la poursuite qui a été intentée.

2 On arrive au 10 juillet 2024. Vous suivez
3 toujours? J'étais là-bas. C'était une journée où un gros
4 camion de la GRC s'est placé devant le quartier. Et j'ai
5 posé la question. J'ai dit à un agent de police « de quoi il
6 s'agit? ». Et ils ont dit « on veut informer les marchands
7 de l'ingérence étrangère ».

8 Alors, évidemment, on se sent intimidé. Et
9 le lendemain, dans les médias, on ne parlait que de ça. On a
10 dit que la GRC frappait aux portes pour discuter avec les
11 marchands, les tenanciers. Et on parlait donc des points de
12 contact où on pouvait dénoncer du harcèlement dans la
13 communauté chinoise. Évidemment, ça me préoccupait de voir
14 que personne n'exprimait d'opinion sceptique dans les médias
15 au sujet de cette opération policière. Il n'y avait pas de
16 contrepoids.

17 Et je me suis dit, bon, il faudrait une
18 enquête indépendante. J'ai posé la question à des marchands
19 qui voulaient rester anonymes, mais je retiens deux choses de
20 cette enquête indépendante. Premièrement, la peur.
21 L'intimidation imposée par les institutions canadiennes
22 plutôt que par l'ingérence étrangère dans la communauté.

23 Deuxièmement, les marchands à qui j'ai parlé
24 ne savaient pas de quoi parlait la GRC en ce qui concerne non
25 seulement l'ingérence étrangère, en fait, la plupart des gens
26 disaient que les agents les avaient encouragés à dénoncer les
27 agents qui se manifestaient dans la communauté. Donc, il y a
28 tout un écart entre ce que raconte la GRC au sujet de

1 l'ingérence étrangère dans les médias et ce que la GRC
2 raconte aux marchands sur le terrain.

3 Quand il est question d'irresponsabilité des
4 institutions, ben justement, c'est un exemple d'une opération
5 qui ne fait que nourrir les soupçons. Et ça, ça s'est
6 produit au moment où il y avait toutes sortes d'allégations
7 au sujet des centres communautaires. Mais est-ce qu'on
8 parlait des centres communautaires dans ces enquêtes ou pas?
9 Alors, compte tenu de ce qui a été dit dans les médias, il y
10 a des rapports, des associations qui sont faites
11 automatiquement et ça ne fait que semer la crainte dans toute
12 la collectivité.

13 Autres exemples anonymes, des conversations
14 dans la communauté, on parle de répression transnationale,
15 etcetera. Et là, on accuse les Canadiens d'être des agents
16 chinois simplement parce que leurs opinions sont différentes
17 de la moyenne. Donc, dans diverses organisations, des
18 organisations communautaires, on a dit, nous sommes victimes
19 d'intimidation sur le perron de nos maisons. Des groupes
20 anonymes distribuait des brochures - et j'en ai des
21 exemplaires, si vous voulez, je les ai apportés - c'est
22 publié en anglais et en chinois et on dit ce qu'il en est au
23 sujet de l'exposition aux agents étrangers.

24 Donc, ça démontre comment les sino-canadiens
25 exploitent la crainte de l'ingérence étrangère pour cibler
26 des sino-canadiens qui ne sont pas d'accord avec un certain
27 discours. Pourtant, on parle de citoyens canadiens. On a
28 droit à la liberté d'expression. On a droit à la liberté

1 d'association en vertu de la *Charte*. Mais cette hystérie
2 élimine les deux droits. Et ça... c'est un exemple de la façon
3 dont on se sert de l'ingérence pour créer de la peur, de la
4 crainte. Moi, je suis une jeune membre de la diaspora et je
5 m'inquiète. Je m'inquiète de l'exclusion des voix sino-
6 canadiennes du processus électoral canadien, du processus
7 politique.

8 En conclusion, écoutez, nous sommes tous
9 canadiens, des citoyens à part entière. Nous avons droit à
10 nos droits démocratiques en vertu des chartes québécoises et
11 canadiennes. Et je comprends que dans mon témoignage public,
12 évidemment, c'est différent des témoignages officiels
13 concernant l'enquête comme telle sur l'ingérence étrangère.
14 Et je suis reconnaissante de cette invitation de pouvoir
15 prendre la parole ici. Je sais qu'il y a des politiciens qui
16 ont été ciblés et des personnes qui ont témoigné. Et je veux
17 que leurs voix ne soient pas rejetées dans le contexte de
18 cette enquête, mais ce que j'ai raconté aujourd'hui ici parle
19 du ciblage des centres communautaires. C'est une chasse aux
20 sorcières. Et ça démontre l'impact réel de la menace de
21 l'ingérence étrangère. Ça a des implications pour toute la
22 communauté.

23 Comme Monsieur Robinson l'a dit, il y a de la
24 méfiance dans les milieux de la recherche, dans les milieux
25 universitaires au sujet de ces enjeux. Mais si on ne peut
26 pas faire confiance aux autorités sur le terrain, écoutez, ça
27 c'est un premier pas dans la bonne direction, de pouvoir leur
28 faire confiance. Les pouvoirs fédéraux... la classe politique

1 fédérale a une responsabilité dans cette hystérie. Et on
2 doit constater l'impact dans la majorité de la collectivité.

3 Encore une fois, je suis contre l'ingérence
4 étrangère et j'espère que les actes du gouvernement étranger
5 seront dénoncés, mais pas au détriment de la communauté
6 canadienne. Et je pense que comme citoyens canadiens
7 instruits qui vivent au Canada et qui ont étudié l'histoire
8 du Canada, donc, j'ai vu que le profilage racial entraîne la
9 peur, la stigmatisation, l'exclusion des communautés ciblées.
10 Et ça nous a amené au dilemme actuel en matière d'ingérence
11 étrangère.

12 Alors, encore une fois, merci de m'avoir
13 écouté.

14 **Me GABRIEL POLIQUIN:** Merci beaucoup de votre
15 intervention. Et en conclusion, avez-vous d'autres
16 recommandations pour la Commission? Par exemple, comment
17 est-ce que l'ingérence devrait être traitée compte tenu des
18 effets négatifs que vous avez mis en lumière?

19 **Mme WAWA LI:** Écoutez, je crois sincèrement
20 que si à tout le moins on donne suite et qu'on prend en
21 compte la réalité, les demandes et les suggestions que moi
22 j'ai faites ici, il y aura une certaine ramification.
23 D'autres occasions se présenteront pour trouver les
24 meilleures solutions pour ne pas porter atteinte à la
25 communauté. Il faut bien sûr écouter les témoignages,
26 qu'est-ce qu'on va en faire? Est-ce qu'on va réévaluer le
27 narratif dans son ensemble? Honnêtement, ce serait déjà un
28 bon point de départ. Et on pourrait ensuite encourager la

1 diaspora.

2 **Me GABRIEL POLIQUIN:** Merci beaucoup. Nous
3 allons maintenant passer à notre invité anonyme. Est-ce que
4 vous nous entendez bien?

5 **PARTICIPANTE ANONYME:** Oui. Est-ce que vous
6 entendez ma voix?

7 **Me GABRIEL POLIQUIN:** Oui, nous vous
8 entendons bien. Donc, je ne peux pas vous identifier.
9 Alors, on va dire Madame A, la première lettre de l'alphabet.
10 Pourriez-vous nous parler de vos antécédents,
11 tout d'abord, et de vos préoccupations ensuite?

12 **PARTICIPANTE ANONYME:** Merci. Merci
13 beaucoup. Merci beaucoup. Je suis une Sino-Canadienne et je
14 pense qu'il est temps pour la majorité silencieuse de prendre
15 la parole et de faire part de notre perspective.

16 Je fais partie de la communauté de la
17 recherche universitaire. En ce qui concerne les sciences, la
18 technologie, les mathématiques, j'ai publié beaucoup
19 d'articles, que ce soit ici ou à l'étranger.

20 Et je suis une Canadienne très fière de
21 l'être. Et je pense que les décisions de la Commission vont
22 avoir un impact, pas seulement sur moi, mais aussi sur les
23 étudiants et sur l'avenir de nos générations actuelles.

24 Alors, je vous remercie de me fournir
25 l'occasion de prendre la parole devant vous.

26 **Me GABRIEL POLIQUIN:** Merci. Très bien.

27 Pourriez-vous nous dire quelques mots au
28 sujet de l'évolution des perceptions en ce qui concerne la

1 collaboration avec les chercheurs de la République populaire
2 de Chine, avec les chercheurs, les institutions, au cours de
3 votre carrière?

4 **PARTICIPANTE ANONYME:** Oui. Je suis née en
5 Chine. Je suis arrivée au Canada comme immigrante. Et j'ai
6 obtenu mes diplômes ici au Canada. Et j'ai débuté ma
7 carrière comme professeur adjoint dans une université
8 canadienne.

9 Et depuis, évidemment, ma recherche s'est
10 accumulée. Et j'ai fait beaucoup d'efforts pour rejoindre
11 toutes sortes de gens pour qu'ils se joignent à mon équipe et
12 de façon à avoir la meilleure équipe possible. Et entre
13 autres, il y a des collaborateurs qui proviennent de la Chine
14 dans le contexte de ces efforts.

15 **Me GABRIEL POLIQUIN:** Donc, vous dites que
16 vous avez des collaborateurs dans la République populaire de
17 Chine. Avez-vous constaté des changements au cours des
18 dernières années quant à la façon dont ces collaborations
19 sont perçues dans le monde universitaire, d'une part, et par
20 les agences de financement, de l'autre part?

21 **PARTICIPANTE ANONYME:** Très certainement.
22 Mais tout d'abord, écoutez, je dois parler du contexte, et ça
23 peut être assez long et touffu comme explication.

24 Donc, en ce qui concerne les élections
25 canadiennes et la politique canadienne, en ce qui concerne
26 les plateformes et les médias, alors, le fait que les applis
27 en langue chinoise ne permettent pas toute considération, et
28 les stéréotypes selon lesquels les Sino-Canadiens sont plus

1 vulnérables à l'ingérence étrangère, c'est de la
2 discrimination. Et c'est sans fondement.

3 L'histoire a toutes sortes d'exemples cruels
4 de l'exclusion dont les Chinois ont été victimes ici au
5 Canada. Donc, les Chinois sont ici depuis deux siècles et
6 ils ont enduré toutes sortes de traitements qui n'auraient
7 pas été tolérés par d'autres groupes. Et beaucoup de Chinois
8 ont travaillé pour la construction des voies ferrées au
9 Canada et ont perdu la vie, même, dans le cadre de ces
10 efforts de construction. Pourtant, vers 1890, on a commencé
11 au Canada à avoir des propos antichinois. Ça a entraîné de
12 la violence et ça a entraîné la *Loi sur l'exclusion visant la*
13 *communauté chinoise.*

14 Et ça s'est répété jusqu'à aujourd'hui. Dans
15 les médias, la classe politique, on a commencé à attaquer le
16 gouvernement chinois et ensuite la population chinoise. Il y
17 a eu un sentiment antichinois. Certains politiciens, entre
18 autres, ont pointé du doigt la Chine et on a exigé une
19 nouvelle guerre culturelle. Et ça cible directement la
20 communauté chinoise. Et nous sommes la cible d'un contexte
21 hostile.

22 Moi, je veux la paix. Je ne suis pas la
23 porte-parole du gouvernement chinois. Et les gens qui se
24 préoccupent de l'électorat chinois sont incapables de croire
25 que nous sommes indépendants et que nous n'avons pas nos
26 propres opinions, que nous sommes victimes de l'ingérence.
27 Beaucoup de journalistes et de militants concluent que les
28 Sino-Canadiens n'ont pas de point de vue critique à l'égard

1 du gouvernement chinois et que, par conséquent, ils sont
2 victimes d'ingérence. C'est dangereux et ça nous réduit à un
3 rôle de citoyen de deuxième classe dans notre propre pays.

4 En ce qui concerne le processus électoral, il
5 faut qu'il soit, évidemment, libre de toute ingérence. Mais
6 pourquoi pointer du doigt la Chine? C'est injustifié et ça
7 rend la situation très inconfortable. Parce que nous devons
8 évidemment nous protéger contre toute ingérence.

9 Comme professeure, je sais que permettre aux
10 gens de faire valoir leurs droits est essentiel. Et ça
11 doit s'appliquer aux citoyens étrangers. Il faut s'appuyer
12 sur des faits avant de porter des accusations. Et on est
13 innocent jusqu'à preuve du contraire. Il faut évidemment que
14 tous les pays respectent les mêmes normes. Et il faut
15 protéger les intérêts du Canada à tous égards.

16 Et il n'y a pas d'ennemis permanents pour un
17 pays, il n'y a que des intérêts. Or, ce qui se passe... et si
18 je dois parler de façon anonyme aujourd'hui, c'est en raison
19 du sentiment antichinois au Canada qui est d'une telle
20 intensité que moi, j'ai peur des représailles si je fais part
21 de mon point de vue. L'hostilité est partout. Et c'est
22 pourquoi j'ai choisi l'anonymité pour me protéger, protéger
23 ma famille et même mon université. Cela vous montre à quel
24 point le sentiment antichinois s'est répandu et crée beaucoup
25 de détresse dans la communauté sino-canadienne.

26 Dans une publication sur les études ethniques
27 de... récemment, on a révélé que 40 pour cent des gens
28 d'origine canadienne qui sont dans le domaine des sciences

1 comme professeurs vivent de l'anxiété en raison de la
2 situation au Canada, comparé à 11 pour cent seulement des
3 professeurs non-chinois. Et même des recherches récentes en
4 ce qui concerne le sentiment antichinois renforce cette
5 réalité aujourd'hui.

6 Le climat de peur et de soupçons a commencé
7 évidemment avec ce qui s'est passé aux États-Unis en 2018
8 avec monsieur Trump qui a accusé la Chine de tous les maux.
9 Beaucoup de professeurs d'origine chinoise ont été persécutés
10 à tort. On les a accusés d'être des espions. Et parfois,
11 ils ont perdu leur emploi et ils ont perdu leur statut de
12 résident permanent. Ils ont été l'objet de tortures
13 mentales. Et récemment, Jane Wu, un scientifique chinois, a
14 perdu sa cote de sécurité et on lui a refusé les droits de
15 chercheur. Elle s'est enlevée la vie par la suite et nous
16 avons perdu cette chercheuse à tout jamais. Donc, la
17 situation est inquiétante.

18 En novembre 2022, et plus récemment encore,
19 Yuesheng Wang, un ancien chercheur, a été accusé d'être un
20 espion chinois. Avant même le début du procès, on l'a accusé
21 de toutes sortes de choses. C'est un choc de lire que toutes
22 ces accusations contre lui ne sont fondées que sur des
23 déclarations vagues. Est-ce qu'il ne faudrait pas que les
24 accusations soient fondées sur des preuves claires? Parce
25 qu'accuser quelqu'un pour ce qu'il pourrait faire, c'est très
26 troublant. Et c'est un précédent très dangereux.

27 En qualité de professeur, moi, j'ai vu
28 beaucoup de rhétoriques antichinoises qui ont entraîné

1 l'adoption de toutes sortes de politiques dans le domaine de
2 la recherche dont sont victimes des collègues chinois. La
3 réalité a changé. Ces politiques sont non seulement
4 préjudiciables pour la recherche, mais ça jette une ombre sur
5 tous les gens d'origine chinoise qui se voient refusés, par
6 exemple, du financement, qui sont victimes de harcèlement.

7 Et on invoque toujours la sécurité nationale.
8 Il y a des membres du comité qui ont dit qu'il faudrait
9 exclure ces candidats en raison de leur nom. En tenant pour
10 acquis que ce sont des risques d'infiltration étrangère, mes
11 propres enfants ont un nom de famille chinois et ils font
12 face à la même réalité que moi. Alors, le profilage racial
13 se répand et ça va à la rencontre des valeurs d'inclusion et
14 de diversité de la société canadienne.

15 Cet environnement hostile est exagéré par
16 toutes sortes de fausses déclarations au sujet de l'ingérence
17 chinoise. Ce sont des politiciens, des groupes antichinois
18 qui propagent ce message. Ça nous rend la cible de toutes
19 sortes de soupçons. On parle de censure. J'ai mis fin à des
20 projets de recherche. J'ai abandonné des demandes de
21 recherche parce que je ne... je présente un risque potentiel.

22 Entretemps, ces nouvelles politiques
23 concernant la recherche sont fondées sur des hypothèses.
24 Premièrement, toute collaboration avec la Chine n'est
25 profitable que pour la Chine. Mais ce n'est pas vrai. La
26 Chine a fait des progrès importants au cours des quatre
27 dernières décennies. Et dans bien des cas, ça dépasse ce que
28 nous avons fait ici. D'après un institut australien, c'est

1 maintenant en Chine que l'on retrouve 57 pour cent des
2 progrès technologiques les plus importants. Alors, souvent,
3 nous en tirons plus profit que les Chinois de toute
4 collaboration.

5 Il y a des programmes qui ont été justement
6 mis au banc au Canada. Chaque année, des chercheurs chinois
7 financés par leur gouvernement venaient au Canada pour
8 partager les résultats de leurs recherches. Donc, avec une
9 population beaucoup plus importante, leur apport est très
10 important pour nous. Et malheureusement, beaucoup d'experts
11 n'ont pas pu avoir de visa pour venir au Canada. C'est une
12 perte pour la société canadienne. D

13 Donc, les hypothèses que les Chinois...
14 l'hypothèse, c'est qu'on va voler nos secrets pour réaliser
15 des gains en Chine. Or, ce sont des choses jamais vues
16 auparavant. Et nos connaissances collectives doivent être
17 améliorées. Cela mine nos propres connaissances dans bien
18 des domaines.

19 Et la recherche universitaire doit justement
20 pousser les limites des connaissances dans le domaine
21 universitaire. Nous avons les mandats pour justement pousser
22 la technologie vers de nouvelles frontières et pour faire
23 progresser la société le plus rapidement possible. Nous
24 publions ouvertement les résultats de nos recherches, nous
25 partageons nos constats et nous cherchons des solutions.
26 Alors, on parle des experts dans l'industrie qui peuvent
27 justement combler certains écarts. C'est sans intérêt.
28 C'est déjà présent.

1 On cherche les espions dans les universités.
2 C'est comme la chasse aux sorcières de la modernité. Il y a
3 des mesures de sécurité pour protéger, mais ça affaiblit
4 toutes les fondations de notre recherche. Nos universités
5 perdent leurs talents, les meilleurs talents, puisqu'il y a
6 des services qui sont coupés et des déficits budgétaires.

7 Avec des hypothèses... des fausses hypothèses
8 par rapport aux politiques de sécurité ne vont pas protéger
9 notre sécurité nationale. Plutôt, ils créent de la peur et
10 ils invitent la communauté canado-chinoise d'avancer et ils
11 font sentir qu'ils ne sont pas les bienvenus. Et ça, c'est
12 des préjudices pour le secteur des technologies, mais aussi,
13 ça nous empêche d'être un leader mondial. Et l'histoire
14 prouve que les politiques de portes fermées empêchent le
15 progrès. Nous devons rester ouverts pour partager des
16 connaissances, pour collaborer là où on peut tirer le plus
17 d'avantages.

18 Donc, j'exhorte la Commission de prendre des
19 décisions très sages pour notre avenir. Nous devons faire
20 attention à l'ingérence étrangère, que ce soient des agents
21 étrangers qui viennent policer nos peuples, mais il faut le
22 faire avec une approche rationnelle. Quand on réagit
23 exagérément à des menaces, là, on est en train de perdre nos
24 propres ressources. Et on va manquer les véritables menaces
25 du changement climatique, des pandémies mondiales et la
26 guerre nucléaire.

27 Donc, avec d'autres Canadiens chinois, nous
28 cherchons que la Commission puisse faire arrêter la chasse

1 aux sorcières. Il faut un pays qui est ouvert et qui est
2 inclusif pour tous. C'est ce qu'il faudrait. Et c'est ce
3 qui nous donnera ce qu'il faut pour le long terme. Voilà
4 pour ma participation.

5 **Me GABRIEL POLIQUIN:** Merci, Madame A. On va
6 demander à d'autres panélistes s'il y avait des
7 recommandations pour éliminer, mais je pense que vous avez
8 terminé avec une recommandation, mais je voudrais vous
9 demander si vous avez quelque chose à ajouter.

10 **PARTICIPANTE ANONYME:** Oui, merci beaucoup.
11 J'aimerais rajouter quelque chose.

12 Alors, s'il y a une avalanche, il y a aucun
13 flocon de neige qui est innocent. Donc nous pensons que c'est
14 important de faire en sorte que tout le monde fasse attention
15 et qu'ils fassent quelque chose.

16 D'après mon expérience, je pense que les
17 agents du gouvernement doivent être imputables. Il ne faut
18 pas qu'il y ait des accusations sans fondement. C'est
19 important pour qu'ils voient si leurs actions sont motivées
20 par le racisme.

21 Ensuite, c'est notre médium. Et je suis très
22 déçue des médias, qui ne présentent pas toute l'histoire.
23 Ils ne racontent qu'une partie de l'histoire. Et c'est... ils
24 ne nous permettent pas d'avoir une perspective plus
25 exhaustive. C'est facile qu'il y ait des désinformations et
26 des mésinformations qui arrivent d'agents. Donc les médias
27 doivent bien faire le travail. Et ils doivent faire la
28 surveillance, à savoir si les agents du gouvernement font de

1 même.

2 Et les politiciens. Je pense... j'espère que
3 tous les politiques, j'espère qu'ils vont toujours mettre les
4 Canadiens et Canadiennes, la santé, la prospérité en premier.
5 Et si j'entends des politiques qui attaquent d'autres ou des
6 pays étrangers et qui veulent mettre le blâme sur d'autres
7 plutôt que de chercher des solutions, et je trouve que c'est
8 vraiment le problème des politiciens.

9 Alors j'espère que tous les politiciens à
10 l'avenir, ils vont pouvoir nous apporter davantage de
11 solutions pour améliorer le Canada plutôt que des accusations
12 sans fondement à d'autres, car ce n'est pas très utile. Et
13 j'espère qu'ils vont pouvoir proposer aussi des cadres
14 intellectuels qui ne sont pas basés sur la discrimination
15 pour que tout le monde, même la majorité silencieuse, vont
16 pouvoir contribuer à notre point de vue pour améliorer tout
17 ce processus.

18 Alors, voilà quelques idées que je peux
19 offrir. Merci beaucoup.

20 **Me GABRIEL POLIQUIN:** Merci beaucoup.

21 **Me HOWARD KRONGOLD:** Merci beaucoup à tous
22 les panélistes qui sont venus aujourd'hui. On est très
23 reconnaissant de votre participation.

24 **COMMISSAIRE HOGUE:** Nous allons prendre une
25 pause et nous allons revenir à 11 h 20.

26 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plait.

27 Cette séance de la Commission est maintenant
28 suspendue jusqu'à 11 h 20.

1 --- La séance est suspendue à 10 h 51

2 --- La séance est reprise à 11 h 21

3 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plait.

4 Cette séance de la Commission sur l'ingérence
5 étrangère est de retour en session.

6 Il est 11 h 21.

7 **COMMISSAIRE HOGUE:** Avant de commencer, les
8 panélistes ne sont plus dans la salle. Je voudrais malgré
9 tout les remercier pour les informations qu'ils nous ont
10 offerts ce matin. Je ne l'ai pas fait avant, car je pensais
11 qu'ils allaient revenir après la pause. Donc, je pensais que
12 j'aurais pu les remercier à ce moment-là, mais je pense que
13 l'information qu'ils ont fournie était très pertinente, très
14 utile et je voudrais essayer d'éviter tout malentendu et je
15 voudrais en tout cas les remercier. J'ai beaucoup de
16 gratitude.

17 C'est à vous maintenant la parole.

18 **--- PRÉSENTATION PAR Me KATE McGRANN ET Me DAWN PALIN ROKOSH:**

19 **Me KATE McGRANN:** Alors, bonjour tout le
20 monde. Je m'appelle Kate McGrann et avec moi, Dawn Palin
21 Rokosh, qui sommes membres de l'équipe des avocats de la
22 Commission. On est ici pour vous faire une présentation et
23 une mise à jour sur le processus de consultation publique.

24 Aujourd'hui, nous allons discuter des thèmes
25 qui... des thèmes et des sujets qui découlent de l'information
26 que la Commission a reçue dans son processus de consultation
27 publique. C'est important de se rappeler que l'information
28 qu'on partage aujourd'hui ne constitue pas des conclusions de

1 la Commissaire ou de la Commission, mais d'un survol du
2 processus de consultation publique et une description non
3 exhaustive de l'information que la Commission a reçue.

4 Une partie importante du mandat de la
5 Commission est d'examiner, de faire rapport sur les
6 expériences des membres, des communautés ethniques et
7 culturelles qui peuvent être particulièrement vulnérables à
8 l'ingérence étrangère. Le processus de consultation publique
9 a été conçu afin de permettre à la Commission de dialoguer
10 directement avec les membres de ces communautés, ainsi
11 qu'avec les membres du public, à propos des impacts de
12 l'ingérence étrangère et sur les manières d'améliorer la
13 situation.

14 Le processus de... nous avons des soumissions
15 écrites, des questionnaires sur l'ingérence étrangère, et
16 c'était ouvert à tous les membres du public. Il y a eu... on a
17 convoqué réunions avec jusqu'à huit personnes des communautés
18 de diaspora qui étaient représentées par les participants de
19 la diaspora à la Commission.

20 **Me DAWN PALIN ROKOSH:** La conception du
21 processus de consultation publique de la Commission et de ses
22 trois composantes a été guidée par les considérations
23 suivantes.

24 Sureté et sécurité. Des mesures ont été
25 prises afin de répondre aux préoccupations de sécurité ayant
26 été exprimées par les participants aux réunions de
27 consultation. Cela visait également à promouvoir un
28 environnement de conversation propice à l'échange libre et

1 franc d'idées et d'expériences.

2 Accessibilité. Assurer que les membres du
3 public ont à leur disposition différentes façons de partager
4 leurs expériences et leurs idées afin qu'ils et elles
5 puissent choisir la ou les manières qui leur conviennent le
6 mieux. Un des éléments clés de la considération
7 d'accessibilité était d'assurer que la Commission pouvait
8 dialoguer avec les membres du public dans la langue de leur
9 choix. Ainsi, la Commission a notamment encouragé les
10 membres du public à présenter leurs observations écrites dans
11 n'importe quelle langue et a fourni de l'interprétation en
12 direct lors des réunions de consultation lorsque demandé par
13 les participants. Ces deux exemples figurent parmi d'autres
14 mesures visant à favoriser l'accessibilité.

15 Transparence. Partager les réflexions
16 obtenues lors du processus de consultation publique tout en
17 respectant le besoin d'assurer la sûreté et la sécurité des
18 participants aux réunions, ainsi que celles du processus en
19 général.

20 Et représentativité. Communiquer avec les
21 différentes communautés de la diaspora afin de dialoguer avec
22 le plus d'individus possible et contribuer à la compréhension
23 de l'impact de l'ingérence étrangère sur les membres du
24 public et sur les communautés de la diaspora qui pourraient
25 être particulièrement vulnérables à l'ingérence étrangère.

26 **Me KATE MCGRANN:** Pour la sécurité... la sûreté
27 et la sécurité pour ceux qui participent dans le processus de
28 consultation publique et pour les personnes, vous pouvez

1 participer de façon anonyme et en toute confidentialité.

2 Les personnes qui donnaient des soumissions
3 écrites avaient différentes options pour donner leurs
4 soumissions, leurs observations à la Commission, y inclus les
5 messages encryptés. Les protocoles de sécurité ont été mis
6 en place pour qu'il y ait des réunions de consultation
7 virtuelles et en personne. Pour protéger l'intégrité du
8 questionnaire, la Commissaire... la Commission a assuré qu'il y
9 avait des mesures en place pour détecter des réponses
10 artificielles.

11 **Me DAWN PALIN ROKOSH:** Le processus de
12 consultation publique de la Commission, lancé en mai 2024,
13 aura été actif pendant cinq mois au moment de la clôture du
14 questionnaire en mi-octobre.

15 Plusieurs efforts ont été déployés pour
16 informer les individus et les groupes de la possibilité de
17 participer au processus de consultation publique, notamment
18 par le biais des médias sociaux, de communiqués de presse
19 adressés aux organismes des médias, incluant des médias des
20 communautés ethniques et culturelles opérant au Canada ainsi
21 que de campagnes de publicité numérique.

22 Les membres du public ont été dirigés vers
23 une page du site internet de la Commission consacrée au
24 processus de consultation publique. Sur cette page se trouve
25 de l'information à propos des façons de participer, ainsi que
26 des ressources pour soutenir les individus intéressés à
27 participer.

28 Reconnaissant la diversité des communautés de

1 la diaspora touchées par l'ingérence étrangère et
2 l'importance de communiquer avec les membres des communautés
3 de la diaspora dans la langue avec laquelle ils sont le plus
4 à l'aise, la Commission a mis à leur disposition des
5 informations et des ressources clés en français, en anglais
6 et dans 17 autres langues.

7 **Me KATE MCGRANN:** L'appel au public pour des
8 observations écrites a été lancé avec les lignes directrices
9 et les ressources au mois de mai 2024. La Commission s'est
10 engagée à lire et considérer toutes les observations qui
11 étaient reçues jusqu'au 12 août. Avec ce processus, il y a
12 plus d'observations... 445 observations écrites de personnes et
13 de groupes. Ces observations ont été acceptées dans toutes
14 les langues, qui pouvaient être avec des courriels, messages
15 encryptés et par courrier.

16 Ces observations vont informer le travail de
17 la Commission, et les thèmes et les sujets vont être partagés
18 publiquement. La Commission voudrait remercier tous ceux qui
19 ont fait une observation.

20 **Me DAWN PALIN ROKOSH:** La Commission a
21 cherché à recueillir directement les opinions et les
22 expériences des membres de communautés de la diaspora ayant
23 été touchés par l'ingérence étrangère. Ainsi, la Commission
24 a organisé des réunions en août et en septembre avec des
25 personnes ayant été identifiées par les organisations
26 détenant le statut de participant dans les travaux de la
27 Commission et représentant des communautés de la diaspora.

28 Ces réunions se sont tenues en personne dans

1 les lieux de rencontre demeurés secrets dans plusieurs
2 régions du pays, ainsi que virtuellement. Lors de ces
3 réunions, les participants n'ont pas prêté serment ou fait
4 d'affirmation solennelle et n'ont pas été contre-interrogés.
5 Ils ont été enjoins d'éviter de formuler des allégations
6 spécifiques visant des personnes ou des entités au Canada, le
7 tout afin de respecter le principe de l'équité, lequel est un
8 principe directeur de la Commission, et au vu du fait que ces
9 personnes ou entités n'auraient pas l'opportunité de répondre
10 à ces allégations.

11 La Commission ne tirera aucune conclusion
12 factuelle sur ou à propos de l'information ayant été partagée
13 lors de ces réunions.

14 **Me KATE MCGRANN:** Dans l'ensemble, la
15 Commission a écouté directement 105 membres des communautés
16 de la diaspora au Canada dans une série de 22 réunions. Les
17 participants de la réunion ont eu à répondre aux deux
18 questions suivantes.

19 La première question : Comment est-ce que
20 vous, vos proches ou les membres de votre communauté sont
21 affectés par l'ingérence étrangère dans les processus
22 électoraux et institutions démocratiques canadiennes?

23 Question 2 : Quelles sont vos suggestions
24 quant à comment vous et autres membres de votre communauté
25 qui êtes vulnérables face à l'ingérence étrangère pourraient
26 être appuyés et protégés, et comment cette ingérence
27 étrangère peut être détectée et combattue?

28 Pour permettre aux individus de participer de

1 façon anonyme et en confidentialité tout en partageant
2 l'information reçue à ces réunions avec le public, des
3 résumés anonymes seront partagés sur le site de la
4 Commission. Les participants auront la possibilité de
5 réexaminer, de modifier, d'approuver les résumés avant leur
6 publication. Vous écouterez certains des individus qui ont
7 participé à ces réunions de consultation durant les panels de
8 la diaspora de cet après-midi, où ils parleront de certains
9 des thèmes clés soulevés durant ces réunions.

10 La Commission souhaite exprimer ses
11 remerciements à tous les individus qui ont participé à ces
12 réunions de consultation.

13 **Me DAWN PALIN ROKOSH:** La Commission a lancé
14 un questionnaire en septembre. Le questionnaire prend
15 environ 5 à 10 minutes à remplir et permet aux membres du
16 public de partager leurs expériences et opinions sur
17 l'ingérence étrangère dans les élections et les processus
18 démocratiques fédéraux canadiens. Les réponses reçues au
19 questionnaire informeront les travaux de la Commission,
20 incluant son Rapport final.

21 Plus de 460 réponses ont été reçues à ce
22 jour. Le questionnaire sera disponible jusqu'au 16 octobre.
23 La Commission invite tous les membres du public à contribuer
24 aux travaux de la Commission en répondant au questionnaire.
25 Le lien vers le questionnaire se trouve sur le site internet
26 de la Commission, sur la page étant dédiée au processus de
27 consultation publique.

28 **Me KATE MCGRANN:** Au travers des différents

1 aspects du processus de consultation publique, les membres du
2 public ont pu faire part à la Commission de leurs expériences
3 diverses et parfois difficiles.

4 Voici un résumé de certains des thèmes clés
5 soulevés par les membres du public : la mé- et désinformation
6 et son usage pour limiter, désavantager, inciter, mettre à
7 mal et faire du mal aux individus et aux organisations ici au
8 Canada; l'utilisation des institutions et organisations de la
9 société civile canadienne, de la communauté et des milieux
10 universitaires et ceux qui travaillent dedans pour faire
11 avancer les objectifs des acteurs étrangers; et les dommages
12 collatéraux causés par les efforts du gouvernement qui
13 cherchent à lutter contre les ingérences étrangères,
14 notamment au niveau des membres de la communauté de la
15 diaspora.

16 Passons maintenant aux suggestions reçues au
17 travers du processus de consultation publique.

18 **Me DAWN PALIN ROKOSH:** Parmi les nombreuses
19 suggestions ayant été reçues par la Commission, figurent les
20 suivantes.

21 Renforcer les réponses gouvernementales à
22 l'ingérence étrangère et à la répression transnationale.

23 Améliorer et accroître l'information que le
24 gouvernement partage avec le public aux propos des risques
25 associés à l'ingérence étrangère, et sur les mesures prises
26 afin d'y faire face.

27 Établir et maintenir des relations de
28 collaboration entre le gouvernement et ses agences, ainsi que

1 les communautés de la diaspora, notamment en améliorant les
2 connaissances culturelles et en s'assurant que les points de
3 contact gouvernementaux pour les communautés de la diaspora
4 demeurent aussi constants que possible.

5 À travers le processus de consultation
6 publique, la Commission a également recueilli des
7 commentaires quant aux ressources et aux moyens disponibles
8 afin d'améliorer la connaissance et la sensibilisation
9 générales du public envers la désinformation et la
10 mésinformation au Canada, ainsi que sur comment minimiser
11 leurs impacts.

12 Les suggestions partagées à cet égard
13 incluent la création de ressources reliées à l'ingérence
14 étrangère et la répression transnationale, l'éducation
15 critique aux médias, et la lutte contre le racisme.

16 De plus, la Commission a entendu de nombreux
17 appels au déploiement d'efforts publics accrus visant à
18 vérifier factuellement - ou, en en bon français, *fact check* -
19 les informations reliées à des sujets courants de
20 désinformation et de mésinformation.

21 **Me KATE MCGRANN:** À travers les trois
22 composantes du processus de consultation, la Commission a
23 entendu des gens de partout au pays. Et nous n'avons pas
24 encore terminé. La Commission continue d'apprendre des
25 expériences et des idées des membres du public, y compris des
26 membres des communautés de diaspora qui sont vulnérables face
27 à l'impact de l'ingérence étrangère dans nos processus et
28 institutions démocratiques.

1 Cet après-midi, la Commission entendra
2 certains participants de réunions de consultation qui seront
3 dans des panels pour parler des suggestions centrées autour
4 de trois thèmes : la prise de conscience et l'éducation
5 publique; la désinformation et la mésinformation et comment
6 répondre; et les soutiens pour les communautés de la
7 diaspora.

8 Le public peut participer à ce processus de
9 consultation publique en complétant le questionnaire de la
10 Commission qui demeure ouvert jusqu'au 16 octobre 2024. Et
11 la Commission publiera plus d'informations sur ce qu'elle a
12 entendu à travers les trois composantes de son processus de
13 consultation publique sur son site Web.

14 La Commission remercie tous ceux qui ont pris
15 le temps de participer à ce processus de consultation
16 publique.

17 **Me DAWN PALIN ROKOSH:** Merci.

18 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci beaucoup. Alors,
19 nous allons arrêter pour le lunch. Et nous devons tous être
20 de retour à 1 h 30. Nous aurons de nouveau cet après-midi
21 des panels composés de membres issus de diverses diasporas.

22 Merci.

23 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plaît.

24 Cette séance de la Commission est maintenant
25 suspendue jusqu'à 13 h 30

26 --- La séance est suspendue à 11 h 39

27 --- La séance est reprise à 13 h 32

28 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plaît.

1 Cette séance de la Commission sur l'ingérence
2 étrangère est de retour en session.

3 Il est 13 h 32.

4 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, bonjour à tous.

5 **Me SARAH TEICH:** Madame la Commissaire,
6 désolée, mais avant qu'on commence, j'aimerais présenter une
7 motion. Il s'agit de l'identification indirecte de monsieur
8 Marcus Kolga par le témoin de ce matin. Je demande un
9 recours pour cette identification indirecte, soit que l'on
10 biffe cette phrase procès-verbal ou rappeler le témoin et le
11 contre-interroger ou retirer tous ces commentaires.

12 **COMMISSAIRE HOGUE:** De quoi parlez-vous
13 exactement pour ce qui a été dit ce matin?

14 **Me SARAH TEICH:** Est-ce que je peux
15 m'approcher? Parce que je suis un peu trop penchée.

16 Je suis désolée de ce léger retard. Voici la
17 citation. Alors, en réponse à une question du... par le
18 conseiller de la Commission :

19 « Pouvez-vous nous expliquer comment
20 mieux répondre à l'ingérence
21 étrangère de manière à éviter
22 certains des effets négatifs que vous
23 avez identifiés. » (Tel
24 qu'interprété)

25 Le témoin, monsieur Robinson, je crois, a
26 répondu :

27 « Je dirais d'abord éviter de grossir
28 les menaces. Et j'ai lu un article

1 dans un grand journal canadien
2 l'autre jour qui disait, et je cite,
3 les tentacules potentiels des
4 oligarques de Russie ont pénétré
5 profondément la société canadienne'.
6 Ce genre d'alarmisme n'est pas utile
7 et ça peut mener à cibler des
8 personnes innocentes et devrait être
9 évité. » (Tel qu'interprété)

10 Madame la Commissaire, si vous mettez cette
11 citation dans Google, la première... le premier résultat de
12 recherche montre que c'est un reportage de monsieur Kolga
13 publié par MacDonald... l'Institut MacDonald Laurier.

14 **COMMISSAIRE HOGUE:** D'accord, mais quelles
15 sont les allégations qui sont faites ici contre cette
16 personne? Parce que l'idée de n'identifier personne est
17 d'éviter d'accuser quelqu'un d'inconduite alors que cette
18 personne ne peut pas se défendre.

19 **Me SARAH TEICH:** C'est juste.

20 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, à votre avis,
21 quelle est l'inconduite ici qui est alléguée?

22 **Me SARAH TEICH:** Il dit que c'est grossir la
23 menace, que c'est de l'alarmisme, que ça n'aide pas, ça
24 n'aide pas, ça peut mener à cibler des personnes innocentes.
25 Alors, c'est une allégation que ce genre de reportage mène...
26 cause des torts.

27 **Me GUILLAUSME SIROIS:** Si je peux aider, nous
28 appuyons cette motion qui est tout à fait raisonnable. Nous

1 n'avons pas été prévenus de la présence de ce panéliste et
2 nous croyons qu'on devrait avoir l'occasion de couvrir le
3 procès-verbal suite à ses allégations.

4 Il pourrait être difficile de retirer ces
5 allégations de son témoignage ce matin, car il parle de
6 vérificateurs de faits ou de chercheurs, et il dit que ces
7 recherches ont été mal faites. Il a parlé... il a fait toutes
8 sortes de commentaires de ce genre, et je crois que pour
9 cette raison, nous appuyons la motion.

10 **Me NATALIA RODRIGUEZ:** Madame la Commissaire...

11 **COMMISSAIRE HOGUE:** Attendez, je veux
12 m'assurer que Maître Sirois a fini.

13 **Me GUILLAUSME SIROIS:** Oui, oui, j'ai
14 terminé.

15 **COMMISSAIRE HOGUE:** D'accord.

16 **Me NATALIA RODRIGUEZ:** Bon, alors, nous
17 croyons que c'est quelque chose qu'on devrait présenter à la
18 Commissaire. Ça permettra aux autres parties d'intervenir
19 aussi. Alors, nous vous demandons de présenter cette motion
20 par écrit pour qu'on puisse l'étudier comme il se doit.

21 **COMMISSAIRE HOGUE:** Je suis d'accord qu'il
22 devrait s'agir d'une motion écrite. Alors, je vous invite à
23 faire une demande formelle. Vous connaissez les règles.
24 Alors, la demande sera présentée aux autres parties.

25 Et je vous invite d'indiquer en détail parce
26 que, franchement, je vois ça comme étant une opinion plutôt
27 qu'une allégation de faits contre quelqu'un. Alors,
28 j'aimerais vous entendre sur cet aspect particulier. C'est

1 pas évident pour moi, mais je ne prends aucune décision. Je
2 vous dis simplement de présenter ce point, de parler de ce
3 point, car c'est quelque chose à discuter.

4 **Me SARAH TEICH:** D'accord, je le mettrai par
5 écrit.

6 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

7 **--- INTRODUCTION DU PANEL SUR LA SENSIBILISATION DU PUBLIC ET**
8 **L'ÉDUCATION:**

9 **--- ANIMATION DU PANEL PAR Me KATE McGRANN ET Me BENJAMIN**
10 **HERRERA:**

11 **Me KATE McGRANN:** Bonjour. Je suis Kate
12 McGrann. Je suis accompagnée de mon collègue Benjamin
13 Herrera. Nous sommes membres de l'équipe d'avocats de la
14 Commission.

15 Nous allons maintenant entendre un panel de
16 personnes qui ont participé à des consultations par le
17 conseil et la Commission. Ils sont là pour partager des
18 informations basées sur leur expérience. Contrairement aux
19 témoins de fait, ils sont là après avoir prêté serment.
20 Comme était le cas dans les réunions de consultation tenus
21 avec la Commission cet été, ces panélistes ont été avertis de
22 ne pas faire d'allégation contre des individus ou des
23 organisations ici au Canada.

24 Ces panélistes vont discuter des suggestions
25 qu'eux et d'autres parties pendant la réunion, des façons à
26 améliorer... des manières d'améliorer la façon de procéder au
27 Canada, y compris des séances d'information et de
28 sensibilisation du public.

1 **Me BENJAMIN HERRERA:** Merci. Nous allons
2 commencer par vous présenter les panélistes.

3 Alors, d'abord, nous avons Katpana Nagendra.
4 C'est une Canadienne tamile qui a servi de secrétaire
5 générale et porte-parole officielle pour le groupe de droit
6 des Tamouls. Ce groupe est une organisation sans but
7 lucratif qui prône les droits de la personne et cherche
8 justice pour les crimes commis contre les Tamouls au Sri
9 Lanka.

10 Deuxièmement, nous avons Sieru Kebede, qui
11 est un professionnel de la technologie d'information, qui est
12 vice-président de la grande communauté à Toronto. Monsieur
13 Kedebe est aussi volontaire comme défenseur de la défense...
14 l'Alliance pour la défense et aussi les Canadiens d'Éthiopie.

15 Troisièmement, nous avons madame Svetlana
16 Koshkareva, citoyenne canadienne née en URSS. Elle s'est
17 rendue comme journaliste en Ukraine entre 2004 et 2023. Elle
18 a travaillé aux le... à la levée de fonds pour les forces
19 ukrainiennes. Elle travaille activement notamment au groupe
20 antiguerre en Russie et l'Alliance canadienne démocratique.

21 Et enfin, nous avons Farzaneh Fard, qui est
22 titulaire d'un doctorat en sciences informatiques à Halifax,
23 à l'Université d'Halifax. Elle était membre du conseil du
24 groupe pour justice iranienne et défend la fin de la campagne
25 d'apartheid de genre.

26 D'accord. Merci.

27 **Me KATE McGRANN:** Alors, Madame... Monsieur
28 [sic] Nagendra, nous allons commencer. À notre séance de

1 consultation, vous avez parlé des efforts de sensibilisation
2 du public pour et par la communauté tamoule. Expliquez vos
3 suggestions, s'il vous plait.

4 **Mme KATPANA NAGENDRA:** Bonjour, Madame la
5 Commissaire. Je vous remercie de l'occasion qui m'a été
6 donnée de vous parler.

7 Avant de répondre à la première question,
8 j'aimerais préciser que je suis ici non seulement comme
9 défenseur des droits de la personne, mais aussi comme membre
10 de la diaspora tamoule et victime de l'ingérence étrangère
11 qui se poursuit, qui empêche notre poursuite de justice et de
12 responsabilité.

13 Offrir des suggestions concrètes pour
14 sensibiliser le public afin de réduire la... contrer
15 l'ingérence étrangère, je voudrais vous parler un peu des
16 défis de la communauté tamoule face à ce genre d'action
17 gouvernementale.

18 L'ingérence tamoule dans la vie des Canadiens
19 tamouls a des répercussions importantes. Il s'agit de
20 surveillance, de menaces, de harcèlement, de campagnes de
21 désinformation visant à discréditer les militants. Le régime
22 a accusé les militants pacifistes comme étant des terroristes
23 afin de miner leurs appels légitimes pour la justice et
24 l'imputabilité.

25 Cela cible non seulement les Canadiens
26 tamouls, mais aussi cherche à manipuler les perceptions
27 étrangères et nuire à la réponse gouvernementale aux
28 violations des droits de la personne commises dans la guerre

1 génocidale contre les Tamouls.

2 Comme survivante de la violence lors de la
3 situation à Colombo en 88, j'ai vécu les tactiques
4 d'intimidation du gouvernement de première main, même ici au
5 Canada. Bon nombre d'entre nous dans la communauté tamoule
6 avons cherché ici à nous réfugier contre le mauvais
7 traitement. Et pourtant, nous sommes victimes d'efforts de
8 harcèlement et de discréditation de la part du gouvernement
9 sri-lankais. Les campagnes se poursuivent et nuisent nos à
10 activités, et les tentatives d'intimidation continuent.

11 Lorsqu'on parle de l'imputabilité pour les
12 génocides, on nous menace et on nous accuse fausement.
13 L'ingérence du gouvernement sri-lankais contre la vie des
14 Tamouls au Canada...

15 **L'INTERPRÈTE NO 1:** L'interprète est désolée,
16 Madame lit beaucoup trop vite.

17 **Mme KATPANA NAGENDRA:** Par exemple, on essaie
18 de bloquer la construction des monuments pour le génocide des
19 Tamouls. De plus, les Canadiens Tamouls qui retournent au
20 Sri Lanka sont détenus, torturés et interrogés pour leur
21 militantisme. Les membres de la famille de ces militants qui
22 sont encore au Sri Lanka ont été harcelés et torturés comme
23 mesure d'intimidation.

24 De plus, le gouvernement sri-lankais a appuyé
25 un défi contre la constitutionnalité du projet de loi 104, la
26 *Loi d'éducation contre le terrorisme*. Et on essaie de
27 sensibiliser les Canadiens au génocide. Les Sri-lankais ont
28 aussi lancé des campagnes de sensibilisation afin de nuire à

1 la réputation de tamouls qui cherchent refuge au Canada.

2 Lorsque les réfugiés tamouls sont arrivés sur
3 le Ocean Lady, le gouvernement sri-lankais a répandu des
4 fausses nouvelles, menant les autorités canadiennes à les
5 accuser comme étant des terroristes soupçonnés et à les
6 détenir injustement, y compris des femmes enceintes et des
7 enfants.

8 Cette ingérence a aussi affecté les militants
9 Tamouls Canadiens à l'étranger, menant à des restrictions de
10 voyage et à des retards. De plus, les Canadiens Tamouls qui
11 veulent présenter... se porter candidat à des postes officiels
12 ont mené... ont subi des campagnes d'accusation... de fausses
13 accusations et accusations de lien au terrorisme. Notre
14 première recommandation est d'augmenter la sensibilisation du
15 public sur l'ingérence étrangère, surtout dans le... dans les
16 communautés où il y a diaspora.

17 Les Canadiens doivent comprendre comment les
18 gouvernements étrangers, dont le Sri Lanka, infiltrent nos
19 frontières utilisant des tactiques comme la désinformation,
20 l'intimidation et la surveillance pour empêcher les
21 activistes de défendre les droits de la personne.

22 Peu savent... peu connaissent les façons
23 subtiles et insidieuses d'influer sur l'opinion publique.
24 Nous devrions pouvoir encourager les personnes,
25 particulièrement dans les communautés vulnérables, afin de
26 les aider à reconnaître les faits d'ingérence et à connaître
27 leur...

28 **Me NATALIA RODRIGUEZ:** Désolée, Madame, les

1 interprètes nous disent qu'il faudrait peut-être faire un
2 effort pour parler plus lentement. Merci beaucoup.

3 **COMMISSAIRE HOGUE:** Tout le monde,
4 d'ailleurs, doit tenir compte de cela tous les jours.

5 **Mme KATPANA NAGENDRA:** Le gouvernement
6 canadien doit s'assurer que les citoyens aient accès à des
7 ressources et à un soutien s'ils sont ciblés, y compris des
8 recours juridiques et des mesures de protection. Le
9 gouvernement doit proactivement lutter contre les campagnes
10 de désinformation qui nuisent à ces communautés, notamment la
11 diaspora tamoule.

12 Accuser les Canadiens d'origine tamoule comme
13 étant des terroristes déforme la vérité. Ces campagnes
14 visent à discréditer les appels de justice au sujet du
15 conflit sri-lankais et l'imputabilité face au génocide. Il
16 est indispensable que le gouvernement conteste ces
17 accusations.

18 En abordant la désinformation à sa racine,
19 nous pouvons assurer que les membres de la communauté de la
20 diaspora puissent agir librement sans crainte de
21 représailles. Merci.

22 **Me KATE McGRANN:** À vos réunions de
23 consultation, vous avez parlé des avantages découlant de
24 l'expérience des communautés de la diaspora. Parlez de vos
25 conclusions là-dessus, s'il vous plait.

26 **M. SIERU KEBEDE:** Imaginez-vous ne pas savoir
27 si votre famille a survécu pendant deux ans à cause d'une
28 guerre brutale dans votre pays d'origine. C'est la réalité

1 pour des milliers, des millions de personnes. La province
2 Tigré compte quelques 7 millions d'habitants. La guerre
3 découlait d'un échec de créer un arrangement entre les gens
4 de la province de Tigré et le parti de la prospérité mené par
5 le premier ministre Abiy Ahmed.

6 Ce conflit, qui a duré du 20 novembre 2022 à
7 20 novembre 2023... 2020 à 2023... a été décrit comme génocide,
8 et pourtant n'est pas encore reconnu. Pendant cette période,
9 Tigré a fait l'objet d'un siège complet. Il y avait des
10 blocus sur l'information, les services téléphoniques, un des
11 plus longs blocus de l'histoire mondiale. Les services
12 essentiels, le commerce et les banques ont aussi été
13 interrompus. Les familles de la diaspora ne pouvaient pas
14 contacter leurs êtres chers pour voir s'ils avaient survécu.

15 Ceux qui essayaient de se joindre à des
16 listes pour en savoir plus étaient harcelés, emprisonnés et
17 menacés de mort. Malgré ces mesures draconiennes,
18 l'information a quand même réussi à fuir. Mais on a... il y a
19 de l'information qui est arrivée au Soudan vers la rivière
20 Tekezé, et les gens ont commencé à partager leurs histoires.

21 Quelques braves gens ont mené leur... ont mis
22 leur vie à risque pour sortir des personnes vers des régions
23 où la communication était possible. C'est grâce à ces
24 éléments... ces faibles éléments d'information que nous avons
25 commencé à déceler la pointe de l'iceberg. La catastrophe et
26 le génocide est l'ordre d'importance du... de l'ordre de
27 grandeur du génocide rwandais. Le gouvernement a mené des
28 campagnes de propagande, ce qui a rendu presque impossible la

1 compréhension de la crise. Par conséquent, la communauté
2 internationale est demeurée désinformée, sans information.

3 En réponse, des organisations canadiennes ont
4 mené des protes... des manifestations, notamment à Toronto et
5 Ottawa. Nous avons manifesté devant le Parlement, à
6 l'ambassade américaine, les grands moyens de communication,
7 et d'autres endroits pour sensibiliser les gens et obtenir
8 leur appui. Toutefois, les médias locaux ont ignoré nos
9 efforts. Nos manifestations étaient... étaient contestées par
10 des sympathisants du gouvernement et qui distordionnaient la
11 réalité sur le terrain.

12 Les moyens de communication ont trouvé
13 difficile de déceler qu'est-ce qui était la vérité, parce
14 qu'ils ne pouvaient pas accéder à la région eux-mêmes. Le
15 gouvernement d'Éthiopie et Érythrée avait énormément de
16 ressources et avait accès aux lobbyistes et à des
17 institutions internationales. Malgré nos efforts sans
18 relâche, nous nous sentions impuissants et frustrés par le
19 manque d'attention par le public canadien et les grands
20 moyens de communication, surtout à la lumière de l'énormité
21 de la crise.

22 Les Tigré ont dénombré plus d'un million de
23 morts. Il y a eu des massacres. Le gouvernement éthiopien a
24 mené le conflit, appuyé par les soldats érythréens et des
25 groupes paramilitaires avec un million de combattants.

26 La guerre a mené à des agressions sexuelles
27 de plus de 200 000 femmes et filles qui sont souvent
28 torturées de manière épouvantable. Cela a aussi mené à la

1 destruction de plus de 90 pour cent des écoles, des usines et
2 d'autres parties de l'infrastructure.

3 À l'heure actuelle, plus de 40 pour cent des
4 Tigré sont sans communication, ce qui empêche la justice et
5 le retour des personnes déplacées. Il y a plus d'un million
6 de personnes qui sont déplacées dans cette région, et plus de
7 70 000 réfugiés ont quitté le Soudan... ou, vers le Soudan, où
8 ils sont assujettis à plus de violence. Beaucoup d'entre eux
9 en Uganda et en Libye sont souvent victimes de trafic humain
10 et de conditions périlleuses. Un petit nombre sont arrivés
11 au Canada, particulièrement à Toronto, mais n'ont pas
12 suffisamment de soutien pour répondre aux traumatismes et
13 recevoir l'aide qu'il faut. Mon plus jeune frère est parmi
14 ceux qui sont encore en Libye et ceux qui soulignent encore
15 les luttes de notre communauté.

16 Comparez le conflit en Ukraine et en Israël,
17 eh bien, la guerre de Tigré a résulté...

18 Donc, par rapport au conflit en Ukraine ou en
19 Israël, le conflit en Tigré a donné lieu à beaucoup plus de
20 morts et de disparus, et il a fait l'objet d'une couverture
21 médiatique minimale. Ce manque de sensibilisation nous
22 empêche d'aller chercher des fonds pour la reprise et
23 d'appuyer les personnes au Canada et ailleurs.

24 Nous sommes confrontés à des demandes d'aide
25 qui sont très importantes pour toute personne ayant perdu des
26 proches au Tigré. Malgré les efforts déployés, l'ampleur des
27 besoins dépasse nos moyens. De nombreux Canadiens, notamment
28 les organismes d'aide à la personne, interviennent mais ont

1 de la difficulté à obtenir un soutien. Et nous n'avons pas
2 pu, à cause du manque de connaissance du public, apporter une
3 véritable connaissance et également faire pression sur le
4 gouvernement canadien. Une augmentation de la reconnaissance
5 nous permettrait d'alléger le fardeau financier auquel est
6 confronté notre communauté et qui bénéficie de ressources de
7 plus en plus maigres.

8 Sous le stress, un stress inégalé, certains
9 membres de la communauté acceptent de faire plusieurs
10 emplois, se font... empruntent de leur côté pour apporter une
11 assistance à leur famille pour aider des membres de la
12 famille désespérés ou des amis.

13 Malheureusement, certains dans la communauté
14 ont adopté des mécanismes malsains pour réagir à cela. Et ce
15 traumatisme collectif a considérablement augmenté le stress à
16 différents niveaux. Merci.

17 **Mme KATE McGRANN:** Madame Koshikareva, dans
18 vos consultations, vous avez dit qu'il était important
19 d'éduquer les gens sur la situation que vous connaissez.

20 **Mme SVETLANA KOSHKAREVA:** Merci beaucoup.
21 Bonjour tout le monde.

22 Le gouvernement, notamment le gouvernement du
23 Canada, doit effectivement faire davantage de choses pour la
24 guerre au Canada. L'éducation sur ces questions exige du
25 temps et des ressources. Et nous n'avons pas suffisamment
26 investi, du moins pas assez, pas autant que la Russie.

27 Il y a donc du rattrapage à faire. On ne
28 pourra pas combattre l'ingérence de la Russie sans nommer ce

1 dont il s'agit, sans veiller à assurer des protections. Par
2 exemple, les actions du gouvernement en matière de politique.
3 Notre gouvernement doit prioriser l'éducation des Canadiens,
4 qui (inintelligible) l'information et qu'est-ce qui est une
5 menace à la démocratie.

6 Il faut dénoncer les tactiques spécifiques
7 des acteurs russes, par exemple *Russia Today* ou ceux qui
8 créent de l'infotox et qui utilisent des fermes de trolls
9 pour amplifier les messages. Il faut faire savoir que cette
10 information est diffusée d'une certaine façon. Par exemple,
11 au sujet... relativement à ce que dit le Kremlin, qui est
12 amplifié et/ou qui raconte des mensonges sur des faux crimes.

13 Et je dois également dire que des médias
14 comme Facebook, TikTok, Telegram, qui sont des acteurs de
15 diffusion de ces informations, devraient être dénoncés, et il
16 faudrait les obliger à retirer les fausses informations qui
17 circulent. Et ceux qui diffusent ce genre d'information
18 devrait être écartés. Il faudrait contrer cela par des
19 moyens multiples.

20 Par ailleurs, nous devons appuyer la
21 littératie des médias et développer une stratégie pour
22 éduquer les gens sur ce plan-là. Il faut s'adresser aux
23 adolescents plus particulièrement. Lorsque la source
24 d'information évolue, il faut reconnaître cette évolution et
25 éviter que des jeunes soient victimes de ce genre
26 d'information. Les écoles pourraient intégrer des programmes
27 de littératie dans les médias pour permettre de naviguer dans
28 le paysage complexe qu'il y a au Canada.

1 Par exemple, il faudrait vérifier les faits
2 et faire davantage pour que les grands médias diffusent
3 davantage la vérité. Il faut surveiller l'information et
4 produire des informations factuelles vérifiées. Les cibles
5 de l'information, ce n'est pas uniquement nous, mais il y a
6 des personnes qui sont ciblées pour diviser la population.

7 Je dois insister sur le fait que la
8 sensibilisation et l'éducation publique sont très importants
9 mais pas suffisants. Et que cela pourrait contrer la
10 propagande. Le gouvernement peut simplement organiser une
11 réponse coordonnée pour protéger la démocratie ici au Canada.

12 Merci.

13 **Me KATE McGRANN:** Madame Fard, lors les
14 rencontres de consultation, vous avez parlé de l'écart de
15 connaissance au niveau de la population canadienne, de la
16 société canadienne fasse au régime auquel vous avez eu
17 affaire.

18 **Mme FARZANEH FARD:** Merci. Madame la
19 Commissaire, estimés membres de la Commission, j'apprécie le
20 fait de pouvoir vous parler aujourd'hui sur cette question
21 fondamentale de la sécurité nationale, de l'ingérence
22 étrangère et du système d'immigration qui fait l'objet
23 d'attaques par des régimes hostiles comme l'Iran.

24 Ces préoccupations ont été soulevées par
25 notre comité lors d'entrevues, de forums, et nous avons
26 demandé des réponses stratégiques urgentes. Le Canada a une
27 fière tradition d'accueil des immigrants, réfugiés, et le
28 Canada embrasse la diversité et l'égalité, mais il est

1 essentiel que l'on traite de la vulnérabilité pour préserver
2 l'intégrité de la démocratie et s'assurer que les Canadiens
3 soient protégés par le gouvernement qui ferait fond sur des
4 formations ciblées et des interventions ciblées.
5 Aujourd'hui, je vais vous parler de plusieurs recommandations
6 à cet égard.

7 D'abord, l'éducation pour le renforcement de
8 l'aspect judiciaire. Il est essentiel d'améliorer la
9 sensibilisation au sein des institutions clés, comme le
10 judiciaire, la GRC et le SCRS, pour combattre les agents de
11 régimes oppressifs, tels que la République islamique de
12 l'Iran. Une éducation complète, notamment s'appuyant sur la
13 formation, est essentielle pour pouvoir identifier et contrer
14 la désinformation.

15 Ensuite, les juges, les avocats et les
16 poursuivants doivent faire l'objet d'une formation spéciale
17 sur les tactiques utilisées par les personnes associées à des
18 régimes hostiles, comme l'utilisation de fausses identités ou
19 de faux documents. Ainsi, ils seraient mieux outillés pour
20 leur jugement et pour exporter... expulser certaines personnes.

21 Ensuite, il faut établir des équipes
22 spécialisées au sein des agences pour faire les vérifications
23 en matière d'ingérence étrangère qui pourraient venir de pays
24 comme la République islamique d'Iran. Les experts en
25 sécurité pourraient contrer des opérations sous le couvert
26 pour contrer l'intimidation.

27 Ensuite, on doit avoir des campagnes de
28 sensibilisation afin d'éduquer le public sur les risques

1 d'ingérence étrangère et de faire en sorte que les
2 communautés soient pleinement informées des tenants et
3 aboutissants des... de... des cibles que sont le système
4 juridique et autres au Canada. Des programmes... des outils
5 multilingues devraient être fournis.

6 Il faut ensuite faciliter la communication
7 avec les communautés par les organismes de sécurité. Pour le
8 moment, les membres de notre communauté qui sont cibles d'une
9 ingérence étrangère ne sont pas... sont au courant de la
10 présence d'agents et essaient d'obtenir des informations plus
11 précises de la part des autorités pour établir des méthodes
12 bien connues afin de communiquer avec les institutions. Cela
13 afin de protéger les communautés et de prévenir très
14 rapidement les organismes de sécurité en cas de problème.

15 Ensuite, les réformes de l'immigration
16 doivent être effectuées. Il est évident que les
17 gouvernements oppressifs ont exploité les failles du système
18 d'immigration au Canada. Des politiques très strictes à cet
19 égard sont nécessaires pour éviter que ces personnes entrent
20 au pays sous de fausses prétentions et pour renforcer aussi
21 la sécurité des militants des droits de la personne de ces
22 pays chez nous. Cela ne sera possible que par le biais d'une
23 formation spécialisée.

24 Il faut améliorer les vérifications de
25 sécurité. Il faut collaborer avec les membres de la
26 communauté canado-iranienne dont le passé ne donne pas à
27 penser qu'ils ont été liés avec le régime islamique. Il faut
28 vérifier la légitimité de revendications des immigrants,

1 surtout dans le cas de personnes soupçonnées d'utiliser des
2 fausses identités ou de cacher leurs liens avec le régime.

3 Ensuite, il faut améliorer la transparence
4 dans le cas des déportations. Le Canada doit faire
5 l'équilibre entre la sécurité publique et le respect à la vie
6 privée en favorisant, en améliorant la transparence dans le
7 cas des dossiers de personnes qui sont liées avec des régimes
8 ayant enfin les droits de la personne. Cela concerne des
9 hauts personnages qui peuvent résider au Canada.

10 Il faut combattre l'extrémisme sur les campus
11 universitaires. Les universités, de plus en plus, deviennent
12 le terrain d'activités extrémistes et de recrutement. Le
13 gouvernement doit sensibiliser les étudiants et lancer des
14 initiatives de prévention. Les partenariats avec les
15 universités afin de sensibiliser davantage les populations
16 sur la présence de groupes ennemis, et le Canada doit
17 répondre aux efforts de radicalisation qui sont déployés.

18 Par ailleurs, les autorités doivent veiller
19 davantage à ce que les sanctions ne soient pas enfreintes et
20 doivent surveiller les professeurs qui ont des loins... des
21 professeurs qui ont des liens étroits avec les régimes. Il
22 faut assurer une surveillance gouvernementale sur les groupes
23 qui sont actifs sur les campus, notamment en matière
24 financière, et qui ont des liens avec des groupes terroristes
25 afin de leur barrer le chemin.

26 Merci.

27 **Me BENJAMIN HERRERA:** Madame Nagendra, je
28 reviens.

1 Donc, lors de votre consultation, vous avez
2 dit que le gouvernement pourrait prendre des mesures pour
3 effectivement s'attaquer aux racines du mal dans le milieu
4 tamoul.

5 **Me KATPANA NAGENDRA:** Oui. Il est impératif
6 que le Canada entreprenne des mesures décisives pour que les
7 Canadiens d'origine tamoule n'aient pas peur d'être... de faire
8 l'objet de répression.

9 Et pour l'instant, le gouvernement
10 n'intervient que lorsque une accusation a été portée et
11 établie, et les coupables peuvent échapper aux répercussions
12 de leur non-respect de la loi et ils peuvent continuer
13 d'exercer des pressions sur les Tamouls au Canada.

14 Le fait qu'ils puissent échapper au prix à
15 payer pour leurs crimes fait que la justice n'est pas rendue.
16 Le Canada doit donc être plus déterminé dans... pour tenir
17 responsable les gens qui sont arrêtés et qui sont soupçonnés.
18 Par exemple, ceux qui participent à des crimes
19 extrajudiciaires, à des violences. Eh bien, à cause de tout
20 cela, à la faveur du conflit, beaucoup de personnes peuvent
21 continuer de porter tort alors qu'ils sont au sein du
22 gouvernement au pays.

23 Le gouvernement ne peut pas rester coi face à
24 de telles infractions. Il doit adopter des mesures fermes
25 pour collaborer avec les institutions internationales comme
26 la Cour pénale internationale, la Cour de justice et les
27 Nations unies. Il doit invoquer des mécanismes en vertu de
28 la *Loi Magnitsky*, des systèmes canadiens, dans le cas des

1 ressortissants étrangers.

2 Le Canada doit également être un champion de
3 ce qui se fait à l'échelle internationale, comme au Conseil
4 les droits de la personne pour insister à un renouvellement
5 des mandats afin de faire des enquêtes sur les actions du
6 gouvernement pendant la guerre et après la guerre.

7 Il faut non seulement faire en sorte que les
8 coupables soient tenus pour responsables, mais il faut
9 également que les institutions au Sri Lanka cessent de
10 permettre que ce genre d'abus se poursuive.

11 Le Canada doit aussi exercer sa compétence
12 internationale de façon plus affirmée pour poursuivre les
13 ressortissants Sri Lankais qui se sont livrés à des crimes
14 contre l'humanité et autres. En utilisant... en ayant...
15 recourant aux institutions internationales plus appropriées,
16 le Canada pourra défendre le droit international.

17 Et puis, il est également clair que le
18 gouvernement Sri Lanka estime qu'il peut s'ingérer dans les
19 décisions du gouvernement relativement aux infractions qu'il
20 commet. Et ces actions ont été condamnées ouvertement par
21 Justin Trudeau le 18 mai lors de la fête... enfin, lors des
22 commémorations au sujet du massacre au Sri Lanka.

23 Et le Sri Lanka se préoccupe peu des
24 positions du Canada, ce qui vient finalement remettre en
25 question la position du Canada. Le Gouvernement du Canada
26 doit aller au-delà des reconnaissances faites au Parlement du
27 génocide pour reconnaître tous les crimes commis contre les
28 Sri Lankais et contre les Tamouls, plus exactement.

1 Au cœur de ce problème, il faut assurer la
2 justice pour les victimes tamoules et les survivants qui
3 continuent de souffrir des conséquences du génocide. La
4 justice dans ce contexte veut dire qu'il ne faut pas non...
5 qu'il faut non seulement tenir les gens pour responsables de
6 leurs actes mais faire en sorte que les Tamouls pourront
7 rentrer en sécurité chez eux et demander réparation pour les
8 torts qu'ils ont subi.

9 Les militants comme moi ne pourront jamais
10 retourner chez eux tant que leur vie sera en jeu. Le Canada
11 nous exemple sur la scène internationale et montrer que les
12 criminels ne trouveront pas de refuge ici, ne pourront pas
13 évoluer en toute impunité ici au Canada, et que nous
14 défendons les valeurs de la justice contre le genre
15 d'atrocité perpétrée.

16 Et il faut envoyer clairement le message
17 disant que le Canada ne tolère pas les violations des droits
18 de la personne.

19 Merci.

20 **Me BENJAMIN HERRERA:** Monsieur Kebede, lors
21 de votre consultation, vous avez dit qu'il y avait peut-être
22 possibilité d'améliorer la situation au Canada,
23 l'intervention du Canada.

24 **M. SIERU KEBEDE:** Effectivement, les
25 communautés, effectivement, demandent... enfin, souvent
26 soumises à des demandes. Et il y a des soutiens... des
27 services de soutien en santé mentale qui sont offerts. Et
28 nos réfugiés ont besoin de services de relocalisation, de

1 logement, etcetera.

2 Malheureusement, nos communautés locales
3 n'ont pas les ressources nécessaires pour répondre à la
4 demande. Il y a à la fois des problèmes techniques et un
5 manque de finances pour aider les survivants. Par exemple,
6 notre communauté la plus importante, celle de Toronto, n'a
7 pas les fonds nécessaires à son centre communautaire pour
8 offrir des services minimums.

9 À l'échelle internationale, le gouvernement
10 Canada a toujours montré qu'il apportait une aide
11 internationale, dès les années 1980. Et jusqu'à présent,
12 l'offre offerte n'est pas en proportion avec les besoins
13 constatés. Les gens ont besoin d'un soutien urgent de la
14 part d'un acteur international. Les efforts de
15 reconstruction promis en fonction de l'accord de Victoria
16 [sic], ces promesses ne se sont pas réalisées.

17 Un grand nombre de personnes ont été
18 déplacées à l'interne et ont besoin d'être aidées. Des
19 écoles, des hôpitaux, des puits doivent être rebâti ou
20 reconstruits. En Afrique de l'Est, on constate ce manque
21 d'aide. Beaucoup d'organisations au Soudan ont quitté le
22 pays à cause du conflit, laissant les personnes sur place
23 sans aide.

24 Le Canada peut jouer un rôle fondamental en
25 apportant une aide alimentaire et autre aux réfugiés. Une
26 aide à la relocalisation aussi pour ceux qui retournent au
27 pays. Et une aide à la reconstruction pour les
28 infrastructures publiques dévastées. Le Canada peut se

1 servir sur... peut faire appel à son influence dans le champ
2 international pour faire respecter les accords de Victoria
3 [sic].

4 Combattre un gouvernement répressif, que ce
5 soit dans les médias ou autre, a fait l'objet d'un rapport
6 par un groupe d'action. Les... plusieurs organisations ont
7 adhéré à nos recommandations dans notre rapport, qui est en
8 ligne. Et je vais vous dire de quoi il s'agit.

9 D'abord, créer une agence et désigner un
10 groupe de travail pour étudier la répression en ligne.

11 Deuxième recommandation; créer une ligne
12 téléphonique pour apporter les incidents de ce genre pour
13 qu'ils soient centralisés;

14 Criminaliser le harcèlement en ligne et la
15 violence numérique;

16 Sensibiliser les communautés sur leurs droits
17 juridiques;

18 Former les agents de la paix sur comment agir
19 dans ce genre de situation;

20 Offrir un soutien psychologique au service de
21 soutien aux victimes;

22 Créer un fonds spécialisé pour les victimes
23 de répression transnationale;

24 Surveiller les incidents de répression
25 transnationale;

26 Et enfin, empêcher ce genre d'incidents.

27 La *Loi sur la protection des réfugiés*
28 pourrait être invoquée pour essayer d'éviter la répression

1 transnationale.

2 Merci.

3 **Me BENJAMIN HERRERA:** Merci.

4 Madame Koshkareva, lors de vos réunions de
5 consultation, l'impact de la désinformation sur la communauté
6 russo-canadienne a été discuté. Pouvez-vous nous donner plus
7 de détails?

8 **Mme SVETLANA KOSHKAREVA:** Oui, bien sûr.

9 Comme citoyenne canadienne, j'ai observé combien de
10 communautés russophones ici au Canada sont ciblées. Les
11 médias soviétiques... russes, pardon, répandent la
12 désinformation auprès du public dans les deux langues
13 officielles, en plus du russe. Ils utilisent des événements
14 comme la journée de la... la parade de la journée de la
15 victoire et célèbrent les héros de la Seconde Guerre mondiale
16 ici, mais ont été cooptés pour appuyer les actions militaires
17 en Ukraine, y compris le conflit en cours.

18 Les groupes de médias sociaux dans des lieux
19 comme Ottawa, Toronto, Montréal et Calgary utilisent aussi la
20 narrative du Kremlin. À mesure que le Canada s'est montré
21 plus résilient à ce genre de propagande que nos voisins
22 américains, les Canadiens qui font l'objet de la diaspora
23 sont néanmoins exposés à ce genre de situation, comme le
24 montrent certains médias dont je parlerai tout à l'heure.

25 Certains Canadiens pourraient être indemnisés
26 financièrement pour appuyer ce genre de choses. Il y a des
27 documentaires qui peuvent amplifier les récits qui peuvent
28 être repris dans les médias sociaux. J'ai trois messages

1 clés là-dessus. La Russie est un autre État autocrate qui
2 travaille activement à une guerre numérique contre le Canada,
3 ciblant notamment la diaspora russe. Et la Russie gagne en
4 ce moment parce qu'on n'a pas pris la menace au sérieux
5 depuis trop longtemps.

6 La Russie mène des campagnes de propagande au
7 Canada visant la division sociale et à miner la confiance
8 envers nos institutions, y compris les médias. Ceci est
9 parce que la société devient plus facile pour la Russie de
10 manipuler et contrôler la société.

11 En plus d'influencer la façon dont les
12 Canadiens pensent, on peut éventuellement influencer sur les
13 politiques futures. Ces buts inclut établir un ordre qui est
14 aligné à l'autocratie, démanteler l'OTAN et éliminer les
15 sanctions contre le Canada et avoir l'appui du Canada pour ce
16 genre de situation.

17 Nos institutions publiques ne sont pas encore
18 prêtes à faire face à cette menace. Nous avons découvert
19 certaines d'entre elles par le gouvernement américain, et les
20 autorités canadiennes ne peuvent pas nous en dire plus sur ce
21 qui est déjà... à part ce qui est déjà public. Sans les États-
22 Unis, cette campagne de propagande n'aurait jamais été
23 détectée.

24 Oui, le gouvernement... et pourtant le
25 gouvernement a émis des déclarations publiques sur ces... sur
26 la... sur ce genre d'opérations, mais le gouvernement du Canada
27 n'a rien fait jusqu'ici. Alors, le dictateur russe s'importe
28 peu des déclarations canadiennes ni aux sanctions qui le

1 visent.

2 Il est très important de comprendre que la
3 Russie est en train... mène une coalition grandissante de pays
4 autocratiques comme la Russie, l'Iran... la Russie, l'Iran, la
5 Chine et d'autres. Et de plus en plus, ils se tournent vers
6 les objectifs communs. Pour maintenir ce pouvoir, ils
7 emploient des méthodes sophistiquées comme la propagande, la
8 surveillance, l'ingérence électorale et la déstabilisation de
9 la démocratie ici.

10 Ils commencent déjà à reconnaître les effets
11 cognitifs... le soutien de la guerre en Ukraine...

12 **L'INTERPRÈTE NO 1:** L'interprète est désolée,
13 mais Madame parle beaucoup trop vite. L'interprète fait de
14 son mieux.

15 **Mme SVETLANA KOSHKAREVA:** Mais il y a aussi
16 des partis politiques au Canada qui adoptent la position
17 visant à appuyer l'Ukraine... hésitent à appuyer l'Ukraine.
18 Les médias... quelques incidents ont fait l'objet d'articles
19 dans les journaux, mais ce n'est que la pointe de l'iceberg.

20 La Russie mène une guerre d'information, mais
21 un pays étranger ne devrait pas pouvoir influencer sur les
22 politiques canadiennes, surtout lorsque ça se fait depuis
23 25 ans. Cette campagne médiatique est surveillée au Canada
24 depuis... c'est... il y a quelques 500 000 brochures qui ont été
25 réparties dans différentes villes canadiennes, distribuées.
26 Ces allégations sur les médias est bien pire que ça, parce
27 qu'il y a des [...].

28 Deuxièmement, parce que les Russes utilisent

1 cette stratégie au Canada et ailleurs depuis des années, dans
2 les circonstances affectant... la guerre cognitive n'est pas
3 comprise et encore moins discutée.

4 **Me NATALIA RODRIGUEZ:** Je suis désolée de
5 vous interrompre. Nos interprètes, encore une fois, de
6 ralentir.

7 **Mme SVETLANA KOSHKAREVA:** J'essaie de
8 respecter le temps.

9 On poursuit la guerre cognitive en se
10 préparant à un conflit plus étendu, mais ça ne peut pas être
11 réalisé du jour au lendemain. C'est pour ça qu'il faut agir
12 immédiatement.

13 Les appels à l'action, les recommandations,
14 donc, nous devons faire face à la situation comme étant la
15 menace nationale qu'elle est. Il ne s'agit pas simplement des
16 campagnes de désinformation. Ce sont... c'est une guerre
17 cognitive ciblant les Canadiens et la diaspora russe. Nous
18 devons réagir.

19 Si la Russie estime qu'elle peut cibler les
20 Canadiens, nous devrions faire la même chose. Nous devons
21 avoir une institution responsable de ce genre de choses.
22 C'est très important parce que nous voyons la menace. À long
23 terme, on va créer... il faudrait créer une institution dont la
24 seule responsabilité serait de répondre à cette guerre
25 cognitive et avec les autres intervenants comme le SCRS et
26 d'autres organismes canadiens.

27 Et j'espère que cette Commission pourra faire
28 enquête sur ces résultats, sur ces événements, y compris le

1 témoignage des fondateurs de ces médias et les gens qui y
2 travaillent. En d'autres termes, nous devons agir rapidement
3 pour protéger la sécurité canadienne et sa démocratie.

4 Merci.

5 **Me BENJAMIN HERRERA:** Et enfin, lors de vos
6 réunions de consultation, les actifs étrangers au Canada ont
7 été mentionnés. Pouvez-vous nous parler de vos idées là-
8 dessus?

9 **Mme FARZANEH FARD:** Merci. Madame la
10 Commissaire et membres du comité, les actifs étrangers saisis
11 pourraient empêcher le travail de ceux qui cherchent à miner
12 la sécurité canadienne.

13 Mes recommandations sont donc de cibler les
14 actifs, la saisie d'actifs, et les sanctions. Le
15 gouvernement devrait élargir ses politiques de saisie
16 d'actifs, comme les actifs... comme on cible les actifs... les
17 avoirs des fonctionnaires russes. La même chose pour les
18 gens qui sont liés au régime iranien. Des activités de
19 renseignement et les tactiques utilisées pour cacher les
20 avoirs sont vitales pour le succès de cette politique.

21 Les sanctions devraient être... devraient
22 inclure non seulement les fonctionnaires séniors, mais aussi
23 les individus de plus bas niveau associés à des organisations
24 comme l'IRGC. Ceci les empêcherait de poursuivre leurs
25 activités au Canada et d'intimider leurs critiques. Le
26 public aussi doit être informé de la façon dont les régimes
27 étrangers utilisent les ressources financières au Canada.
28 Des campagnes de sensibilisation peuvent aider les citoyens à

1 comprendre l'importance de sanctions et de saisie d'avoir
2 comme outil pour protéger la démocratie.

3 En conclusion, les menaces de sécurité
4 nationale menées par l'ingérence étrangère, particulièrement
5 par des individus liés à des régimes d'oppression,
6 nécessitent une approche à plusieurs facettes. Les
7 organismes de respect de la loi et le public et les médias,
8 leur participation, donc, est importante pour accroître la
9 possibilité que ces questions soient prises au sérieux. Une..
10 des réformes plus strictes d'immigration, les saisies d'avoir
11 et les protections juridiques pour les militants, les
12 défenseurs de droits de la personne sont aussi des mesures
13 importantes pour protéger la démocratie canadienne et la
14 sécurité du pays.

15 Par le biais de ces mesures, nous pouvons
16 mieux protéger le Canada contre les menaces étrangères et
17 faire en sorte que ceux qui cherchent refuge dans notre pays
18 le fassent de façon honnête et pas pour éviter leur
19 responsabilité dans des crimes à l'étranger.

20 J'enjoins la Commission à prendre ces
21 recommandations au sérieux à mesure que nous travaillons
22 ensemble pour renforcer la résilience du Canada contre
23 l'ingérence.

24 Merci de votre temps et votre attention.

25 **Me BENJAMIN HERRERA:** Merci beaucoup. Madame
26 la Commissaire, cela termine notre premier panel.

27 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci d'avoir partagé vos
28 idées. Nous allons maintenant prendre une pause de

1 20 minutes et nous reviendrons donc à 15 h 45?

2 **Me NATALIA RODRIGUEZ:** Je pense que l'horaire
3 prévoit une pause de 15 minutes.

4 **COMMISSAIRE HOGUE:** Ah, pardon. Oui, vous
5 avez raison, c'est 15 minutes. Alors, on reprend à 15 heures
6 moins 20... à 2 h 40, 14 h 40. Quelle heure est-il? Il est
7 14 h 22. Je suis pas bonne avec les chiffres. Alors, on
8 pourrait ajouter 15 minutes, donc 14 h38. Donc, 14 h 40.

9 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plait.

10 Cette séance de la Commission est maintenant
11 suspendue jusqu'à 14 h 40.

12 --- L'audience est suspendue à 14 h 23

13 --- L'audience est reprise à 14 h 43

14 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plait.

15 Cette séance de la Commission sur l'ingérence
16 étrangère est de retour en session.

17 Il est 14 h 43.

18 **--- INTRODUCTION DU PANEL SUR LA MÉSINFORMATION ET**

19 **DÉSINFORMATION ET LES FAÇONS D'Y RÉPONDRE:**

20 **--- ANIMATION DU PANEL PAR Me KATE McGRANN ET Me BENJAMIN**

21 **HERRERA:**

22 **Me BENJAMIN HERRERA:** Merci, Madame la
23 Commissaire. Nous allons maintenant entendre notre deuxième
24 groupe de personnes qui ont participé à une séance de
25 consultation. Cette fois-ci, nous allons parler des
26 suggestions que eux-mêmes et d'autres ont formulées pour
27 améliorer la position du Canada face à l'ingérence étrangère
28 sur le thème de la mésinformation et de la désinformation et

1 la façon d'y réagir.

2 **Me KATE McGRANN:** Nous allons commencer par
3 présenter nos panélistes. Alexandra Chyczij, depuis 2018,
4 elle est présidente du Congrès canadien-ukrainien, qui unit
5 et qui prend position pour les 1 million 400 mille Canadiens
6 d'origine ukrainienne. Elle est avocate de profession et
7 elle travaille pour des associations. Et depuis 2018, elle
8 est une voix proéminente de la diaspora ukrainienne au
9 Canada.

10 Sherap Therchin est activiste en droit de la
11 personne, une leader de la communauté, et directrice du
12 Canada... du Comité Canada-Tibet. Elle a conseillé sur les
13 questions de droit de la personne, de réfugiés et de
14 démocratie. Et elle a été conseillère auprès du Réseau de
15 défense des réfugiés.

16 L'autre témoin est du Manitoba et fait partie
17 d'une association depuis 2009. Elle est l'une des premières
18 journalistes ayant travaillé pour un journal indépendant en
19 Érythrée.

20 Monsieur Zhang a pris position depuis 20 ans
21 pour intervenir auprès des élus. Monsieur Zhang a gagné la
22 médaille du Jubilé de la Reine pour son action. Il a
23 travaillé en étroite relation avec des Chinois... Canadiens
24 d'origine chinoise, notamment avec la... pour obtenir les
25 excuses relatives aux taxes faites aux Chinois.

26 **Me BENJAMIN HERRERA:** Merci. Madame Chyczij,
27 commençons par vous. Lors de votre rencontre, vous avez dit
28 que c'était nécessaire d'éduquer la population sur la pensée

1 critique et la littératie des médias. Pouvez-vous nous en
2 dire plus?

3 **Mme ALEXANDRA CHYCZIJ:** Merci beaucoup pour
4 cette invitation à comparaître devant vous.

5 Tout d'abord, il convient de situer les
6 choses en contexte afin que vous compreniez le pourquoi de
7 nos recommandations. Comme vous savez, l'un des principaux
8 instruments de la guerre hybride par la Russie a été déployé
9 contre les démocraties de l'Occident. Après... la communauté
10 qui a fait l'objet d'attaques par la Russe.

11 Et dans son rapport, il a été déclaré que :

12 « La Russie continue de chercher à
13 discréditer les Canadiens d'origine
14 ukrainienne au Canada, notamment de
15 les traiter de néofascistes. Ce
16 genre de rhétorique appuie les
17 efforts déployés par le gouvernement
18 pour s'en prendre à la diaspora
19 ukrainienne au Canada et appuie... et
20 pour appuyer la guerre hybride menée
21 contre les Ukrainiens. » (Tel
22 qu'interprété)

23 Il y a une diffusion de l'information
24 relative à ce... mésinformation, en fait, relative à ce conflit
25 qui porte qui porte tort à notre communauté.

26 Un récent sondage montre qu'un grand nombre
27 de répondants ont fait l'objet d'incidents basés sur la haine
28 et avant l'invasion de la Russie en Ukraine, telle n'était

1 pas la situation. Et il y a un refus de condamner ce genre
2 d'activité par certaines autorités. Et ce cas de
3 désinformation remonte à très longtemps. Une des pires
4 attaques suivies par notre communauté remonte aux années
5 1980, quand personne n'a voulu dépenser de l'argent. C'était
6 à l'époque du gouvernement Mulroney, qui a dû mettre en œuvre
7 une commission pour se pencher sur la chose.

8 Et le juge Deschênes a confirmé à l'époque
9 que l'enquête a été lancée après la diffusion de récits faux
10 de façon délibérée dans les médias. Le juge Deschênes a dit
11 que ces récits plantés par des représentants du centre... ou
12 contre le centre Simon Wiesenthal et ils ont accusés plus de
13 9 000 personnes d'être des criminels de guerre sans aucune
14 preuve. Et après avoir admis que les noms qui paraissaient
15 d'origine de l'est avaient été choisis dans le bottin
16 téléphonique, le juge Deschênes a dit que les accusations
17 avaient été grossièrement exagérées et que personne n'avait
18 été réprimé. Le juge a ordonné que, compte tenu de la nature
19 de l'enquête, son rapport était divisé en deux parties. La
20 première partie destinée à la publication publique et l'autre
21 partie destinée à demeurer confidentielle.

22 La deuxième partie de ce rapport confirme les
23 noms des 800 personnes qui ont fait l'objet d'une enquête et
24 qui ont été exonérées par lui. Il a constaté que dans 29 cas
25 seulement, il fallait pousser l'enquête et que ces enquêtes
26 ont été référées à l'unité d'enquête sur les crimes. Et nous
27 avons maintenant les preuves dans un livre qui s'appelle
28 *Operation Playback* et qui montre que cela a été le résultat

1 d'une campagne de désinformation russe. Le KGB a fait
2 circuler des informations montrant que le fonctionnement...
3 comment avait fonctionné cette campagne pour désinformer le
4 Canada et la Commission d'enquête.

5 Il ne faut pas s'étonner que les mêmes
6 allégations ressortent aujourd'hui, à une époque où la Russie
7 cherche désespérément à dé... à contrer l'action de la diaspora
8 ukrainienne au Canada. Il est triste de constater que le
9 gouvernement en place se fait avoir par les mêmes trucs qui
10 ont consisté à salir les noms de 800 Ukrainiens. Cela
11 démontre que la susceptibilité de notre gouvernement et des
12 médias à subir les affres de la désinformation soviétique.
13 La diffusion du rapport numéro 2 du juge Deschênes va
14 permettre de savoir qui était derrière.

15 Il y a un film de propagande russe qui a été
16 produit avec les fonds canadiens, qui montre à quel point le
17 gouvernement canadien est naïf. Il y a eu 11 documentaires
18 produits pour réseaux de propagande russe *Russia Today* avec
19 des sommes assez impressionnantes du Gouvernement du Canada
20 pour faire passer les messages du gouvernement russe contre
21 le reste.

22 Est-ce qu'un organisme de financement peut
23 penser qu'on peut tourner un film sur l'occupation russe en
24 Ukraine sans que l'armée ou le renseignement militaire russe
25 soit au courant de cette présence et condamner donc cette... ce
26 tournage? Les organes de financement considèrent que ce
27 genre de documentaire est tout à fait légitime tandis que des
28 documentalistes occidentaux sont régulièrement arrêtés en

1 Russie pour faire la même chose. Les Russes qui s'opposent à
2 Poutine ont moins de chance, comme Alexander Litvinenko et
3 bien d'autres qui ont été assassinés par le Kremlin.

4 Je recommande donc ceci. D'abord, le Canada
5 devrait améliorer la résilience des Canadiens face à la
6 désinformation en élaborant un programme de connaissance en
7 la matière, comme la Finlande, le Danemark et la Norvège, où
8 la pensée critique et la littératie des médias est enseignée...
9 sont enseignées dès la maternelle.

10 Il faudrait qu'il y ait un indice de
11 connaissance pour montrer la résilience face à la
12 désinformation. Malheureusement, la dégradation des normes
13 dans les médias joue un rôle très important dans la diffusion
14 de la désinformation et les programmes de littératie
15 enseignés à l'école amélioreraient la capacité des
16 journalistes à faire des discernements.

17 Par ailleurs, nous recommandons l'expulsion
18 de l'ambassade russe au Canada. Le SCRS a établi que cette
19 ambassade était un vecteur. Aujourd'hui, 69 diplomates sont
20 enregistrés au Canada. Le Canada n'en a que 17 à Moscou.
21 Qu'est-ce qui ne va pas? Le Canada est le seul pays de
22 l'OTAN à ne pas avoir expulsé un seul diplomate russe depuis
23 l'invasion de l'Ukraine en 2022. D'autres pays de l'OTAN et
24 de l'Europe unie en ont expulsé plus de 600.

25 Parmi les thèmes favoris de l'ambassadeur du
26 Canada... de l'ambassadeur russe au Canada, il y a la
27 condamnation des politiciens canadiens d'origine ukrainienne,
28 comme James Bezan et la ministre des Finances.

1 Nous devons également interdire ou bloquer
2 les médias russes. *RT* a finalement été banni des ondes de la
3 télévision en 2022, mais nous devons maintenant non seulement
4 les bannir de la télévision sur cam, mais aussi des
5 applications sur Internet, Meta, Facebook et même TikTok les
6 a chassés. Il est temps de terminer le travail ensemble avec
7 l'ambassade russe, des médias russes. Ce sont les
8 principales sources de diffusion de la mésinformation au sein
9 de notre communauté. Il faut intervenir.

10 Merci, Madame la Commissaire.

11 **Me BENJAMIN HERRERA:** Merci.

12 Monsieur Therchin, lors de la rencontre de
13 consultation, vous avez parlé de mésinformation et de
14 désinformation concernant la communauté tibétaine. Pourriez-
15 vous nous en dire un petit peu plus à ce sujet?

16 **M. SHERAP THERCHIN:** Merci, Madame la
17 Commissaire, de me donner l'occasion de vous parler sur cette
18 importante question.

19 Je commencerai par vous parler de deux cas
20 qui ont servi à faire circuler des fausses informations sur
21 la situation au Tibet. En 1999, il y a des informations qui
22 ont été communiquées au Comité sur les Affaires étrangères.
23 Et en réponse à des questions d'un membre du comité sur la
24 situation du Panchen Lama, eh bien, il a été dit qu'il était
25 vivant, en bonne santé, qu'il ne voulait pas être dérangé.
26 Telle était la réponse.

27 Eh bien, pour replacer les choses à son
28 sujet, il faut savoir que le Panchen Lama est largement

1 considéré comme l'une des figures les plus importantes du
2 bouddhisme tibétain. Historiquement, il a joué un rôle
3 important parce qu'il reconnaît les réincarnations du Dalai
4 Lama, et vice versa.

5 En deux mille vingt quinze, le quatorzième
6 Dalai Lama a déclaré que Gedhun Choekyi Nyima était le
7 onzième Panchen Lama. Trois jours plus tard, ce petit enfant
8 de six ans, récemment déclaré Panchen Lama, a été enlevé,
9 ainsi que sa famille. Depuis, on ne sait pas ce qu'il est
10 advenu de lui. On ne sait pas à quoi il ressemble. On ne
11 sait pas comment il s'exprime.

12 La Chine a accéléré ses mesures visant à
13 identifier et à nommer le prochain Dalai Lama pour... au titre
14 de la réincarnation du Dalai Lama, et nous croyons qu'il va y
15 avoir une campagne massive à l'échelle internationale dans
16 les trois prochaines années. Et nous ne pouvons pas
17 permettre que la démocratie canadienne soit victime de cette
18 manœuvre visant à imposer une ingérence d'État dans la
19 liberté religieuse des Tibétains.

20 Nous... il y a récemment eu un autre incident
21 où une organisation en Chine a répondu à un document destiné
22 à tromper les Canadiens au sujet de la situation des droits
23 de la personne au Tibet. Le groupe a revendiqué que les
24 Tibétains avaient maintenant une liberté de religion, un
25 développement économique, la préservation de leur culture et
26 l'amélioration de leur niveau de vie.

27 Eh bien, ces prétentions visent à cacher la
28 véritable situation au Tibet, une situation où les Tibétains

1 ne peuvent pas garder des photos de Sa Sainteté le Dalai Lama
2 et à ne pas considérer qu'il est un dieu vivant. Cela
3 constitue une ingérence d'État active dans le processus
4 d'identification de la réincarnation du Dalai Lama. Cela
5 s'entend aussi de la migration forcée de Tibétains et la
6 séparation de millions d'enfants tibétains qui se retrouvent
7 dans des pensionnats.

8 Les organismes mandataires de l'État chinois
9 ont même contraint les Canadiens à signer une reconnaissance
10 de légitimité. Il est clair que de telles mesures par des
11 États ou par leurs mandataires visent à modifier la
12 perception que le public a du Tibet. Je suggèrerais à cet
13 égard de s'appuyer sur ces cas et d'autres cas pour dire
14 qu'il faut voir quel genre de réciprocité on peut avoir avec
15 la Chine. Le fait que des délégués puissent venir au Canada
16 et s'exprimer librement, et le fait qu'il pèse de fortes
17 restrictions sur les délégués canadiens qui ne peuvent pas
18 visiter le Canada ou qui le font sous certaines réserves, et
19 l'application de restrictions quant à ce qui peut être dit ne
20 semble pas juste et ne semble surtout pas réciproque.

21 La détention et le traitement de Michael
22 Kovrig, les deux Michael en fait, a souligné le risque
23 d'arrestation arbitraire et l'absence de procédures
24 équitables. Les journalistes et les entreprises canadiennes
25 sont aux prises avec les mêmes problèmes, quand les médias et
26 les entreprises... tandis que les entreprises chinoises ont un
27 libre accès au Canada. J'espère donc que nous pourrons faire
28 respecter la réciprocité dans nos relations entre le Canada

1 et la Chine.

2 **Me BENJAMIN HERRERA:** Merci beaucoup.

3 Je vous donne la parole, Monsieur Hagos
4 Behre. Lors de vos réunions de consultation, la
5 mésinformation et la désinformation affectant la communauté
6 érythréenne ont été abordées. Pouvez-vous nous expliquer et
7 nous faire part de vos suggestions sur comment faire face à
8 ces situations?

9 **M. GHEZAE HAGOS BEHRE:** Merci, Madame la
10 Commissaire, de m'avoir donné à moi et aux autres communautés
11 l'occasion de partager nos expériences.

12 Il y a 11 ans, le même jour, le 2 octobre
13 2013, plus de 365 Érythréens, y compris des femmes enceintes
14 et des enfants, sont morts en essayant de traverser la
15 Méditerranée. J'aimerais commencer d'abord en honorant les
16 victimes de cette tragédie et tous les autres réfugiés qui
17 cherchent la liberté et la protection.

18 D'abord, je tiens à vous donner un peu de
19 contexte pour l'expérience de la diaspora érythréenne. Il
20 est difficile d'imaginer un autre régime étranger qui a,
21 depuis si longtemps, réussi à contrôler la diaspora que le
22 gouvernement érythréen. Il a toujours considéré la diaspora
23 comme étant... merci.

24 En fait, les politiques des Érythréens sont
25 au front. Les Érythréens sont la septième communauté qui
26 vient au Canada après les Afghans. Oui, le Canada dessert
27 des dizaines de... reçoit des dizaines de milliers
28 d'Érythréens, mais la question demeure, est-ce qu'on leur

1 donne les protections nécessaires? La réponse,
2 malheureusement, est absolument non. Parce qu'il y a un
3 contrôle systématique de la diaspora Érythréenne par le biais
4 du consulat à Toronto et ces org... les organisations qui le
5 représentent.

6 Les membres de la communauté de nouveaux
7 arrivants érythréens sont victimisés par la désinformation et
8 désinformation et, par conséquent, sont retraumatisés. Ils
9 ont des problèmes de... à s'établir et à s'intégrer. La
10 polarisation croissante et la détérioration de la confiance
11 envers les institutions canadiennes, malgré la protection
12 présumée accordée par le gouvernement canadien. La
13 perception et la croissance... la perception et la crainte que
14 les tentacules du grand gouvernement érythréen, pensant
15 qu'ils peuvent les rejoindre là où ils sont, contournent le
16 gouvernement canadien et font en sorte que des dizaines de
17 milliers d'érythréens canadiens se sentent craintifs et sont
18 obligés d'être loyaux envers le régime.

19 Les organisations représentantes dans les
20 grandes villes, qui prétendent être non politiques et
21 neutres, mais en réalité sont étroitement affiliées au
22 gouvernement et le consulat érythréen fonctionnent comme le
23 bras politique du régime. Par conséquent, notre première
24 suggestion est d'enquêter sur les activités de tous les
25 groupes affiliés au régime et mettre en place des mesures
26 appropriées pour surveiller et restreindre leurs activités
27 dans notre pays.

28 En d'autres termes, ce qu'il nous faut, c'est

1 être habilités, c'est le pouvoir. Et ça commence lorsque le
2 Canada commencera à agir. La mésinformation et la
3 désinformation sont répandues grâce à des campagnes
4 intensives dans les médias sociaux et les communautaires.
5 Ceux d'entre nous qui avons dit la vérité face au pouvoir
6 avons été accusés comme des non-érythréens, des traitres, des
7 Éthiopiens, des agents payés de l'ennemi, etcetera,
8 mésinformant et désinformant les membres de la diaspora, le
9 public canadien, les médias et le gouvernement.

10 De plus, un autre grand centre de
11 désinformation et de mésinformation sont les levées de fonds
12 militaires organisées sous prétexte de festivals culturels,
13 les utilisant pour promouvoir la propagande et la langue
14 haineuse, la radicalisation des jeunes, la paralysation des
15 communautés érythréennes et les levées de fonds pour les
16 efforts militaires. Les luttes entre les défenseurs de la
17 pro-démocratie et les supporters du régime ont été rapportées
18 à Toronto, Edmonton et Calgary où des milliers d'érythréens
19 ont participé. Ce qui a mené à de nombreuses blessures, des
20 arrestations et destructions= de propriétés.

21 Notre deuxième suggestion est donc de
22 demander au Canada de faire enquête et d'interdire les levées
23 de fonds controversées par les Érythréens organisées par le
24 consulat à Toronto.

25 Nous suggérons aussi la création d'une agence
26 officielle chargée de faire face à tous les cas d'ingérence
27 politique... d'ingérence étrangère par des régimes étrangers
28 hostiles, comme le régime Érythréen. En plus des... ces

1 activités travaillent donc à la mésinformation et
2 désinformation et créent... et il faudrait créer une ligne
3 téléphonique dédiée à rapporter les incidents de répression
4 transnationale.

5 De plus, nous recommandons d'élargir la
6 portée du registre d'agences étrangères pour inclure les
7 activités communautaires et politiques informelles. Nos
8 craintes face à la mésinformation et désinformation qui
9 affectent nos communautés ont été confirmées par des rapports
10 d'Amnistie internationale, le Rapporteur spécial des droits
11 de la personne en Érythrée, et les autres organismes de
12 surveillance des droits de la personne.

13 Il faut mentionner aussi que bon nombre de
14 nations occidentales luttent contre l'ingérence étrangère de
15 la part du gouvernement étranger. La Norvège et d'autres
16 pays ont banni ou même limité les festivals de levées de
17 fonds. Nous espérons que le Canada pourra agir rapidement
18 pour protéger les canado-érythréens contre l'ingérence
19 étrangère.

20 **Me BENJAMIN HERRERA:** Merci. À vos réunions
21 de consultation, la mésinformation et désinformation contre
22 les praticiens de Falun Gong ont été expliquées. Pourriez-
23 vous nous faire part de vos suggestions?

24 **M. PIXING ZHANG:** Merci, Madame la
25 Commissaire, de nous avoir écoutés. Merci de votre
26 présentation.

27 C'est une question très importante. Je tiens
28 à faire part de mes recommandations sur l'impact du Parti

1 communiste chinois basé sur mes expériences.

2 Je vais donner un peu de contexte. Depuis
3 1999, la C-C-P-T a mené une campagne de désinformation pour
4 décrire le Falun Gong comme étant une organisation dangereuse
5 et politique, justifiant sa persécution et menant le public
6 canadien à agir contre elle.

7 La CCP contrôle la plupart des médias sino-
8 canadiennes et fait pression sur les organismes occidentaux
9 pour adopter sa version des faits. Comme suite, par
10 conséquent, un rapport représentationnel de Falun Gong,
11 habituellement, ne fait pas l'objet de rapports médiatiques,
12 particulièrement les médias chinois. En plus, les praticiens
13 disent la vérité et qui pratiquent la vérité,
14 particulièrement pour faire...

15 **Me NATALIA RODRIGUEZ:** Désolée, mais les
16 interprètes demandent que l'on ralentisse, s'il vous plaît.

17 **M. PIXING ZHANG:** Depuis deux décennies, je
18 n'ai pas vu de barrière à créer des amitiés avec bon nombre
19 de Chinois du continent qui s'intéressent aux problèmes que
20 nous vivons, y compris au consulat canadien.

21 Bon nom... beaucoup d'entre eux trouvent que je
22 suis digne de confiance comme praticien de Falun Gong. De
23 mon expérience, il y a peu d'hostilité contre Falun Gong
24 parmi les résidents du continent. Cependant, la crainte des
25 tactiques sans cœur de la CCP mène à... les oblige à garder le
26 silence.

27 De ce que j'ai vu, la désinfo... les attaques
28 de désinformation ont été tentées à toutes les élections

1 depuis 2004 mais n'ont pas eu d'impact jusqu'en 2021. Je
2 vais vous parler de trois incidents de désinformation
3 touchant les Sino-Canadiens, particulièrement ceux du
4 continent.

5 Le premier cas, les Chinois du continent au
6 Canada sont pro-Beijing et suivent les directives de Beijing
7 lorsqu'il s'agit de voter. Non, c'est faux. Ils sont les
8 plus grandes victimes de l'ingérence étrangère du Parti
9 communiste chinois. Les agents du Parti et les groupes
10 repré... les représentants répandent activement ce genre de
11 narrative aux politiciens.

12 De mon expérience, la plupart des Chinois du
13 continent n'aiment pas le régime du tout. La plupart d'entre
14 eux sont venus ici pour leur sécurité, leur liberté et
15 assurer un avenir pour leurs enfants. Cependant, beaucoup de
16 Chinois du continent estiment que leurs communautés sont...
17 mais en réalité, la plupart des politiciens chinois ont peur
18 de contester le CCP.

19 C'est une majorité très silencieuse, mais
20 j'ai beaucoup d'incidents à vous raconter. Dans une ville de
21 grande population chinoise, la plupart des Sino-Canadiens,
22 les conseillers municipaux, sont près du consulat. Une fois,
23 une personne qui n'était pas en faveur du consulat se
24 présentait à un évènement. Trois conseillers ont rapporté
25 cela au consulat, ce qui ensuite a convoqué l'organisation de
26 l'évènement deux fois pour expliquer pourquoi cette personne
27 était là.

28 En deux mille... à l'élection de 2021, les

1 procurations et la mésinformation et désinformation ont créé
2 une crainte et des aliénations parmi les Chinois du
3 continent. Beaucoup d'entre eux ont décidé de ne pas voter,
4 ce qui a miné le processus démocratique.

5 Il est faux de croire que les Chinois du
6 continent sont en faveur du parti communiste par défaut,
7 c'est faux. Cependant, les grandes ressources du parti,
8 leurs grandes motivations et les actions clandestines de
9 leurs agents et de leurs représentants peuvent promouvoir...
10 peuvent encourager les... la... peuvent influencer des
11 ressortissants chinois et peut donc influencer sur les élections
12 canadiennes.

13 Ma première suggestion est que les Canadiens
14 doivent trouver des meilleures façons de comprendre les sino...
15 les Canadiens... les Chinois, pardon, du continent. Ce sont
16 les victimes, pas les complices. La plupart des individus...
17 certains individus sont des agents du CCP par cupidité. Mais
18 la grande majorité n'est pas... ne suit pas le Parti communiste
19 chinois. La plupart des Chinois du continent ne peuvent pas
20 ouvrir... exprimer leur opinion ouvertement.

21 Deuxièmement, appuyer les droits fondamentaux
22 de Falun Gong va nuire et les... va nuire le soutien canadien.

23 **L'INTERPRÈTE NO 1:** Il faudrait que monsieur
24 ralentisse. L'interprète est désolée, mais c'est beaucoup
25 trop rapide. L'interprète fait de son mieux.

26 **M. PIXING ZHANG:** Pendant 25 ans, le CCP et
27 ses agents et certains qui ne sont pas... qui sont mal informés
28 ont répandu de la désinformation dans les oreilles de

1 politiciens canadiens alléguant que le soutien pour le Falun
2 Gong créerait des problèmes pour les électeurs chinois et
3 nuirait aux relations sino-canadiennes. C'est faux.

4 D'un temps de monsieur Harper, lui et
5 certains membres du cabinet comme Kenny étaient très en
6 faveur des... parlaient beaucoup des abus des droits de la
7 personne chinois et appuyaient fortement les droits
8 fondamentaux du Falun Gong. Les électeurs... les Chinois ont
9 voté selon leurs préoccupations et surtout parce qu'ils
10 voulaient protéger leurs enfants, l'éducation de leurs
11 enfants. Si ces attaques n'ont pas convaincu les électeurs
12 chinois, ils ont influé dans quelle mesure les politiciens
13 appuient les droits du Falun Gong. Ces politiciens tombent
14 entre les mains du Parti communiste.

15 Les... ils ont diffamé nos groupes et les
16 choses ont empiré. En 2013, un gouvernement... un politicien
17 m'a dit qu'un politicien près du consulat a distribué des
18 pamphlets et a dissuadé ses collègues d'appuyer les droits du
19 Falun Gong. À cause de ça, beaucoup ont suivi ce qu'il
20 disait.

21 Lorsque Monsieur Trudeau est arrivé au
22 pouvoir, ces interdictions ont aussi encouragé le Bureau du
23 Premier ministre de ne pas appuyer le Falun Gong. Un autre
24 politicien d'un autre parti a demandé que l'on n'appuie pas
25 le Falun Gong. Ceci a affaibli la protection de la
26 communauté Falun Gong, ce qui allait à l'encontre du soutien
27 populaire aux États-Unis, tant sous le gouvernement de Trump
28 que le gouvernement Biden.

1 Ce que je suggère ici, c'est que nos
2 politiciens ne se laissent pas mener par la désinformation et
3 la manipulation du Parti chinois. Il faut être conscient des
4 agents chinois et des mensonges qu'ils répandent au nom des
5 intérêts du CPP. Ils doivent avoir le courage et l'intégrité
6 de défendre les principes.

7 Et enfin, je voudrais rappeler que beaucoup
8 de la communauté chinoise sont heureux de la loi contre
9 l'ingérence étrangère, qui pourrait les protéger contre la
10 peur, la désinformation et la haine. Le CCP fait influencer sur
11 ces citoyens. Sa... ses... son comportement de guérilla nuit aux
12 Chinois et encourage les Chinois à résister.

13 Cependant, beaucoup de gens du continent se
14 demandent à quel point notre gouvernement prend au sérieux
15 l'application de la loi C-70, au lieu de simplement montrer
16 des actions fausses au gouvernement. Il faut reconnaître que
17 les actions parlent plus fort que les mots. Et il faut
18 travailler avec nos alliés comme les États-Unis, l'Allemagne
19 et l'Australie qui prennent action. Voilà mes commentaires.

20 **L'INTERPRÈTE NO 1:** L'interprète est désolée,
21 c'était pratiquement impossible.

22 **Me KATE MCGRANN:** Quelles recommandations
23 feriez-vous pour accroître la résilience du Canada à la
24 désinformation?

25 **Mme ALEXANDRA CHYCZIJ:** Merci.

26 Nous recommandons un examen de la politique
27 étrangère du Canada relativement à la Russie. Les Canado-
28 Ukrainiens et les Ukrainiens en général sont reconnaissants

1 pour l'aide humanitaire, économique et autre que le Canada a
2 offert à l'Ukraine, mais des années de réduction de la mena...
3 de... de l'impression de menace russe a mené à l'invasion de
4 l'Ukraine. Nous avons tourné le dos lorsqu'ils ont envahi la
5 Crimée et d'autres régions.

6 La Commission Helsinki du Congrès américain a
7 récemment recommandé que les États-Unis évitent... reformulent
8 sa pensée sur la Russie et décrètent que la Russie est une
9 menace persistante à la sécurité mondiale. Le Canada devrait
10 faire de même. Nous devrions revoir la liste de conseillers
11 Affaires mondiales Canada avec des... et les remplacer par des
12 spécialistes qui comprennent la Russie d'aujourd'hui et la
13 menace qu'elle pose aux institutions démocratiques
14 canadiennes. Ceci pourrait que d'anciens ambassadeurs
15 canadiens en Russie prennent des postes au sein de compagnies
16 russes.

17 Nous sommes d'accord avec nos collègues que
18 le projet de loi C-70, la loi sur le registre des agents
19 étrangers, est une bonne... et un bon ajout, mais il faudrait
20 en restreindre l'impact. C'est ingérable sous sa forme
21 actuelle, parce qu'en théorie, il faudrait que toute la
22 planète s'inscrive.

23 **Me KATE McGRANN:** Désolée de vous
24 interrompre, mais votre temps est terminé.

25 **Me ALEXNDRA CHYCZIJ:** Bon, alors nous
26 demandons aussi que le gouvernement canadien soit proactif et
27 passe à l'action et communique ses actions. Le Canada
28 accueille des agents clandestins que nous ne découvrons que

1 lorsqu'ils sont arrêtés par d'autres.

2 **Me KATE McGRANN:** Merci de vos commentaires.

3 Vous avez décou... parlé des problèmes de la
4 communauté tibétaine, de l'impact sur ses vies et comment on
5 pourrait corriger la situation. Expliquez vos commentaires,
6 s'il vous plait.

7 **M. SHERAP THERCHIN:** Plus que tout autre acte
8 d'ingérence étrangère, y compris les deux cas de
9 désinformation et de mésinformation que je mentionnais plus
10 tôt, ce que j'ai trouvé plus nuisible, c'est la crainte que
11 l'ingérence étrangère peut créer dans le public. Surtout
12 parmi les groupes dont la migration a été forcée et qui sont
13 assujettis à des menaces étrangères. La crainte que
14 l'ingérence étrangère crée a affecté les gens très longtemps
15 et a des effets secondaires qui mènent souvent à
16 l'autocensure, la coercition, le stress psychologique, le
17 doute de soi et, dans certains cas, empêche les gens de
18 connaître leur droit démocratique dans leur nouveau pays
19 d'adoption.

20 La crainte d'être surveillé, de faire l'objet
21 d'espionnage les rend craintifs de participer à des activités
22 comme la journée quotidienne du 10 mars noire... nous empêche
23 de communiquer avec les amis et la famille au Tibet et la
24 crainte de s'exprimer ouvertement ou même en privé sur des
25 situations réelles au Tibet, au cas où... dans les rares cas où
26 ils pourraient rentrer chez eux pour visiter leur famille.

27 Je conseille à mes membres et aux membres
28 d'autres communautés qui sont ici, je voudrais en fait qu'ils

1 se sentent en sécurité face à leurs droits comme résidents du
2 Canada. Je voudrais qu'ils se sentent protégés, sentir
3 qu'ils peuvent mener leur vie librement, avoir... faire les
4 études qu'ils veulent, occuper les emplois dont ils rêvent et
5 parler en toute liberté de ce qu'ils croient, sans crainte de
6 représailles par des états étrangers.

7 À cet égard, je suggère d'accroître le
8 renforcement des capacités au niveau communautaire. Et je
9 suggère aussi des visites de fonctionnaires clés qui
10 participent à l'étude de l'ingérence étrangère au Canada pour
11 accroître la sensibilisation à l'ingérence étrangère au-delà
12 des groupes de défense des droits et des médias. Je crois
13 que ce serait une partie fondamentale de la réussite de cette
14 étude bien recherchée sur l'ingérence étrangère au Canada.

15 Et ma dernière suggestion est de ne pas
16 laisser les commentaires anti-asiatiques dériver cette étude
17 et cette initiative si importante, car les premières victimes
18 d'ingérence étrangère par le gouvernement chinois sont des
19 Asiatiques, y compris des gens de Hong Kong et les Tibétains
20 et autres.

21 Merci de votre temps et de votre attention.

22 **Me KATE McGRANN:** Monsieur Haros. Dans vos
23 réunions de consultation, vous avez parlé de l'importance de
24 protéger les membres de la communauté érythréenne et comment
25 on pourrait le faire. Veuillez nous faire part de vos
26 commentaires.

27 **M. GHEZAE HAGOS BERHE:** Merci. Le consulat
28 érythréen à Toronto sait qu'on utilise l'extorsion, des

1 menaces de violence, intimidation, harcèlement, coercition,
2 et les menaces de représailles sont constantes.

3 **L'INTERPRÈTE NO 2:** L'interprète s'excuse,
4 mais nous n'avons pas le document que monsieur lit à toute
5 vitesse avec un accent très marqué, donc nous attendons qu'il
6 ait terminé. Merci.

7 Encore une fois, monsieur lit très vite un
8 document qu'il ne nous a pas remis. Il est quasiment
9 impossible de l'interpréter. Merci.

10 **Me KATE McGRANN:** Monsieur Zhang, lors de la
11 consultation, vous avez parlé de la réponse du gouvernement
12 canadien face à l'ingérence étrangère.

13 **M. PIXING ZHANG:** Eh bien, nous avons
14 quelques autres recommandations. Je vais essayer de ne pas
15 me répéter.

16 Tout d'abord, les règles d'immigration
17 doivent être plus strictes pour filtrer ceux qui violent les
18 règles. Un ami de Falun Gong m'a dit que l'un de ses
19 contacts se vantait d'avoir trompé les forces de police, et
20 on lui a ensuite obligé à faire certaines choses qu'il
21 refusait de faire. Et souvent, il a montré sa photo... enfin,
22 sa photo a été montrée en présence d'autorités chinoises,
23 tandis que c'était lors de son arrestation. Et quelqu'un qui
24 est un membre du personnel militaire, un médecin, a aidé. Et
25 une fois que la vidéo a été diffusée, il a été très facile de
26 l'obliger à pratiquer de l'ingérence au Canada.

27 Par ailleurs, nous devons éduquer les
28 responsables au gouvernement autour... au sujet de l'ingérence.

1 Nous devons sensibiliser davantage les Canadiens et les
2 responsables au sujet de la diffusion d'informations qui sont
3 fausses et trompeuses.

4 Il y a des actions qui visent les valeurs
5 canadiennes et qui se font en communication avec la diaspora
6 chinoise présente au Canada. Et il y a lieu notamment de
7 travailler en relation avec les autorités américaines. Il
8 faut agir tout de suite pour contrer les attaques du Parti
9 communiste chinois et adopter des mesures. Je dirais qu'à
10 cause du Parti communiste chinois, qui agit sur les
11 ressortissants, sur des Chinois vivant au Canada, il est
12 possible de faire circuler des fausses informations et
13 d'affecter les membres du Falun Gong. Il faut donc combattre
14 ce genre d'action.

15 Merci beaucoup de m'avoir écouté.

16 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci. Merci beaucoup à
17 vous tous. Ce fut très intéressant. Alors, nous allons
18 faire une pause de 15 minutes. Autrement dit, on revient à
19 15 h 45.

20 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plaît.

21 Cette séance de la Commission est maintenant
22 suspendue jusqu'à 15 h 45

23 --- La séance est suspendue à 15 h 27

24 --- La séance est reprise à 15 h 46

25 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plaît.

26 Cette séance de la Commission sur l'ingérence
27 étrangère est de retour en session.

28 Il est 15 h 46.

1 **COMMISSAIRE HOGUE:** Bonjour à tous.

2 **Me KATE McGRANN:** Troisième et dernier panel
3 aujourd'hui inclut des personnes qui ont participé à des
4 réunions de consultation avec la Commissaire et son équipe.
5 Ces panélistes vont nous parler des suggestions qu'eux et
6 d'autres à leur réunion ont à faire pour améliorer l'approche
7 du Canada sur l'ingérence étrangère, y compris des
8 suggestions sur la question des ressources et des soutiens
9 offerts à la communauté de diaspora.

10 **--- INTRODUCTION DU PANEL SUR LES RESSOURCES ET SUPPORTS POUR**
11 **LES COMMUNAUTÉS DIASPORA:**

12 **--- ANIMATION DU PANEL PAR MS. KATE McGRANN ET Me DAWN PALIN**
13 **ROKOSH:**

14 **Me DAWN PALIN ROKOSH:** Nous commençons par
15 présenter chacun des trois panélistes.

16 Gloria Fung est coorganisatrice de la
17 Coalition canadienne pour le registre de transparence sur
18 l'influence étrangère, composée de 33 communautés
19 multiculturelles, des organismes de réflexion et différents
20 groupes partout au Canada. Elle est l'ancienne... la
21 présidente sortante du Canada-Hong Kong Link. Elle est
22 analyste politique et journaliste pour les médias canadiens
23 et étrangers sur les questions touchant le Canada, la Chine
24 et Hong Kong.

25 Moninder Singh est un leader sikh réputé au
26 Canada et de par le monde qui demande la souveraineté des
27 Sikhs et qui parle contre les abus permanents de droits de la
28 personne contre les Sikhs en Inde. Il est directeur de la

1 Fédération Sikh au Canada et porte-parole de... du Conseil
2 gurdwara de Colombie-Britannique. Il travaille en étroite
3 collaboration avec le Comité ontarien des Gurdwaras.

4 Kayum Masimov est membre actif de la
5 communauté ouïgoure canadienne et travaille comme
6 coordonnateur de projet du projet de défense des droits des
7 Ouïgours à Ottawa.

8 Katherine Leung est conseillère en politique
9 du Canada à Hong Kong Watch. Elle est représentante des
10 groupes sino-canadiens sur les violations de droits de la
11 personne par le CCP. Elle a travaillé à des questions
12 touchant les droits de la personne et les affaires étrangères
13 au Parlement canadien et dans le domaine de la défense de
14 droits.

15 Amir-hassan Ghaseminejad-tafreshi détient un
16 doctorat en communication de l'Université Simon Fraser et a
17 été membre du corps professoral à des universités canadiennes
18 pendant 24 ans. Il est secrétaire du Congrès irano-canadien.

19 **Me KATE McGRANN:** On commence par vous,
20 Madame Fung. À vos réunions de petits groupes, vous avez
21 fait des suggestions sur la mise en œuvre du registre des
22 agents étrangers. Pouvez-vous nous parler de ces
23 suggestions?

24 **Mme GLORIA FUNG:** Madame la Commissaire et
25 avocats de la Commission, merci de m'inviter à ce panel
26 communautaire si important pour me faire part de mes idées
27 sur la mise en œuvre du projet de loi C-70 et l'appui pour
28 les communautés de diaspora.

1 Les communautés de diaspora sont des victimes
2 directes de l'ingérence étrangère et la répression
3 transnationale. L'adoption du projet de loi C-70 aidera à
4 accroître la transparence du processus démocratique canadien.
5 Il s'agit d'un premier pas, d'un important premier pas pour
6 protéger nos communautés diaspora vulnérables contre la
7 répression transnationale sur le territoire canadien.

8 Pour assurer l'intégrité des élections
9 démocratiques canadiennes, il faut prendre des mesures visant
10 à contrer l'ingérence étrangère, pour notamment... notamment
11 dans les campagnes de mise en candidature de candidats du
12 parti qui, à l'heure actuelle, vont au-delà d'Élections
13 Canada. Nous recommandons que Élections Canada crée une
14 politique et des lignes directrices de protocole pour la mise
15 en candidature de candidats de partis pour... et de vérifier la
16 citoyenneté canadienne de chaque candidat, sa résidence dans
17 la circonscription et le paiement de droits d'adhésion.

18 Et pour savoir la source des dons aux
19 candidats, la même politique d'Élections Canada devrait
20 s'appliquer pour les lignes directrices de protocole pour les
21 campagnes au leadership de partis.

22 Il devrait y avoir... on devrait nommer un
23 commissaire sur l'ingérence étrangère qui soit indépendant de
24 tous les partis de gouvernement afin de minimiser l'influence
25 indue. Le commissaire... la commission relevant du commissaire
26 sur l'ingérence étrangère devrait être responsable de la
27 coordination de la mise en œuvre de la consultation
28 communautaire et d'examens périodiques de toutes les lois

1 touchant l'ingérence étrangère, conformément aux menaces
2 étrangères qui évoluent rapidement.

3 Le registre devrait couvrir les gouvernements
4 fédéral, provinciaux, municipaux et territoriaux ainsi que
5 les conseils scolaires de district. Les lois devraient
6 prévoir des dispositions permettant à la commission d'être
7 proactive lorsqu'il s'agit de mettre en place le registre,
8 comme en envoyant des avis d'information ou des avis de
9 transparence demandant de l'information à l'intérieur d'un
10 délai précis pour déterminer si des individus ou des entités
11 doivent s'inscrire ou non. Faute de quoi, il y aura des
12 pénalités.

13 La pénalité monétaire administrative devrait
14 être éliminée, car elle affaiblit considérablement l'élément
15 de dissuasion sur l'ingérence étrangère. Tous les inscrits
16 de ce registre devraient être nommés publiquement sur le site
17 officiel afin de permettre aux membres élus du gouvernement
18 et aux fonctionnaires de comprendre pleinement avec qui ils
19 font affaire lorsqu'ils sont abordés par des lobbyistes.

20 Le premier examen du projet de loi devrait
21 être... devrait se faire dans les deux ans suivant l'élection
22 fédérale de 2025 afin de combler d'éventuelles lacunes.
23 Après cela, il serait raisonnable de revoir la loi à tous les
24 cinq ans.

25 Des... il faudrait rédiger des règlements pour
26 faire face à l'ingérence étrangère relativement à la
27 répression transnationale, la désinformation et la
28 mésinformation, la saisie d'élites, la propriété

1 intellectuelle, les activités d'organisation de front unis et
2 l'espionnage.

3 Les gouvernements élus... les membres élus du
4 gouvernement et les hauts fonctionnaires ne devraient pas
5 pouvoir travailler avec des États étrangers ou des sociétés
6 étrangères après avoir démissionné ou pris leur retraite.

7 L'infiltration dans les élections de 2019 et
8 21 n'est que la pointe de l'iceberg. Le temps presse. Nous
9 encourageons tous les partis fédéraux de poursuivre leur
10 travail avec la Coalition canadienne sur l'ingérence
11 étrangère et la transparence sur la mise en œuvre du projet
12 de loi C-70 afin d'assurer que ce soit un projet de loi fort
13 et efficace, et qu'il soit en vigueur avant la convocation de
14 l'élection fédérale de 2025.

15 Enfin, dernier point mais non le moindre, le
16 gouvernement devrait prévoir des fonds suffisants pour cette
17 fin.

18 **Me KATE McGRANN:** Monsieur Singh, dans vos
19 réunions de consultation, vous avez parlé du besoin de
20 ressources afin de protéger la liberté d'expression, y
21 compris identifier et répondre à la désinformation.
22 Expliquez vos suggestions, s'il vous plait.

23 **M. MONINDER SINGH:** Je viens de vous saluer
24 de la façon sikhe pour assurer la victoire du Créateur.
25 Aujourd'hui, je vous parle au nom de... de la société sikhe.

26 Je commence par signaler... par reconnaître que
27 je vis sur les territoires autochtones en Colombie-
28 Britannique. Je suis profondément reconnaissant à eux de me

1 permettre de vivre sur ces terres qu'ils gèrent depuis des
2 temps immémoriaux. Nous sommes solidaires avec tous les
3 peuples qui vivent la colonisation, le génocide et le
4 déplacement et continuent à rechercher la liberté.

5 Pour la communauté sikhe, la question de
6 l'ingérence étrangère va bien au-delà de la manipulation
7 d'élection ou le fait de miner des institutions politiques.
8 Pour nous, c'est une de vie ou de mort à cause de la
9 répression qui nous est imposée par l'état. Cette violence
10 est arrivée au Canada et se manifeste de manière les plus
11 directes, notamment l'assassinat de Bhai Hardeep Singh
12 Nijjar, qui a été assassiné dans un stationnement, un des
13 endroits les plus occupés au Canada, devant des hommes, des
14 femmes, des anciens et des enfants, le jour de la fête des
15 Pères.

16 Cette attaque n'était pas un incident isolé,
17 mais fait partie d'une plus grande stratégie d'éliminer les
18 dirigeants sikhs, comme l'a été prouvé par la déclaration du
19 Premier ministre Trudeau au Parlement au Canada et par
20 l'enquête qui a été ouverte aux États-Unis.

21 Beaucoup de Sikhs, y compris moi, sommes sous
22 menace constante. Nous avons reçu plein d'avertissements par
23 les autorités canadiennes nous disant que nos vies sont en
24 risque... sont à risque. Ce sentiment de danger ne se limite
25 pas aux individus, ça va au-delà, et ça inclut nos familles,
26 nos communautés, ceux avec qui nous travaillons et les
27 aspects professionnels et personnels. Et l'impact est donc
28 très profond, et c'est exactement ce que l'Inde recherche.

1 Cette intimidation est quelque chose que
2 notre communauté ne veut pas accepter. La propagation de la
3 peur n'est pas quelque chose qui nous incite à reculer. Mais
4 le fait d'exercer nos... notre liberté d'expression ici a mené
5 à des incidents de violence contre nous. Il est fondamental
6 que nous luttons contre cette ingérence étrangère, sous
7 forme de mesures protectrices, tout en luttant contre la
8 mésinformation et la désinformation dans tous les aspects des
9 médias, dans les universités, les environnements culturels et
10 partout.

11 Il est essentiel de modifier notre approche,
12 qui consiste jusqu'ici d'offrir des critiques aux menaces, à
13 des actions concrètes. La stratégie actuelle... ceux d'entre
14 nous qui sont sommés à cesser notre activisme n'est pas
15 quelque chose qui... une approche qui nous convienne. Cela va
16 effectivement approuver la stratégie indienne de répression
17 des Sikhs en contrôlant la vie publique et nous empêchant
18 d'agir comme leaders communautaires.

19 Les mesures de protection que nous
20 recommandons, la première étant des lois visant à protéger et
21 des lois qui...

22 **L'INTERPRÈTE NO 1:** L'interprète est désolée,
23 monsieur lit encore une fois trop rapidement. Nous allons
24 donc interrompre le service jusqu'à ce qu'il ralentisse.
25 Merci.

26 **L'INTERPRÈTE NO 2:** Il faut un protocole
27 clair pour réagir à la...

28 **M. MONINDER SINGH:** Deuxièmement, la

1 cybersurveillance, des mesures de sécurité visant à protéger
2 numérique de certaines personnes parce que nous voyons des
3 menaces à nos vies. On nous dit souvent qu'on peut être
4 repéré par nos téléphones, GPS et d'autres choses. Nous ne
5 sommes pas au courant des façons de nous protéger nous-mêmes.
6 Alors la sensibilisation sur la cybersécurité pour les
7 personnes qui font face à ces menaces est primordiale.

8 Un examen approfondi de la sécurité du
9 renseignement au Canada.

10 (Interruption de l'interprétation)

11 **M. KAYUM MASIMOV:** Oui, bonjour. Bon après-
12 midi, Madame la Commissaire, Madame l'avocate.

13 Hier, le 1^{er} octobre, la soi-disant
14 République populaire de Chine a fêté son 75^e anniversaire de
15 sa fondation. Pour nous, les diasporas exilées ouïghoures,
16 c'est une journée de deuil, 75^e anniversaire de deuil de
17 notre occupation. C'est un jour de deuil. On parle de
18 colonisation brutale, de la destruction unique de notre
19 culture, langue, des sites historiques protégés par l'UNESCO.
20 Il y a une indoctrination communiste forcée. On parle de 46
21 explosions nucléaires à l'aire ouverte. Et présentement, on
22 parle de génocide qui se déroule devant nos propres yeux
23 présentement.

24 Parlons des recommandations. Je vais passer
25 en anglais.

26 (Interruption de l'interprétation)...

27 ... contre ces gens et pour défendre leurs droits.

28 Le gouvernement fédéral doit adopter des

1 mesures complètes pour appuyer la communauté ouïghoure et
2 notamment offrir des services de traduction et des mesures de
3 sécurité améliorées, comme par le service canadien du
4 renseignement.

5 Le gouvernement doit bâtir un lien de
6 confiance avec les diasporas et appuyer la sécurité de ces
7 diasporas. L'une des principales recommandations que je vais
8 faire maintenant serait premièrement d'instaurer un appui sur
9 le plan de la sécurité, de coordonner avec le SCRS et les
10 autres organismes de sécurité. La GRC et le SCRS devraient
11 échanger des informations pour protéger les leaders de la
12 communauté ouïghoure et pour barrer l'action de tout
13 mandataire de puissance étrangère. Il faut être plus
14 vigilant, prendre des mesures *a priori* pour assurer la
15 sécurité de ces gens.

16 La mise... mettre en œuvre des mesures pour les
17 personnes particulièrement visibles. Notifier les leaders
18 des communautés et les activistes. Avoir un protocole clair
19 pour faire face à ces alertes, notamment pour ce qui est des
20 mesures adoptées dans les situations où des gens sont
21 particulièrement ciblés.

22 Deuxièmement, il faut améliorer les mesures
23 de sécurité pour les leaders de la communauté. Étant donné
24 la nature de cette menace, le gouvernement doit assurer des
25 protections particulières aux leaders.

26 Il faut fournir une formation additionnelle
27 aux leaders de la communauté. Il faut désescalader les
28 situations. Il y a lieu de faire face aux situations

1 particulières auxquelles les Canadiens d'origine ouïghoure
2 font face sur le plan de la sécurité. Il faut déployer des
3 moyens d'assistance sécuritaire. Offrir les ressources
4 accessibles sur le plan de la protection numérique par les
5 ressortissants ouïghours. Cela veut dire qu'il faut
6 développer des programmes de pratiques exemplaires et autres.

7 Favoriser les canaux de communication surs.
8 Établir des espaces physiques pour des rencontres afin que
9 les organisations ouïghoures aient accès à des canaux de
10 communication en sécurité pour contrer les actions
11 d'espionnage.

12 **Me KATE McGRANN:** Madame, lors de la
13 rencontre de consultation, vous avez parlé de réaction
14 législative ou à la répression transnationale.

15 **Mme KATHERINE LEUNG:** Eh bien, nous avons
16 accueilli le projet de loi C-70 quand il a été étudié en
17 comité par la Chambre et par le Sénat. C'était un bon... une
18 bonne réponse au problème. S'agissant de ce dont nous
19 parlons aujourd'hui, l'expérience des communautés diasporas
20 dans le cadre de l'ingérence étrangère, donc, ce n'était
21 qu'une étape.

22 Il faut donc une réponse législative à la
23 répression transnationale. Je commencerai par vous parler
24 des cadres qui sont en place et après je vous parlerai des
25 lacunes.

26 La loi sur la sécurité de l'information
27 traite d'espionnage, de menaces et de répression
28 transnationale, tandis que la loi sur la transparence et la

1 reddition de comptes en matière d'ingérence étrangère exige
2 des inscriptions de particuliers et la diffusion des
3 informations auprès du public, de même que la divulgation de
4 l'argent qui peut se cacher derrière les processus d'action
5 au Canada.

6 Nous ne savons pas vraiment si les personnes
7 impliquées dans les activités qui visent à s'en prendre à
8 l'activisme ou à l'engagement politique sont les mêmes que
9 celles qui font l'objet d'une inscription.

10 Nous aimerions que le Canada joue quelques
11 rôles différents. D'abord, il devrait définir ce qu'il faut
12 entendre par répression transnationale. Pour moi, les
13 définitions utilisées actuellement au gouvernement ne sont
14 pas généralement reconnues en droit. Il faut une réponse
15 cohérente et bien définir la nature du problème.

16 Deuxièmement, il faut imposer... il faut
17 combattre de façon sérieuse la répression transnationale.
18 Cela pourrait prendre différentes formes, comme le fait
19 d'habiliter le gouvernement du Canada, la possibilité
20 d'imposer des propriétés et... des sanctions sur la propriété -
21 donc, pardon - et sur le blocage du visa.

22 Troisièmement, il faut élaborer une stratégie
23 claire de la façon dont un pays réagit à la répression
24 transnationale. Comme cela est souligné dans le rapport
25 initial, c'est une menace qui évolue. Les... Affaires
26 mondiales Canada pourrait élaborer une stratégie pour
27 s'attaquer à la répression transnationale, notamment en
28 imposant davantage les activités répressives. Et cela

1 pourrait être revu périodiquement pour s'assurer que l'on
2 répond aux besoins de...

3 Enfin, il faut former les fonctionnaires
4 fédéraux. Il faut répondre et il faut savoir comment le
5 Canada devrait former les... ses employés et les forces de
6 l'ordre et ceux qui travaillent dans le domaine juridique sur
7 la répression, pour avoir... donc, faire en sorte qu'il y ait
8 des liens directs avec les communautés du renseignement à cet
9 égard.

10 Les États étrangers appliquent la répression
11 transnationale pour décourager toute dissidence au sein des
12 diasporas et la possibilité pour les élus de représenter
13 pleinement leurs électeurs. L'ingérence étrangère a pour
14 effet de décourager les Canadiens de s'exprimer sur les
15 questions qui comptent à leurs yeux, avec pour résultat que
16 les élus n'entendent pas parler des enjeux problématiques.
17 Pour les élus, représenter ses électeurs est déterminant, et
18 ils doivent pouvoir s'exprimer librement, sans crainte de
19 représailles.

20 Alors, il y a aussi la question de la menace,
21 le silence imposé aux Canadiens, qui est évidemment une
22 infraction au droit prévu par la *Charte*, que ce soit... tous
23 les Canadiens, en fait, ont le droit d'avoir... de pouvoir
24 exprimer leur avis, de participer à leur démocratie, même si
25 ces actions encouragent les... ceux qui font les lois à faire
26 ce qu'il faut.

27 Alors, pour conclure, il faut s'attaquer à la
28 répression transnationale et pour cela prendre acte de ce qui

1 se produit. Nous ne pourrions agir que si nous sommes... nous
2 le faisons sur le plan de la souveraineté et de la sécurité
3 nationale, que nous devons protéger. Nous devons avoir la
4 possibilité de nous exprimer librement et vivre sans crainte
5 d'intimidation ou de coercition par les gouvernements
6 étrangers.

7 Merci.

8 **Me KATE McGRANN:** Monsieur, vous... dans votre...
9 lors de votre consultation, vous avez parlé des agences, des
10 organismes qui appuient la communauté chinoise au Canada.

11 **M. AMIR-HASSAN GHASEMINEJAD-TAFRESHI:** Merci
12 beaucoup.

13 En 1859, un historien a dit qu'il est
14 possible que tout avis qui est muselé soit vraie. Et le fait
15 de museler cette vérité revient à interdire toute forme
16 d'expression.

17 Alors, je commencerai par remercier la
18 Commission et le Gouvernement du Canada d'avoir permis une
19 diversité de réflexions sur l'ingérence étrangère au Canada.
20 Le fait de composer avec l'ingérence étrangère par des
21 gouvernements et des sociétés étrangères exige énormément de
22 ressources.

23 Cependant, j'attirerais votre attention sur
24 ce qui est en fait l'ingérence ouverte pour museler certaines
25 voix ou pour en empêcher certaines par nos amis comme par nos
26 ennemis. Et cela, évidemment, est joué par les gouvernements
27 étrangers, les sociétés étrangères, et même indirectement par
28 les institutions, les sociétés et les Canadiens eux-mêmes.

1 Certains médias au Canada sont propriété
2 d'entités étrangères, comme par exemple les États-Unis. Nous
3 craignons que les différents avis puissent être entendus mais
4 que, à la suite de délibérations, on détermine l'avenir de
5 notre pays sur la foi des informations qui circulent. Ainsi,
6 le Congrès canadien doit être protégé contre les guerres de
7 l'information organisées par les médias établies grâce à des
8 fonds étrangers venant d'États parfois dictateurs.

9 Que ce soit des états autocratiques ou
10 librement élus, ce sont des gouvernements étrangers. Ils ne
11 sont pas citoyens du Canada; ils ne devraient pas avoir la
12 possibilité d'intervenir dans nos activités démocratiques.
13 Les pays étrangers ne sont pas monolithiques. Divers acteurs
14 et diverses idéologies peuvent prévaloir dans d'autres pays à
15 différentes époques.

16 Il est très possible que ce que les Canadiens
17 décident de faire ira à l'encontre avec les décisions
18 d'autres démocraties. Et les partis qui dominent dans la
19 démocratie peuvent viser des issues différentes lors des
20 élections, différentes de ce que les Canadiens veulent.

21 L'histoire nous a enseigné que les gens
22 peuvent faire des choix qui, ultérieurement, peuvent être
23 jugés plus prudents que ce qui est décidé dans d'autres
24 démocraties. Récemment, par exemple, en Irak, on voit que
25 tous les alliés s'en seraient mieux sortis s'ils avaient
26 suivi le Canada.

27 Alors on ne peut pas, évidemment, bloquer la
28 liberté de la presse, mais nous devons veiller à ce que les

1 liens avec les médias étrangers qui s'ingèrent dans nos
2 affaires publiques se... ne... se fassent... que ces liens se
3 fassent à l'abri de toute influence de gouvernements
4 étrangers.

5 Des étrangers peuvent essayer de mobiliser
6 des campagnes visant à influencer des processus démocratiques
7 au Canada. Il devrait être illégal pour les institutions et
8 les particuliers de choisir des sources de financement ou
9 d'utiliser de telles sources pour influencer sur le processus
10 démocratique au Canada. Il faut les décourager. Il faut
11 couper l'approvisionnement financier. Il faut s'assurer que
12 les groupes qui s'engagent dans des activités politiques au
13 Canada n'aient pas accès à des fonds étrangers afin qu'ils
14 n'agissent pas en tant que mandataires.

15 Les activités de journalistes étrangers au
16 Canada devraient être règlementées. Les journalistes
17 employés par des institutions... par des médias étrangers
18 devraient être sous surveillance pour en assurer la
19 neutralité. L'influen... la contribution de tout candidat
20 devrait être déclarée illégale. Il faudrait identifier
21 rapidement ce genre de problème et en faire un rapport.

22 Qui plus est, ceux qui témoignent devant des
23 comités parlementaires devraient dévoiler tous les liens
24 financiers ou autres avec des organisations étrangères. Les
25 organismes canadiens qui nous protègent contre des
26 adversaires étrangers pourraient également être invités à ne
27 pas transmettre de mésinformation ou de désinformation auprès
28 des institutions canadiennes et leur dire qu'ils auront un

1 prix à payer s'ils se livrent à de telles activités au
2 Canada.

3 **Me DAWN PALIN ROKOSH:** Madame, lors de votre
4 rencontre de consultation, vous avez dit qu'il serait
5 possible de protéger davantage les diasporas au Canada au
6 sujet, par exemple, des stratégies d'ingérence et
7 l'intervention du PCC. Est-ce que vous pouvez nous parler un
8 petit peu plus de vos suggestions?

9 **Mme GLORIA FUNG:** Eh bien, le Parti
10 communiste chinois, donc, articule les interventions
11 étrangères sur notre territoire. Il s'en prend à la
12 souveraineté et à la démocratie. Le Parti communiste chinois
13 a une stratégie à long terme, une stratégie d'infiltration.
14 Il infiltre et il divise et règne, et enfin, il musèle les
15 dissidents et... qui soulignent que le défi, c'est la
16 légitimité.

17 Le Canada est l'un des pays les plus
18 infiltrés de toute la démocratie libérale de façon discrète.
19 Depuis 1990, un réseau exhaustif et sophistiqué de centaines
20 d'organisations unies prochinoises sont présentes au Canada,
21 dirigées par le United Front Work Department de la Chine. Et
22 le PCC capitalise sur notre ouverture et notre naïveté
23 politique pour infiltrer nos communautés multiculturelles
24 pour prétendre que c'est une représentation communautaire
25 afin de promouvoir les discours officiels de la Chine.

26 Le plus important, ils infiltrent tous les
27 paliers de gouvernement au Canada. Les mandataires du PCC
28 ont différentes associations professionnelles et autres, des

1 associations d'étudiants et d'universitaires, des centres de
2 services sociaux, culturels et autres ici au Canada.

3 Pourquoi? Eh bien, pour des raisons géopolitiques. Le
4 Canada est la porte d'entrée des États-Unis. En infiltrant
5 le Canada, la Chine peut évaluer des informations de
6 renseignement délicates des États-Unis, du Groupe des cinq,
7 de l'OTAN et des pactes militaires, des démocraties libres.

8 Le Canada a une avance technologique et il
9 abonde de ressources naturelles dont a besoin la Chine pour
10 progresser sur le plan militaire et technologique et réaliser
11 le rêve mondial de la Chine, selon Xi Jinping.

12 Récemment, le PCC a exercé une répression
13 transnationale qui, de plus en plus, est devenue arrogante et
14 qui a inclus des contremanifestations, des campagnes de
15 désinformation sur WeChat, dans des forums de langue
16 anglaise, dans les journaux communautaires et par le biais de
17 ses mandataires sur le terrain.

18 Comment protéger les diasporas? Eh bien,
19 l'adoption du projet de loi C-70 sera une importante étape
20 pour protéger la diaspora vulnérable et contre la répression
21 transnationale. Nous devons redoubler d'efforts pour faire
22 en sorte que la sécurité et la sûreté des Canadiens soit
23 protégée.

24 Une ligne directe nationale multilingue et un
25 système de déclaration amical et sécurisé devrait permettre
26 aux membres de la communauté de faire rapport des cas
27 d'ingérence étrangère.

28 WeChat et TikTok devraient être interdits au

1 Canada. Il nous faut des règlements pour empêcher les
2 plateformes de médias, les forums de langue chinoise et les
3 bots d'intelligence artificielle de diffuser de la
4 désinformation.

5 Un engagement mondial semblable... un centre
6 d'engagement mondial semblable à celui des États-Unis devrait
7 être mis en œuvre.

8 L'éducation publique devrait améliorer la
9 sensibilité des Canadiens à l'ingérence étrangère. Le
10 financement gouvernemental doit être mis à disposition des
11 diasporas pour éduquer, mobiliser et habiliter les membres de
12 ces communautés. Les représentants de diasporas vulnérables
13 devraient être engagés dans l'examen périodique de la loi.

14 Le SCRS et le RCMP devraient informer
15 davantage les diasporas et leur dire comment ils peuvent se
16 protéger.

17 Le Canada doit améliorer sa collaboration
18 avec ses alliés démocratiques dans l'échange de
19 renseignements pour combattre les tactiques qui évoluent
20 rapidement, les tactiques de régimes vicieux.

21 **Me DAWN PALIN ROKOSH:** Monsieur Singh, dans
22 vos rencontres, vous avez parlé des mesures pour accroître la
23 transparence du gouvernement au sujet des menaces d'ingérence
24 étrangère. Veuillez nous en parler davantage.

25 **M. MONINDER SINGH:** Les communautés... la lutte
26 de la communauté sikhe n'est pas pour la liberté d'expression
27 et les droits démocratiques au Canada. Il s'agit de défendre
28 notre existence contre un État étranger, l'Inde, qui utilise

1 la violence et l'intimidation pour ses objectifs. Le
2 gouvernement indien vise à étouffer l'activisme avec des
3 tactiques allant de la désinformation à l'ingérence
4 électorale et allant jusqu'aux assassinats.

5 En particulier, la communauté sikhe
6 s'inquiète du manque d'imputabilité envers les Indiens au
7 Canada. Cette information est fortement contrôlée, censurée,
8 tandis que d'autres nations sont vues comme étant des
9 intervenants hostiles et sont traités avec des gants blancs.
10 Je pense que l'on ne reconnaît pas leur ingérence. Et
11 pourtant, c'est le seul État étranger dont on sait qu'il a
12 assassiné un Sikh... un ressortissant sikh sur territoire
13 canadien.

14 Pour ce qui est des recommandations sur
15 comment contrer ce genre de menaces - je vais lire cette
16 partie rapidement - je voudrais reconnaître d'abord... il faut
17 identifier clairement et condamner les activités de l'Inde
18 qui minent la sécurité et les droits démocratiques de nos
19 communautés.

20 Les investissements de sensibilisation. Des
21 ressources publiques pour faire face aux menaces, et ça
22 inclut les institutions universitaires, les médias et les
23 politiciens et d'autres intervenants sur la nature et la
24 portée de l'ingérence indienne. Cette sensibilisation
25 devrait inclure les tactiques, l'impact sur les communautés
26 et les répercussions plus générales pour la société
27 canadienne.

28 La transparence et les rapports pour assurer

1 que ces rapports... de... des rapports sur les activités qui
2 menacent les Canadiens, notamment les rapports précédents qui
3 ont été influencés par des intérêts diplomatiques étrangers
4 pour les rapports étrangers... les rapports gouvernementaux.

5 Plus spécifiquement, une enquête transparente
6 sur la participation du gouvernement indien et les échecs du
7 gouvernement canadien sur l'assassinat qu'on sait devrait
8 mener à une enquête approfondie sur la participation du
9 gouvernement indien. Et tant que ce ne sera pas fait, il
10 faudrait geler toutes les ententes d'échange d'information
11 pour protéger les intérêts des citoyens canadiens avec les
12 communautés sikhes ainsi que leurs familles en Inde qui sont
13 harcelées à cause de l'information fournie par le Canada
14 grâce à ces ententes signées.

15 Et enfin, il faudrait poursuivre... la
16 poursuite de la souveraineté sikhe était une question de... ce
17 n'est pas si mais plutôt quand elle va arriver. Le Canada a
18 vu cette violence contre les Sikhs et doit agir.
19 L'assassinat de... qu'on connaît n'a fait qu'augmenter notre
20 détermination.

21 Je termine comme j'ai commencé, en
22 reconnaissant les terres non cédées et les torts historiques
23 et le génocide contre les peuples autochtones. Je suis en
24 solidarité avec tous les peuples autochtones qui veulent... de
25 ce monde qui veulent se libérer de la... du joug de leur
26 maître. Et je demande aussi la liberté pour la Palestine
27 reconnaissant que la vérité et la victoire seront toujours
28 défendues.

1 **Me DAWN PALIN ROKOSH:** Monsieur Masimov, lors
2 de vos réunions de consultation, plusieurs suggestions ont
3 été faites pour mieux appuyer la société ouïghoure au Canada
4 face à l'ingérence étrangère et l'oppression transnationale.
5 Veuillez nous faire part de certaines de vos suggestions.

6 **M. KAYUM MASIMOV:** Merci, Madame Rokosh.

7 **Me DAWN PALIN ROKOSH:** Merci.

8 **M. KAYUM MASIMOV:** C'est une question
9 importante pour nous.

10 Nous proposons de mettre en place la loi sur
11 le contrôle de l'agression transnationale. Comme membres de
12 la diaspora, nous attendons avec impatience le projet de loi
13 C-70, mais ce projet de loi à lui seul n'est pas suffisant.
14 Le Canada doit mettre en place une loi précise contre la
15 répression transnationale, contre le harcèlement et
16 l'intimidation.

17 Par exemple, le projet de loi C-70 ne définit
18 pas ce qu'est une répression transnationale. Il y a des
19 lacunes dans la criminalisation d'infractions comme le
20 harcèlement en ligne et la violence numérique. Elle n'aborde
21 pas non plus la question de l'espionnage contre les réfugiés.

22 La traduction et la communication avec les
23 organisations font partie... nous devons traduire le projet de
24 loi C-70 dans les langues qu'il touche. Le projet de loi
25 devrait inclure aussi des dispositions pour protéger les
26 communautés ciblées. Il faut que ces textes soient traduits
27 dans les langues pertinentes pour que les Canadiens ouïghours
28 comprennent pleinement leur langue... leurs droits, pardon.

1 Nous recommandons de mener des séances de
2 sensibilisation à la communauté, des séances d'information
3 dans toutes les grandes villes où il y a des communautés
4 ouïghoures comme à Toronto, Vancouver et Montréal, ainsi que
5 des petites villes pour expliquer les répercussions du projet
6 de loi C-70 dans des langues accessibles. Les réunions
7 communautaires devraient être organisées sous des formats
8 différents, en personne et virtuellement, pour optimiser la
9 participation et l'accessibilité.

10 Nous recommandons de voir les soutiens à la
11 santé mentale et psychologique. Des services dédiés à la
12 santé mentale devraient être offerts parce que l'ingérence
13 politique étrangère a des... un prix très élevé sur les
14 victimes qui ont de la famille dans le pays d'origine, qui
15 sont victimes de harcèlement ou de surveillance au Canada.

16 Le gouvernement devrait offrir des services
17 d'aide pour les traumatismes et le harcèlement dans les
18 langues locales. Les réseaux de soutien pour les familles
19 des membres communautaires permettront aux Canadiens
20 ouïghours de partager leurs expériences dans un environnement
21 sécuritaire. Le gouvernement devrait financer des
22 initiatives communautaires pour appuyer ces communautés.

23 Nous recommandons aussi que les organi... des
24 soutiens pour l'augmentation des capacités. Financer des
25 organisations ouïghoures au Canada pour solidifier la
26 résilience de la communauté. Réserver des fonds pour appuyer
27 ces organisations dans leurs efforts d'augmentation de la
28 capacité. Ça veut dire accorder des ressources pour la

1 défense des droits, les programmes communautaires, etcetera.
2 Renforcer ces organisations va assurer qu'elles puissent
3 répondre de manière efficace à l'ingérence et appuyer donc
4 les membres de leur communauté.

5 En conclusion, je dirais que le gouvernement
6 canadien doit agir rapidement pour faire face aux menaces à
7 la communauté ouïgoure face à la croissance de l'ingérence
8 étrangère en traduisant les protections législatives,
9 augmentant les mesures de sécurité et adapter les soutiens.
10 Le Canada pourra ainsi assurer que ces communautés seront non
11 seulement conscientes de leurs droits, mais sachant... mais
12 sauront comment exercer ces droits.

13 Une approche coordonnée et exhaustive par le
14 gouvernement fédéral, en partenariat avec le SCRS, la GRC et
15 les organisations communautaires, sera indispensable pour
16 protéger les communautés ouïghoures canadiennes et tout en
17 solidifiant les valeurs d'inclusion, sécurité et droits de la
18 personne.

19 En conclusion, je dirais... je voudrais dire
20 qu'il faut adapter ces recommandations. Un groupe de travail
21 spécialisé devrait être mis en place pour traduire les
22 documents, prendre des mesures sécuritaires et communiquer
23 avec la communauté. Des consultations régulières avec la
24 communauté ouïghoure serait indispensable pour peaufiner ces
25 mesures et assurer qu'elles tiennent compte des menaces qui
26 évoluent. Comme j'ai encore du temps, je terminerai mes
27 commentaires.

28 J'aimerais remercier le Canada. Le Canada...

1 le Parlement du... le Parlement du Canada était le premier
2 entité législative au monde qui a reconnu le génocide des
3 Ouïghours. La diaspora est très, très reconnaissante envers
4 ce fait.

5 Et aussi, le Canada était le premier qui a
6 adopté la motion M-72. C'est une motion de rapatriement de
7 10 000 réfugiés Ouïghours qui se situent au 13e pays comme...
8 au troisième pays et qui étaient menacés de déportation en
9 Chine. On sait que 10 000 réfugiés Ouïghours va arriver
10 bientôt. Et probablement, fort probablement, cette
11 communauté va encore... va être exposée aux oppressions
12 transnationales.

13 J'aimerais avertir le gouvernement que on
14 doit prendre les mesures pour protéger cette population
15 vulnérable. J'ai pas de temps, mais merci beaucoup encore
16 pour l'invitation.

17 **Me DAWN PALIN ROKOSH:** Merci, Monsieur.

18 Madame Leung, à votre réunion de
19 consultation, on a fait des suggestions à savoir comment le
20 gouvernement canadien et ses agences peuvent mieux appuyer la
21 communauté chinoise canadienne. Pouvez-vous nous parler de
22 ces suggestions?

23 **Mme KATHERINE LEUNG:** Merci.

24 Il y a des façons différentes que le
25 Gouvernement du Canada et ses ministères peuvent offrir des
26 soutiens aux communautés de la diaspora qui ont fait face à
27 une répression transnationale.

28 Je voudrais parler d'une personne qui a été

1 menacée ou intimidée au nom d'un régime autoritaire. On a
2 peur ou on est secoué par les évènements, que ce soit des
3 menaces anonymes, s'il y a quelqu'un qui vous surveille, si
4 vous êtes suivi ou, Dieu merci, encore quelque chose de plus
5 effrayant, une altercation physique. On fait ce qu'on pense
6 être la bonne chose, on fait rapport au service de policiers,
7 on leur explique, es faits, vos antécédents, votre travail au
8 droit de la personne, ils prennent note et ils vous
9 remercient de l'information et de votre temps. Mais pour
10 certains membres de la communauté de Hong Kong avec qui j'ai
11 discuté, c'est là où l'histoire prend fin. Il n'y a pas de
12 suivi, pas d'éducation, de progrès, aucun sentiment de
13 sécurité ou de règlement.

14 Et c'est pas le cas pour tout le monde. Je
15 suis heureuse de dire que je connais certains agents de la
16 GRC avec le programme de sécurité nationale qui font un suivi
17 avec les membres de la diaspora qui font rapport des cas et
18 ça rassure les gens qui autrement se sentiraient... ne se
19 sentiraient pas en sécurité.

20 J'ai entendu des membres de la communauté qui
21 ont dit qu'ils ont arrêté d'entendre des rapports de la GRC
22 ou de la... des services de maintien de la paix. Pour ces
23 personnes, le silence peut être aussi grave que la menace.
24 Le manque de suivi leur donne un sentiment de vulnérabilité.
25 On ne sait pas si on continue avec leur cas. Ils ne se
26 sentent pas plus en sécurité qu'avant.

27 Le problème est à plusieurs niveaux.

28 Premièrement, les gens qui font rapport

1 d'intimidation transnationale ne se sentent pas plus sécurité
2 après avoir fait rapport en dépit du rôle fondamental des
3 rôles de ces services de les protéger. On pense que les
4 services de maintien de l'ordre ne doivent pas tout
5 simplement écouter, ils doivent assurer la sécurité des
6 Canadiens. L'absence de suivi, que ce soit une mise à jour
7 sur l'enquête ou des mesures de sécurité accrues, ou un agent
8 qui fait un suivi, leur donne l'impression que le processus
9 de faire rapport ne mène nulle part, comme si on a pris note
10 de leurs inquiétudes, mais qu'on ne prend pas leurs propos au
11 sérieux.

12 Voici mon deuxième point. Ce manque de suivi
13 mine la confiance dans ces institutions qui doivent protéger
14 les Canadiens de menaces étrangères. Si les services de
15 maintien de la paix ne font pas de suivi, ça envoie un
16 message, même si ce n'est pas intentionnel, que la sécurité
17 des victimes n'est pas une priorité. Avec ces écarts en
18 communication, on... les gens vont se sentir isolés et
19 impuissants. Certains vont hésiter à faire rapport
20 d'incidents, croyant que leurs voix ne seront pas entendues
21 ou qu'il n'y aura pas de protection offerte. Cela va
22 compromettre la capacité du Canada de faire face à la
23 répression transnationale.

24 Sans faire rapport, les services policiers
25 n'ont pas l'information qu'il faut pour contrer l'ingérence
26 étrangère. Ça ne... les rend impuissants. Alors, qu'est-ce que
27 cela veut dire, c'est que le cycle de ne pas faire rapport et
28 le manque d'action mine les efforts de sécurité du Canada et

1 laisse toutes les communautés à risque.

2 Une suggestion de la politique serait de
3 suggérer que des agents de maintien de la paix fassent un
4 suivi sur tous les cas de répression transnationale. Il
5 pourrait s'agir de mises à jour sur le statut de l'enquête,
6 des étapes prises pour améliorer la sécurité et offrir de
7 l'information sur des ressources disponibles. Des
8 communications régulières pourraient rassurer les victimes
9 qu'on prend leur cas au sérieux et pourrait bâtir la
10 confiance et encourager les gens à faire rapport à l'avenir.

11 On recommande aussi d'avoir un agent ou une
12 équipe pour s'occuper de ces cas pour assurer l'uniformité et
13 améliorer le taux de réponse. Cela fournirait aux victimes
14 un sentiment de sécurité accru, mais s'assure que les
15 services de maintien de l'ordre vont obtenir l'information
16 qu'il faut pour contrer l'ingérence politique au Canada.

17 Merci.

18 **Me DAWN PALIN ROKOSH:** Merci. Monsieur
19 Tafreshi, à votre réunion de consultation, le sujet des
20 bénéfices et des fonds envoyés au système politique canadien
21 a été soulevé. Veuillez partager et expliquer vos
22 suggestions.

23 **M. AMIR-HASSAN GHASEMINEJAD-TAFRESHI:** Les
24 organisations de la diaspora, comme le congrès, qui favorise
25 le pouvoir du Canada et qui veut que l'image du Canada soit
26 celui d'un pays qui maintient la paix avec des tendances
27 antiguerre, anti-occupation et cherchent à trouver des
28 solutions gagnant-gagnant pour les conflits. Ils sont peut-

1 être... ils sont en désaccord avec d'autres pays qui voient les
2 conflits comme étant des solutions gagnant-perdant.

3 Il y a des acteurs politiques parmi nos
4 partenaires et nos non-partenaires qui croient que la
5 puissance politique résulte d'un conflit armé, et d'autres
6 qui préfèrent un pouvoir doux. Alors que la guerre est
7 parfois inévitable, souvent une solution gagnant-gagnant est
8 possible. La présomption de la vérité absolue d'une solution
9 ou d'une autre a un problème et exige l'infailibilité.

10 Alors, la vision de faucons de la guerre
11 dicte une impossibilité de solution. Alors, la tentative de
12 discréditer et de faire taire les organismes qui n'ont pas ce
13 désir d'une approche de confrontation est telle. Mais ce
14 n'est pas le seul facteur. Il est malheureux que la
15 privatisation des services militaires au pays ont créé des
16 incitatifs pour adopter cette vision.

17 À ce moment-ci dans l'histoire mondiale,
18 beaucoup d'acteurs étrangers ont eu des incitatifs pour
19 s'immiscer dans les discours politiques du Canada. Ça
20 devrait être évident que ça doit être illégal pour les
21 acteurs politiques canadiens de participer à ce qu'on appelle
22 l'économie de la faveur ou accepter des faveurs de tout canal
23 qui pourrait donner aux acteurs étrangers la capacité
24 d'envoyer des fonds et d'avoir une influence dans le système
25 politique canadien.

26 Alors, des partis étrangers qui pourraient
27 prendre le pouvoir dans nos États partenaires peuvent
28 utiliser des groupes de réflexion, des organismes de la

1 diaspora et d'autres organismes non gouvernemental pour avoir
2 une influence sur nos acteurs politiques pour atteindre leur
3 fin. À savoir si ou non les institutions sont conscientes
4 que leurs actions sont touchées par ce financement importe
5 peu, puisque le financement a une influence sur ces
6 organisations peu importe leur confiance en eux-mêmes.

7 En plus, les institutions canadiennes et les
8 particuliers peuvent être utilisés comme un front pour
9 envoyer des fonds. Les entités qui ont des intérêts qui ne
10 s'alignent pas avec les intérêts nationaux du Canada
11 devraient être surveillées pour une telle ingérence. Les
12 autorités ne devraient pas donner une passe libre aux alliés
13 pour envoyer de l'argent dans la démocratie canadienne.

14 Les députés ne devraient pas avoir le droit
15 d'accepter des faveurs d'organisations ou de particuliers qui
16 ont une source de revenus qui est ambiguë ou opaque.
17 Accroître les allocations des députés pour faciliter les
18 voyages à l'étranger et le logement afin qu'ils n'aient pas à
19 accepter des faveurs, ce serait de l'argent bien dépensé,
20 puisque cela réduit la possibilité des Canadiens d'être
21 influencés par des institutions et... de l'étranger. Ils
22 peuvent être interdits d'accepter des faveurs.

23 Tous les organismes non gouvernementaux qui
24 interagissent dans la sphère publique au Canada ne devraient
25 pas être utilisés pour obtenir des faveurs d'acteurs
26 politiques. Ça devrait être illégal pour des groupes de
27 réflexion et des lobbyistes du Canada ou ailleurs de cacher
28 le financement. Ils devraient être obligés de divulguer

1 leurs sources de financement. Les Canadiens ont le droit de
2 connaître les identités des États, corporations ou fondations
3 qui financent ce qui influe leur discours public.

4 Les universités et les groupes de réflexion
5 vont accepter du financement étranger, devraient être obligés
6 de divulguer ce financement et d'où vient ce financement.
7 Des faveurs, des avantages aux acteurs dans la démocratie
8 canadienne devraient être enregistrés avec un statut de
9 lobbyiste. Ils devraient divulguer toutes leurs sources de
10 revenus et de dépenses.

11 Un peu plus de temps, s'il vous plait.

12 Toutes les figures politiques au sein de la
13 démocratie canadienne devraient être interdites d'accepter
14 des faveurs d'entités étrangères ou d'organisations ou
15 particuliers qui ont une source de revenus opaque ou ambiguë.
16 Ce comportement devrait être règlementé. Des allocations
17 budgétaires devraient être suffisantes pour faciliter les
18 besoins des politiciens.

19 Je vais terminer avec une citation de *Murdoch*
20 *Mysteries*, une série canadienne. Et un détective et docteur
21 Julia ont utilisé les technologies les plus avancées du jour
22 pour trouver des criminels. L'inspecteur dit un conseil qui
23 souvent aide l'enquête très technique, son conseil était le
24 suivant : suivre l'argent... suivez l'argent. Et c'est ça.

25 **Me DAWN PALIN ROKOSH:** Commissaire, cela met
26 fin au panel d'aujourd'hui.

27 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci. Merci. J'ai
28 écouté attentivement à ce que vous avez dit, j'ai pris des

1 notes et il y a d'autres personnes qui prennent des notes.
2 Il y a beaucoup d'information qui a été fournie. Je tiens à
3 vous remercier tous.

4 Merci.

5 Alors, demain matin à 9 h 30.

6 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plait.

7 Cette séance de la Commission sur l'ingérence
8 étrangère est suspendue jusqu'à demain le 3 octobre 2024 à
9 9 h 30.

10 --- L'audience est ajournée 16 h 42

11

12 **C E R T I F I C A T I O N**

13

14 I, Sandrine Marineau-Lupien, a certified court reporter,
15 hereby certify the foregoing pages to be an accurate
16 transcription of my notes/records to the best of my skill and
17 ability, and I so swear.

18

19 Je, Sandrine Marineau-Lupien, une sténographe officielle,
20 certifie que les pages ci-hauts sont une transcription
21 conforme de mes notes/enregistrements au meilleur de mes
22 capacités, et je le jure.

23

24



25 Sandrine Marineau-Lupien

26

27

28